

Diplomarbeit

Titel der Diplomarbeit

« La conscience linguistique des étudiants d’origine
sénégalaise à l’Université Nice Sophia-Antipolis»

Verfasserin

Eva-Katharina Huber

angestrebter akademischer Grad

Magistra der Philosophie (Mag. phil.)

Wien, 2011

Studienkennzahl lt. Studienblatt: A 236 346

Studienrichtung lt. Studienblatt: Romanistik

Betreuer: Ao. Univ.-Prof. Dr. Peter Cichon

Remerciement

Je remercie à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce mémoire. Surtout merci aux 21 hommes et femmes sénégalais qui ont spontanément et chaleureusement pris le temps de discuter avec moi et d'exposer leurs habitudes, expériences et avis linguistiques. Merci à Cécile, Michel, Serge et Aline qui m'ont accueilli si cordialement à Nice et merci à Aline pour la correction et la critique tellement motivées et courageuses. Et puis, merci à mes parents et à Peter pour leur soutien sans faille.

Table des matières

I. Introduction.....	1
II. Le cadre théorique.....	4
II.1 La méthode.....	4
II.1.1 L'approche qualitative	4
II.1.2 L'interview orale approfondie.....	6
II.1.3 L'analyse de contenu qualitative	7
II.1.4 Les (dés-)avantages de la méthode qualitative	7
II.2 La conscience linguistique – conceptualisation et termes essentiels pour ce dossier	9
II.2.1 La conscience- conceptualisation du terme	9
II.2.1.1 Conscience et conscientisation.....	11
II.2.1.2 L'inconscient.....	12
II.2.2 La conscience linguistique.....	13
II.2.2.1 Les différentes approches.....	13
II.2.3 La conscience linguistique dans le contexte de ce travail.....	15
II.2.3.1 Ses caractéristiques	15
II.2.3.2 Manifestations de la conscience linguistique	19
II.2.3.3 Conscience linguistique et plurilinguisme	20
II.2.3.4 Le contact linguistique	21
II.2.3.4.1 Contact linguistique de l'individu	22
II.2.3.4.2 Contact linguistique d'une communauté.....	23
II.2.3.5 La diglossie	26
II.2.3.5.1 La „Typik“ selon Haarmann.....	28
II.2.3.6 Plurilinguisme	29
II.2.3.7 Statut et prestige	31

II.2.3.7.1 Statut et prestige : l'exemple de la colonie	32
II.2.3.7.2 Adaption du modèle haarmannien à la situation linguistique au Sénégal.....	34
II.2.3.8 L'identité	35
II.2.3.8.1 Conceptualisation du terme	35
II.2.3.8.2 L'identité collective	36
II.2.3.8.3 L'identité individuelle	37
II.2.3.8.4 L'identité linguistique	38
III. Le cadre culturel.....	41
III. 1 Quelques données ethno- et sociolinguistiques	41
III.1.1 Quelques informations de base sur le Sénégal.....	41
III.1.2 Démographie et groupes ethniques au Sénégal	42
III.1.3 Bref tour d'horizon sur l'histoire du Sénégal.....	45
III.1.3.1 A propos de son histoire en général	45
III.1.3.2 Quelques remarques sur l'histoire linguistique (politique) du Sénégal ...	47
III.1.4 L'état linguistique actuel au Sénégal.....	48
III. 2 L'aspect de la migration dans ce dossier	51
III.2.1 Quelques notes sur la migration en général.....	51
III.2.2 Le rôle linguistique dans la migration.....	52
III.2.2 Le Sénégal : Quelques informations pertinentes sur un pays d'immigration et d'émigration	55
III.2.2.1 La migration internationale vers les pays du Nord / la France	56
III.2.2.2 La migration des étudiants et la fuite des cerveaux	57
IV. La recherche empirique	61
IV.1 Informations de base.....	61
IV.1.1 Les données	61

VI.1.2 Le lieu de l'enquête.....	62
VI.1.3 Les informateurs.....	62
VI.1.4 La méthode.....	64
VI.1.5 Le déroulement des interviews	64
VI.2 Evaluation et interprétation des interviews	65
VI.2.2 Perceptions de changements dans la langue française.....	65
VI.2.2 Perceptions de changements dans les langues nationales	79
VI .2.3 La perception par autrui	82
VI .2.4 Perception du comportement linguistique d'autrui	85
VI.2.5 Perception de différences linguistiques	90
VI .2.6 Réflexion et valorisation du plurilinguisme	97
VI.2.7 Langue et intégration	109
V. Evaluation synthétique	120
VI. Bibliographie	124
VII. Appendice	135
VII.1 Tables des images et des tableaux	135
VII.2 Guide d'interview	136
VII.3 Deutsche Zusammenfassung	141
VII.4 Curriculum Vitae	143

I. Introduction

L'être humain se caractérise entre autres à travers la langue qui permet à chaque individu de se qualifier de manière unique. Elle est unificatrice et distinctive en même temps ce qui suscite chez ses locuteurs différentes réactions. Comment celles-ci se constituent, ce qui se passe dans la tête des locuteurs et pourquoi, est en forte relation avec ce qu'on appelle « conscience linguistique ».

Le mémoire de maîtrise présenté ici a pour sujet cette conscience linguistique. Plus précisément, il s'agit de celle des étudiants du Sénégal à l'Université Nice Sophia-Antipolis, dont on veut savoir l'utilisation des langues qu'ils parlent et les attitudes envers celles-ci. Ces informations ont été relevées à l'aide des interviews lors d'une enquête sociolinguistique entreprise dans le cadre d'un voyage d'études en mars 2011.

Le choix pour ce groupe s'explique par plusieurs raisons : premièrement, ce sont des locuteurs qui sont plurilingues en français et au moins une langue nationale sénégalaise. Le premier joue toujours un rôle essentiel dans cette ancienne colonie et représente pour une partie de la population une langue indispensable pour s'établir dans la société sénégalaise (intellectuelle) et sur le plan international. Les langues nationales pourtant sont bien ancrées dans l'identité de tous les Sénégalais et font partie du paysage linguistique autochtone.

Deuxièmement, le groupe d'étudiants sénégalais à Nice permet de prendre un échantillon représentatif dans le cadre de ce travail.

Troisièmement, les étudiants ont migré du Sénégal en France ce qui laisse supposer que la conscience linguistique est soumise à un certain changement dû à la migration.

Le point d'intérêt ne porte cependant pas moins sur la différence- souvent stigmatisée- entre la culture africaine et européenne, que sur les expériences personnelles des individus qui ont grandi dans une société plurilingue, avec le français comme langue du colonisateur en tant qu'unique langue officielle, et qui viennent dans une société monolingue (française) dans laquelle ils ne peuvent pratiquer leur multilinguisme que de façon limitée. Ils ont grandi dans un environnement où la pluralité est comprise comme partie du quotidien et comme quelque chose de tout naturel, dans un "carrefour des langues et cultures". Phrase trop longue - Le fait qu'il y ait onze langues nationales montre une autre approche de la diversité comparée à la tradition linguistique de la France

(et majoritairement aussi de l'Europe) qui propage le monolinguisme. Ce qui est de plus intéressant, c'est que l'attitude des Sénégalais envers le français est souvent positive. Ce fait n'est pas évident étant donné qu'il s'agit de la langue coloniale qui, à l'origine, était moyen et symbole d'occupation. C'est notamment à cause de la politique de Léopold Sédar Senghor, premier président après l'indépendance en 1960, et avec la création de l'*Organisation Internationale de la Francophonie*, que les Sénégalais ont développé leur affinité pour le français.

L'objectif sera ici, d'étudier la façon dont les individus manient leur situation diglossique, probablement même plurilingue, à Nice, lors de laquelle ils sont confrontés aux expériences personnelles du Sénégal, aux événements historiques et actuels au vu de la conscience linguistique. L'attention est principalement mise sur la perception des changements linguistiques- et ici de nouveau sur la langue française- à cause de la migration en France.

Dans une première partie, on présente la méthode de recherche concernant le cadre théorique, le relevé des données et leur analyse. La plus grande partie du cadre théorique sera cependant consacrée à la conceptualisation de la conscience linguistique en général, c'est-à-dire les approches théoriques et pratiques à ce sujet, et un essai d'esquisser la conscience linguistique pour le contexte de ce travail en particulier. Ensuite, trois termes sont discutés plus précisément, à savoir le contact linguistique, la diglossie et l'identité, puisqu'il s'agit de notions en forte relation avec la conscience linguistique adaptée aux questions de recherche de ce dossier.

La deuxième partie, le cadre culturel, se consacre d'abord aux informations de bases sur la géographie, la démographie et l'histoire du Sénégal, pays d'origine des personnes interviewées. Une partie discute ensuite l'histoire et l'état linguistique de ce pays afin d'approfondir les connaissances générales pour ce dossier.

Après, un court abrégé de la migration est présenté, puis sa relation avec le langage, suivie par quelques informations sur le Sénégal eu égard à l'immigration ainsi qu'à l'émigration. Ce chapitre se montre comme essentiel puisque la migration est un phénomène fortement lié au changement linguistique, et ainsi avec la conscience.

La dernière partie, finalement, contient la présentation de l'enquête et l'analyse de différents aspects qui permettent de la constitution (au moins en partie) de la conscience

linguistique des locuteurs. Vu qu'il s'agit de données relevées avec une méthode qualitative, les résultats ne seront pas tirés de chiffres mais de nombreuses citations d'interviews qui devraient élucider le comportement et les considérations linguistiques des étudiants. De plus, l'attention est prêtée également au discours métalinguistique tout au long de l'analyse.

La fin du chapitre présente une synthèse ainsi qu'un essai pour former des généralisations et hypothèses des résultats. La fin du chapitre présente une synthèse ainsi qu'une tentative de généralisation et de mise en œuvre d'hypothèses

Avant de clore cette introduction, il me paraît important de souligner que le chercheur européen peut facilement tomber sous l'emprise d'une optique assez étroite sur le continent africain, forgée tout au long de sa vie à travers l'école, les médias et son environnement en général.

Ayant ce fait dans la tête, je m'efforce ainsi d'être objective dans l'intérêt de la science, mais aussi dans l'intérêt culturel d'éviter une image eurocentrique de l'Afrique.

II. Le cadre théorique

II.1 La méthode

II.1.1 L'approche qualitative

Dans la recherche sur la conscience linguistique, une approche *qualitative* s'avère plus opératoire que la méthode quantitative qui convient à d'autres sujets sociolinguistiques, par exemple à la recherche phonologique.

Lors de ce travail, je m'appuie par conséquent sur des méthodes situées dans la recherche en sciences sociales qualitatives. Son but principal - et il en est ainsi de ma recherche sociolinguistique- est un « Informationsgewinn oder Erkenntniszuwachs über die soziale Wirklichkeit » (Spöhring 1989: 118). Cette citation révèle également la « direction » de recherche, à savoir le travail *inductif* qui prend l'individu comme 'point de départ' et qui en développe des déclarations, des hypothèses et des théories généralisées. De ce fait, une formulation définitive d'une hypothèse *a priori* n'est pas utile dans ce travail. En effet, c'est à partir des énoncés des interviewés que je vais tirer des conclusions générales ce qu'on peut paraphraser par la dichotomie *nomothétique- idiographique* (ce dernier terme est attribué aux sciences sociales s'appuyant sur des données qualitatives ; cf. Lamnek 2010 : 216) car : « die qualitative Methode [sieht] in jedem einzelnen Untersuchungsgegenstand die Abbildung des größeren Ganzen » (Cichon 1995 : 51).

Comme déjà évoqué dans le premier chapitre, mon point de départ est la question de la conscience linguistique des étudiants sénégalais à l'Université de Sophia-Antipolis. Pour préciser cette question formulée assez vaguement, des méthodes sociolinguistiques permettent de définir un état final, premièrement établissant des questions qui se développent lors du travail empirique et deuxièmement en trouvant une réponse à toutes ces questions afin de rédiger des déclarations sur le champ social (cf. Spöhring 1989: 118). En d'autres termes : on ne formule pas d'hypothèse seulement tout au début mais aussi pendant la période de recherche.

Dans le cadre de l'enquête effectuée pour ce mémoire, l'avantage d'une recherche en sciences sociales qualitatives n'est pas la quantité des données mais la *valeur* des énoncés de chaque individu interviewé, qui peut donner des informations sur la réalité sociale dans son entité (cf. Lamnek 2010: 317).

J'ai ainsi pratiqué une méthode interprétative, réflexive, communicative ainsi que qualitative dans un environnement naturel (cf. idem: 30). Cette méthode se caractérise par un processus, c'est-à-dire que la recherche et l'objet s'influencent *au cours* de la recherche et les hypothèses se forment progressivement. De plus, deux procédés méritent d'être discutés plus précisément :

1. Explication (cf. idem : 23) : Ce principe sert à suivre les interprétations de l'auteur/ du chercheur. Elle ne garantit pas d'ailleurs la validité de ces interprétations, seulement leur lisibilité- et ainsi que l'intersubjectivité du résultat de la recherche. Dans l'herméneutique, on ne reçoit pas d'intersubjectivité à travers une standardisation des méthodes mais en adaptant les méthodes à l'objet individuel et ainsi que la communication et la compréhension entre chercheur et objet de recherche. Ce dernier devient ainsi un *sujet* de recherche (cf. Lamnek 2010 : 12).

Tout en ayant conscience de mes préjugés, de mes partis-pris et de mes savoirs préalables sur un sujet, auxquels aucun chercheur ne peut échapper, j'essaie ainsi d'éviter une subjectivité arbitraire tout en *expliquant* ma compréhension du sujet (cf. Spöhring 1989 : 54).

2. Neutralité (cf. idem : 112 ; Lamnek 2010 : 462) : Le principe de l'« Offenheit » demande une « ouverture d'esprit », une droiture et une naïveté du chercheur envers son sujet de recherche. Cette posture résulte du fait que des connaissances ou des opinions préalables peuvent aveugler le chercheur et entraver sa démarche. Dans le même ordre d'idée, la standardisation d'une enquête pourrait également constituer un obstacle comme signalé plus haut (v. 'Explication').

Les critères indispensables dans la recherche quantitative (fiabilité, validité et objectivité) ne sont pas obligatoires dans le domaine qualitatif et parfois même pas réalisables quand on prend l'exemple de l'interview qualitative qui n'est pas reproductible à cent pour cent. Selon Spöhring, ces critères ne devront tout de même pas être oubliés dans la recherche en sciences sociales qualitatives : ils devraient rester comme „regulative Leididee“ dans la tête du chercheur (cf. Spöhring 1989 : 28). L'antithèse de la standardisation par ces critères est l'« Offenheit » précitée pendant tout le processus de recherche.

La base théorique de ma recherche en sciences sociales qualitatives sera également le paradigme interprétatif qui comprend « soziale Wirklichkeit als durch Interpretation konstruiert » (Lamnek 2010 : 33, (voir aussi chapitre « II.1.3 L'analyse de contenu »).

II.1.2 L'interview orale approfondie

Le relevé des données se produit, soutenu par l'approche herméneutique, par des interviews qualitatives.

Les modèles de recherche fondamentale théorique et sociologique, qui sont rassemblés sous le terme de 'paradigme interprétatif', par exemple l'interactionnisme symbolique, servent de façon exemplaire pour étayer l'aspect communicatif de la méthode de recherche qualitative (cf. Spöhring 1989 : 310). Ainsi, Habermas souligne-t-il l'aspect communicatif d'une interview qualitative :

„Wenn wir in den Sozialwissenschaften auf intentionale Handlungen als Daten nicht verzichten wollen, dann ist das System der Erfahrung, in dem diese Daten zugänglich sind, die *sprachliche Kommunikation* und nicht die kommunikationsfreie Beobachtung.“ (Habermas 1967: 59).

A travers des interviews qualitatives, le chercheur reçoit une somme de données énorme par rapport au nombre d'objets interviewés par opposition aux données reçues.

Cette recherche accentue moins l'axe horizontal que l'axe vertical, c'est-à-dire la profondeur des informations. Dans ce travail, j'atteins cela en respectant quelques caractéristiques de l'enquête qualitative (cf. Lamnek 2010 : 316, Spöhring 1989 : 112) :

- L'interrogation est orale et personnelle (face-à-face).
- Les questions sont ouvertes (au moins la plupart).
- Le style d'interview est de neutre à « doux ».
- L'entretien ne concerne qu'un seul interviewé à la fois au-dessus.
- L'intention de l'intervieweur est investigatrice.

De plus, il me paraît important de souligner l'aspect interactif d'une interview qualitative : Atteslander propose dans ce contexte un modèle de communication qui élargit l'approche behavioriste/ instrumentaliste de l'aspect 'situation d'enquête' - le modèle S-P-R (S= question- stimulus, R= réponse- réaction, P= la personne du questionné qui réagit dans le modèle interactif pas seulement au stimulus 'question', mais aussi à la situation d'enquête entière) (cf. Spöhring 1989 : 152 ; Atteslander 1974 : 75s). Même si une interview qualitative doit se dérouler dans une atmosphère naturelle et agréable, il reste quand même des aspects « artificiels » dont le chercheur doit avoir conscience.

Le type d'interview pratiqué dans mon enquête est plus précisément l'entretien semi-directif avec un guide d'entretien qui paraît le plus efficace dans le champ de recherche de la conscience linguistique. Premièrement parce que je veux connaître certains aspects spécifiques des interviewés, ce que je peux obtenir grâce à des questions rédigées en amont. Deuxièmement, ces questions sont ouvertes. Les sujets disposent donc d'une marge suffisante pour choisir la teneur de leur réponse.

II.1.3 L'analyse de contenu qualitative

L'analyse des interviews s'appuiera sur les idées de l'analyse de contenu qualitative. On essaie d'y défendre des hypothèses théoriques sur des phénomènes réguliers de la vie sociale ainsi que sur la genèse et la transmission de ceux-ci entre les individus.

Puisqu'il s'agit d'une méthode interprétative, le lecteur est informé du fait que l'interprétation/ description des interviews ne sont pas les seules possibles et que lui-même peut se faire ses propres opinions et générer des hypothèses.

Le but de cette méthode est pourtant de travailler de manière explicative pour que le lecteur puisse suivre les idées présentées. On peut par conséquent décrire l'analyse de contenu comme une méthode qui « sprachliche Eigenschaften eines Textes objektiv und systematisch identifiziert und beschreibt, um daraus Schlußfolgerungen auf nicht-sprachliche Eigenschaften von Personen und gesellschaftlichen Aggregaten zu ziehen » (Mayntz et al. 1974: 151). J'ajoute ici qu'il ne s'agit pas seulement des caractéristiques non-linguistiques mais aussi- et surtout dans le cadre de ce travail- des particularités *linguistiques*.

II.1.4 Les (dés-)avantages de la méthode qualitative

Il s'agit pour moi de montrer ici que la méthode choisie pour ce dossier n'est pas l'unique possible.

Le reproche émis par les tenants de la méthode quantitative concernant les méthodes qualitatives en général est souvent que leurs résultats ne sont ni précis ni scientifiques. Cet argument est justifié par le fait qu'on ne peut pas rédiger les déclarations des

interviews qualitatives en chiffres- ce qui serait possible dans une enquête avec des questions fermées.

Ainsi peut-on reprocher à une recherche qui ne peut se répéter de la même façon à cent pour cent d'être subjective.

Ce sont seulement deux exemples d'un débat persistant depuis plusieurs décennies entre tenants de la science quantitative et représentants des méthodes qualitatives. Cet antagonisme doit être considéré pourtant en toute relativité car la vérité est située entre les deux extrêmes. Chaque méthode comporte ses avantages et ses inconvénients qui doivent être adaptés aux besoins de la recherche. Ainsi est-il très courant de travailler avec les deux méthodes- quantitatives *et* qualitatives- dans le cadre d'un même projet, appelé aussi 'triangulation', pour obtenir une validité qu'on ne pourrait pas atteindre avec une seule méthode (cf. Lamnek 2010 : 143).

Il est important de se rendre compte que la situation d'une telle interview doit être considérée d'une part comme artificielle, d'autre part comme ordinaire dans le sens de 'quotidien' puisque tel est le cas de la situation de 'question-réponse' (cf. Atteslander 1974 : 76). La saisie des données dans le cadre d'une interview est une « interaction sociale » (Spöhring 1989 : 11) dans laquelle les locuteurs s'influencent consciemment ou non.

Au contraire de la méthode quantitative, la méthode qualitative est capable de révéler des processus inconnus et inattendus en laissant le champ de recherche 'ouvert' et 'flexible'.

Concernant la conscience linguistique, les interviewés peuvent mettre l'accent sur ce qui leur paraît pertinent. En créant une situation qui correspond le plus possible à une situation quotidienne, c'est-à-dire naturelle, le chercheur attend des énoncés réalistes. La situation de l'interview orale approfondie est ainsi comparable à un entretien entre une personne qui est intéressée (chercheur) à la vie d'une autre (informateur, seul 'expert de sa vie').

II.2 La conscience linguistique – conceptualisation et termes essentiels pour ce dossier

On a attribué au terme conscience linguistique plusieurs définitions qui diffèrent plus ou moins l'un à l'autre. Cela s'explique aussi par le fait que la conscience est quelque chose d'abstrait qui entraîne sa description en tant que constructions (cf. Cichon 1995 : 12). De toute façon, la conscience linguistique est toujours considérée comme objet dirigeant toute action humaine, ce qui révèle l'importance de ce terme pour mon étude.

Pour préciser le concept de la conscience linguistique, il est nécessaire d'expliquer certains concepts essentiels permettant une bonne compréhension de ce sujet influencé par des aspects sociaux et sociopolitiques : ainsi le contact linguistique, la diglossie et l'identité seront discutés de manière étendue.

II.2.1 La conscience- conceptualisation du terme

Aujourd'hui, le terme de la conscience fait partie de plusieurs disciplines scientifiques. Il existe donc différents accès à ce sujet dont résultent diverses définitions. Je veux ici en mentionner quelques-unes qui ont posé des jalons pour la conceptualisation du terme de la conscience linguistique et qui ont leur importance pour ce mémoire.

Je m'appuierai dans ce chapitre surtout sur Cichon (1998) qui résume de manière très claire ces différentes approches.

Le domaine scientifique qui prête en premier attention à la conscience est la philosophie. C'est moins en termes empiriques qu'elle la conceptualise, qu'en décrivant le caractère binaire qui distingue conscience pure et la conscience empirique. La première, dépassant la perception sensorielle, est comprise comme la saisie qui juge du point de vue sémantique (cf. Plöderl 2005 : 17). Elle est liée à la raison et aux objets de la connaissance comme l'espace, le temps, la causalité et la substance.

En outre, elle se représente de manière intersubjective et - en tant qu'état physique-statique et règle la conscience empirique qui est, au contraire, dynamique et plus au moins

subjective. La conscience est, dans ce sens, plus que la somme de ses contenus (cf. Cichon 1998 : 13).

C'est ainsi qu'on comprend la conscience comme instrument avec lequel nous nous percevons dans notre existence (Klement 1975 : 16) et en même temps comme instrument à travers lequel nous dirigeons et maîtrisons la réalité qui nous entoure. Nous sommes ainsi dotés d'une conscience de soi et d'une conscience sociale. Pour cela, deux conditions préalables doivent être remplies: d'une part, les contenus de conscience doivent être accompagnés par un savoir, d'autre part, il faut une conscience de soi pour que l'individu se perçoive dans son individualité. Cela est rendu possible par le fait que toute conscience humaine émerge d'un microcosme social qui constitue un système de conscience. En même temps, une réalité macrosociale et collective permet une interaction sociale des individus (cf. idem).

C'est ici qu'on voit le lien entre concept philosophique et sociologique mais aussi avec la psychosociologie. A la conscience psychologique, « [c]onnaissance claire que le sujet a de son existence et de ses actes par la réflexion et l'analyse de ses états psychiques » (Guilbert 1972 : 913), s'ajoute l'aspect social: au cœur du concept de la conscience psycholinguistique est ainsi sa fonction d'instrument d'assurance existentielle *et* son rôle comme moyen d'intégration dans la communauté sociale (cf. Jaeggi 1982 et Cichon 1995 : 14).

Ces deux aspects sont obtenus par la communication. En alternance, l'individu vérifie ses propres pensées et actions avec la conscience collective au sens d'une norme sociale commune. Une déviation du règlement social peut mettre en danger l'intégration dans la société (cf. idem). Dans ce sens, la conscience est moins vue comme état, mais plutôt comme activité, c'est-à-dire comme une connaissance des conditions de l'existence. On peut ainsi parler- au contraire du concept philosophique discuté plus haut- d'une conscience empirique dont existent autant de variations qu'il y a de relations entre individus et un phénomène (cf. Aub 1982 : 1 dans : Cichon 1995 : 14). Son acquisition se fait à travers la prise en compte de l'individu avec les différentes relations sociales. Ce contact entraîne de nouveau le développement d'une conscience sociale de la personne.

Le point commun avec la philosophie est que la sociologie travaille également avec un modèle binaire de la conscience. Celle-là se forme dans un processus dialectique des déterminations mutuelles entre l'individu et la société. Elle émerge de la cohabitation avec autrui et y participe d'ailleurs activement :

„Bewußtsein ist also seine Mischung geronnener individueller und kollektiver Erfahrung, die zur Erfassung sozialen Geschehens aktiviert wird und sich in Form bestimmter Interpretationsstandards artikuliert. Jede Aktivierung ist dabei zugleich eine Reinterpretation und potentielle Trägerin von Veränderung.“ (idem)

En ce qui concerne la potentialité d'un changement, on trouve une caractéristique importante de la conscience : elle est dynamique (je vais y revenir plus bas). Mais elle dispose d'une certaine inertie qui réagit avec un décalage (ou bien seulement après plusieurs stimuli) aux changements auxquels elle est confrontée. C'est la raison pour laquelle peuvent exister des différences entre la conscience individuelle et des réalités sociales modifiées.

Le petit abrégé des dernières pages dans la philosophie et la (psycho-) sociologie montre la conceptualisation de la conscience comme elle est caractérisée dans la majorité des définitions : Elle est « zentrale Vermittlungsinstanz zwischen Ich und umgebender Wirklichkeit » (Cichon 1995 : 12), en d'autres termes: elle est dirigée socialement et se trouve dans une situation de « rivalité » entre 'l'environnement' et 'le moi', à l'intérieur duquel elle se développe et fonctionne (cf. Röhl 1983: 110).

Ce qui est commun à tous les modèles, c'est qu'ils sont tous des constructions (du fait que la conscience est quelque chose d'abstrait) et qu'ils vont, face au caractère intelligible de leur sujet, le rester. Cela prouve que vérification et falsification sont difficiles à réaliser (Cichon 1995: 12).

II.2.1.1 Conscience et conscientisation

La conscience, en tant qu'instrument de régulation, contient beaucoup plus que ce que nous percevons consciemment. Une partie ne « remonte » pas dans la conscience et reste ainsi inconsciemment dans la tête.

Cichon parle dans ce contexte de la conscientisation (*Bewusstheit*) en relation avec la conscience (cf. Cichon 1995 : 15-18). La conscientisation est la partie que l'individu peut saisir consciemment. Cela dépend du degré d'intégration de nouvelles informations dans le système cognitif existant. Quatre variantes sont ici à distinguer qui désignent la destination ou l'abondance des impressions sensorielles reçues qui passent un appareil de contrôle de perception dans la tête :

- une impression est soulevée dans la conscience ;

- elle s'arrête au seuil de celle-ci pour parvenir plus tard à la conscience ou être oubliée ;
- l'information perçue est évincée et parvient à l'inconscient;
- elle est, face à un stimulus trop faible, abandonnée tout de suite.

Cet appareil de contrôle, Cichon l'appelle aussi « instrument de sélection », c'est l'attention qui permet la persistance sur un objet en vue de la perception. Même s'il y a des informations sélectionnées, c'est-à-dire non perçues consciemment, cela ne veut pas dire qu'elles soient perdues. La majorité, enregistrée d'une autre manière et dans d'autres parties de la conscience, a néanmoins une influence déterminante sur les pensées et les actions de l'individu. Un stimulus de telle sorte peut être marginal ou quotidien mais aussi important et terrifiant au point d'être refoulé ou de devenir tabou. Les contenus qui viennent d'être expliqués sont rassemblés dans un « konzeptuelles Sammelbecken » qu'on appelle l'inconscient (idem : 16). C'est, comme la conscience, une construction qui a ses origines dans la philosophie.

II.2.1.2 L'inconscient

La majorité de nos pensées, de nos jugements et de nos actions, tout en ayant une conscience entièrement développée, est soumise à des régulateurs inconscients ce qui vient du fait que la plupart de l'inconscient n'est pas capable de parvenir à la conscience. La partie compétente peut émerger au moment où la conscience diminue, ce qui peut être causé par exemple par une perte de souvenir sélectif ou un refoulement de certains contenus. De ce fait, la conscience, dans ces domaines, se constitue de manière diffuse et floue (vgl. Jaeggi 1982 : 13s dans : Cichon 1995 : 17).

C'est aussi la raison pour laquelle il y a des concepts de conscience linguistique qui travaillent seulement avec la partie de la conscience « superficielle », c'est-à-dire les contenus concrets dont l'individu est conscient (par exemple Scherfer (1983)- je vais y revenir plus bas). Je m'en tiens par contre à l'approche qui inclut les parties inconscientes comme « [d]er Grad der Bewusstheit des Sprachbewusstseins ist [...] kein verlässlicher Indikator für das Ausmaß seiner handlungs- und urteilsleitenden Funktion.“ (Cichon 2005: 18).

Pour le contexte de ce travail, il est donc important d'admettre qu'il s'agit d'un sujet difficile à saisir à cent pour cent car les énoncés des interviewés ne vont jamais dévoiler tout le contenu de leur conscience. Ma tâche est ainsi d'expliquer et d'interpréter de la manière la plus objective possible ces interviews qui devront malgré tout révéler les fonctionnements linguistiques des locuteurs.

II.2.2 La conscience linguistique

Ainsi que le terme de la conscience, son hyponyme de la conscience linguistique est, entre-temps, un sujet très discuté par différents points de vue scientifiques et d'intérêts de connaissance. Cela a forcément entraîné des définitions variées que je veux évoquer ici brièvement avant d'en venir à la conception de la conscience linguistique adaptée au sujet de mon mémoire.

II.2.2.1 Les différentes approches

Certains scientifiques s'appuient plutôt sur l'aspect « concret » de la conscience, c'est-à-dire sur les choses qui se présentent explicitement à la conscience de l'individu. Il s'agit de la relation entre un savoir et des évaluations (cf. Kremnitz 90 : 54f). Pour cela, différents termes ont été créés : la conscience linguistique, l'idéologie linguistique (chez Kremnitz, cf. idem), l'attitude linguistique ou le savoir linguistique (Schlieben-Lange).

En ce qui concerne l'attitude linguistique, il s'agit d'un champ scientifique qui aurait mérité tout un chapitre. Pour ne pas trop m'éloigner des intérêts de ce travail, je me réduis seulement à la définition suivante : on comprend par attitudes linguistiques une « évaluation des langues suivant des critères fonctionnels, esthétiques et formels » (Schjerve-Rindler 1986 : 11). Elles forment le prestige d'une langue et sont fortement liées « aux valorisations des locuteurs, des groupes sociaux et des communautés linguistiques. » (Plöderl 2005 : 25).

A propos du savoir linguistique, son auteur, Schlieben-Lange, a introduit ce terme pour éviter la problématique de la *conscience* linguistique : elle s'appuie sur le « *saber lingüístico* » de Coseriu (1958) qui décrit le savoir sur la langue comme primaire et immédiat, semblable au savoir quotidien ce que les interactionnistes symboliques

appellent “taken-for-granted” (cf. Schlieben-Lange 1975 : 193s)¹. Mais en esquivant le terminus de la conscience linguistique le savoir linguistique s’enferme aussi dans plusieurs aspects qui, en fait, sont en forte relation avec la conscience (où tous les contenus se forment) ce qui entraîne une réduction aux contenus superficiels (c’est-à-dire les énoncés) (cf. Cichon 1995 : 29). C’est un fait que d’ailleurs l’auteur démontre elle-même (cf. Schlieben-Lange 1983 : 117).

Ce qui est intéressant pour le contexte de ce travail, c’est la distinction entre le savoir des normes dans la propre langue du locuteur et le savoir de la démarcation envers d’autres langues. Cette idée se retrouve également chez Gauger (1976 : 51) qui introduit les termes de conscience linguistique ‘interne’ et ‘externe’ : Il s’agit d’une part d’une conscience linguistique qui occupe le fonctionnement de la langue, par exemple de la grammaire², et d’autre part les attitudes des locuteurs envers leur possession linguistique en général.

Un autre modèle, aussi constitué de deux étapes, est présenté par Scherfer (1983) : il comprend sous le terme de conscience linguistique „daß Sprecher bezüglich ihrer kommunikativen Situation und bezüglich ihrer Sprache(n) über Wissen und wertende Einstellungen verfügen“ (Scherfer 1983 : 6). Scherfer se range ainsi à l’opinion que l’unique partie observable de la conscience linguistique est réduite à l’énonciation. Cet avis s’oppose à celui de Cichon (1995) qui met l’accent sur la relation entre conscience linguistique et comportement linguistique. Comme cette dernière saisit beaucoup plus que ce dont on est conscient, Cichon inclut aussi la partie de la conscience linguistique qui se constitue comme inconscient (cf. Cichon 1995 : 15).

Cet abrégé des conceptions sur la conscience linguistique ne doit pas être compris comme un tour d’horizon complet sur ce sujet, mais plutôt démontrer la pluralité des approches du terme.

Le chapitre qui suit est un essai pour caractériser une conscience linguistique à base des conceptions mentionnées applicable aux circonstances de mon champ empirique.

¹ L’interactionisme symbolique est une tendance théorique qui explique „individuelles Verhalten und Bewußtsein aus dem sozialen Prozeß heraus“ (Fuchs et al. 1978: 310).

² C’est d’ailleurs une description qui se trouve chez Glück (1993: 568)- mais, il faut le souligner, pour la conscience linguistique *entière*: „Während im gewöhnl. Sprachverhalten die sprachl. Mittel selbst unbewußt bleiben, meint S.[prachbewusstsein] den gesamten Fundus dessen, was Sprachbenutzer an explizitem Wissen über ihre Spr.[ache] mobilisieren und einsetzen können.[...]“ Je me distingue dans ce qui suit de cette définition qui me paraît trop étroite pour mon travail.

II.2.3 La conscience linguistique dans le contexte de ce travail

La conscience linguistique fait partie de la conscience qu'on a expliquée plus haut. Elle porte les mêmes caractéristiques comme celle-ci tout en attribuant des aspects spécifiques qui vont être discutés dans les paragraphes suivants.

II.2.3.1 Ses caractéristiques

Sa première spécificité est qu'elle accompagne toute activité linguistique. Autrement dit : « il n'y a pas d'acte de langue sans conscience » (Schlieben-Lange 1971: 300).

Sa genèse et son développement remonte en même temps à la pratique linguistique ou bien sociale du locuteur et aux interventions des institutions étatiques et sociales (cf. Kremnitz 1995: 37).

Pour clarifier avec une explication concrète le concept de conscience linguistique, j'en présente un exemple de Cichon (1995): il comprend sous l'expression 'conscience linguistique' une :

„zentrale interne Steuerungsinstanz unseres gesamten Sprachverhaltens. Seine verhaltenssteuernde Funktion ergibt sich dabei aus dem Zusammenspiel bestimmter Wissens- und Bewertungselemente. Es wird individuell erworben, ist jedoch kollektiven Inhalts und auf soziale Integration hin angelegt.“ (Cichon 1995: 23)

Une caractéristique prépondérante de la conscience linguistique est la capacité de démarcation dans deux directions (déjà mentionnée plus haut sous les termes de la conscience linguistique 'interne' et 'externe' chez Scherfer): c'est, premièrement, la distinction entre les normes grammaticales, c'est-à-dire entre un parler « juste » ou « faux ». Cela permet au locuteur de s'intégrer dans la communauté linguistique. Deuxièmement, il s'agit de la distinction entre la propre façon de parler et celle d'autrui, plus précisément d'une autre communauté linguistique (cela vaut pour des groupes linguistiques d'une autre langue historique ainsi que pour une autre variété) (cf. Cichon 2001 : 183).

La conscience linguistique est ainsi une instance qui *règle* le comportement linguistique (Kremnitz (1995: 35) parle de „mächtige ideologische Triebfeder [,die] für das Sprachverhalten anerkannt ist“) mais elle est en même temps *dépendante* du fait que le locuteur aspire à l'intégration dans la société ou bien à la communauté linguistique (cf. Cichon 2001: 183). Pour parvenir à cette intégration, la conscience linguistique doit s'adapter aux changements communicatifs, ce qui cause sa caractéristique dynamique et

régulatrice (ou comme Scherfer (2000 : 174) la décrit : « ouverte ») qui fait que la conscience linguistique s'analyse elle-même et provoque, dans le cas d'un changement communicationnel une adaptation à celui-ci. Scherfer parle de la conscience linguistique qui est « manipulable » (Scherfer 1983 : 35-37), c'est à dire qu'on peut provoquer un changement de manière intentionnelle ; un exemple est l'attribution d'une connotation négative au terme « patois » pour les langues régionales qui évoque des sentiments de honte et d'infériorité chez les locuteurs. Une telle manipulation joue un rôle prépondérant dans la politique linguistique.

Selon Scherfer, la conscience linguistique est par conséquent le produit d'un acte- alors que Cichon la voit plutôt comme porteuse d'action (cf. Cichon 2001 : 184).

Un changement de la conscience linguistique peut s'évaluer aussi par un accroissement de savoir qui joue d'ailleurs également un rôle important dans la planification linguistique (cf. idem). Cette transformation ne prend pas effet immédiatement, mais avec une certaine inertie, que Cichon appelle aussi „Strukturstärke“ (idem : 183)³.

La cohérence qui aspire à l'équilibre interne de la conscience linguistique est une autre caractéristique. Cela signifie que le locuteur essaie „die Informationen, Erfahrungen und Bewertungen, die er macht und/ oder erfährt, zu einer möglichst kohärenten Gesamtinterpretation zu verbinden“ (Kremnitz 1990:54).

Un déséquilibre cause souvent des problèmes, surtout dans des sociétés plurilingues où les langues se trouvent en conflit entre elles (cf. idem).⁴

Un aspect de la conscience linguistique mérite d'être discuté plus précisément : il s'agit de la dichotomie individuel-collectif. Les deux parties jouent un rôle indispensable dans la constitution de la conscience linguistique car l'une influence l'autre de manière essentielle. Avant de revenir à cette dépendance mutuelle, une explication des deux termes doit servir à sa compréhension plus précise :

La conscience linguistique individuelle

En tant qu'attribut de l'individu, la conscience linguistique peut être comprise « comme un système de régulation global qui porte sur les objets mentaux et sur leurs calculs »

³ “Das Sprachbewußtsein wirkt wie ein Kontrollfilter, der jeden sprachpolitischen Impuls auf Stimmigkeit mit dem internalisierten Interpretations- und Kommunikationsschema überprüft und dort, wo er nicht hineinpaßt, ihn zunächst einmal abblockt, ihn also nicht handlungs- oder urteilsleitend werden läßt.“ (idem : 182)

⁴ Plus d'informations à ce sujet voir plus loin.

(Changeux 1983 : 183 dans : Scherfer 2000 : 169). En d'autres mots : elle est un « système de contrôle pour le comportement et les activités. » (Scherfer 2000 : 169).

L'individu acquiert ce système (cf. Cichon 1993 : 9) lors de la socialisation dans une communauté linguistique. A l'école par exemple, la conscience linguistique fait un grand effort en ce qui concerne certaines activités qui deviennent conscientes, comme l'orthographe ou la structure grammaticale d'une langue (cf. Jaeggi/ Faßler 1982 : 14).

Certains contenus de la conscience sont aptes de devenir conscients, d'autres ne remontent pourtant jamais à la prétendue « conscientisation », ils (et ainsi le comportement linguistique individuelle) restent inconscients. Scherfer utilise dans ce contexte les termes d'activités « épilinguistiques » (c'est-à-dire non-conscient) et « métalinguistiques » (plus ou moins conscient) (Scherfer 2000 : 172). Cichon illustre cet aspect de manière suivante:

„...wir *können* sprechen, sind also gemeinhin in der Lage, etwa unsere Muttersprache richtig zu benutzen, *kennen* jedoch oft nicht die Regeln ihrer Verwendung“ (Cichon 1995: 24)

L'attribut inconscient entraîne d'ailleurs des décalages entre les pensées du locuteur et son comportement effectif (Scherfer parle de caractéristique « contradictoire » (Scherfer 2000 : 174)). Un exemple est un Français qui prétend ne jamais employer le passé surcomposé (*ça a eu payé*) mais qui l'utilise l'instant d'après (cf. idem).

Une dernière remarque : la conscience linguistique ne concerne pas uniquement la/ les langue(s) que l'individu maîtrise, mais aussi celles qu'il ne parle très peu ou pas du tout et dont il se fait une idée (cf. idem : 175).

La conscience linguistique en tant que phénomène sociale

J'ai déjà mentionné le fait que la conscience linguistique dépasse de loin le facteur individuel : elle est toujours en échange avec la partie sociale, c'est à dire avec Autrui (cf. Kremnitz 1990 : 55). „Die spezifische Struktur des jeweiligen Sprachbewußtseins leitet sich aus dem sprachlich-sozialen Netzwerk her, in dem sich der Einzelne bewegt, ist also das Produkt von Kommunikation mit anderen.“ (Cichon 1995: 36).

Dans le cadre de cette communication se constitue un savoir métalinguistique et métalangagier familier aux locuteurs. La conscience linguistique fait ainsi partie de ce que Halbwachs dénomme « mémoire collective » (Halbwachs 1968 : 36) : l'individu fait des expériences communicatives individuelles et collectives et applique ce qu'il a acquis,

ce qui mène à une uniformisation du savoir dans une société. Cette uniformisation inclut aussi un développement des stéréotypes (cf. Scherfer 2000 : 173).

Un autre trait important du terme en question est son historicité. Cela s'explique par le fait que la conscience linguistique se développe avec l'histoire de la communauté dans laquelle elle existe. De plus, comme elle a des conditions de vie et des objectifs, des besoins et des intérêts, la conscience linguistique est aussi intentionnelle (cf. idem : 174). En outre, elle est partielle car « elle ne reflète et n'évalue pas tous les aspects de la communication verbale » (cf. idem). Cela est causé par le fait que la conscience linguistique est tellement complexe qu'on ne pourra jamais la décrire dans son ensemble.

La conscience linguistique unifiant l'aspect individuel et collectif

Comme on l'a vu plus haut, la conscience linguistique est acquise individuellement, mais en interaction avec son environnement (linguistique). De ce fait, son contenu est aussi supra-individuel et permet, en tant qu'instrument d'intégration, à l'individu d'être capable de respecter et suivre les normes de la communauté. „So verstanden stellt es die Voraussetzung für menschliche Kommunikationsfähigkeit überhaupt dar.“ (Cichon 1993: 9). Ainsi, un individu qui ne suit pas ces normes, risque d'être isolé linguistiquement et socialement (cf. Cichon 1995 : 39).

Le dynamisme de la conscience linguistique implique pourtant que les normes, les conventions, les règles, etc. changent ou bien s'adaptent à de nouvelles conditions. Cela vaut pour le locuteur seul ainsi que pour les collectivités et les sous-groupes qui sont tirés vers différentes directions (linguistiques) ce qui demande des décisions permanentes qui elles-mêmes sont réexaminées afin de savoir si elles sont aptes à exister dans la réalité (cf. Kremnitz 2001 : 163)⁵. Cette fonction entraîne la constitution des unités linguistiques et sociales (cf. Scherfer 1982 : 39s).

Un autre aspect mérite d'être discuté ici : il s'agit du terminus de la conscience linguistique 'fausse' et 'manquante'. Celui-ci est utilisé souvent de manière irréfléchie car c'est un vocable problématique „der besetzt werden kann, ohne dass er inhaltlich gefüllt ist bzw. seine Definition erforderlich erscheint“ (Cichon 2005: 13). Il s'agit d'un terme qui concerne seulement la partie de la conscience linguistique qui se trouve chez

⁵ Cichon nomme ce processus „Rückkoppelungseffekt“ qui caractérise la conscience linguistique aussi comme „Kontrollinstanz“ (Cichon 1995 : 38).

Schlieben-Lange sous « savoir linguistique » et que Gauger appelle ‘externe’. L’attribut « fausse » doit être examiné de plus près, dans le contexte de son utilisation, « [d]enn seine [des Sprachbewusstseins] primäre Funktion ist praktischer Natur und besteht darin, [den] Sprecher[n] [...] ihre soziale Integration zu sichern [...]. In dieser funktionalen Perspektive ist jedes Sprachbewusstsein [...] zunächst einmal ein ‚richtiges‘ Bewusstsein“ (idem : 15s). Le terminus devient surtout problématique quand il est employé dans des contextes politiques.⁶

II.2.3.2 Manifestations de la conscience linguistique

La conscience linguistique n’est pas observable directement, elle est intelligible. Cichon la compare à une *boîte noire*, dont on ne peut examiner l’input et l’output ; le contenu lui-même reste dans l’ombre de l’observateur :

„Es [das Sprachbewusstsein] konstituiert sich im Kopf des Sprechers und ist damit nicht direkt beobachtbar, sondern immer nur über seine Manifestationen, einmal in Form metasprachlichen Äußerungen, zum andern als sprachpraktisches Verhalten.“ (Cichon 1993: 10)

Tout énoncé sur la langue est une manifestation métalinguistique de la conscience linguistique. Ce sont les préjugés et stéréotypes linguistiques qui sont des manifestations les plus « concrètes » et qui constituent d’une part des reprises irréfléchies pendant la socialisation⁷, d’autre part des expériences individuelles généralisées (cf. Cichon 1995 : 34). D’autres manifestations sont tout simplement des réflexions sur la langue en tant que système (c’est-à dire au sens saussurien du terme), ou bien en tant qu’énoncés de compréhension (*Comment tu dis cela ?*, *Qu’est-ce que tu entends par « langue nationale » ?*).

Une manifestation concernant le comportement linguistique se trouve dans des décisions : l’individu fait le choix entre plusieurs possibilités et se comporte de façon loyale envers telle ou telle partie (par exemple le choix de registre linguistique d’un adolescent entre la « langue » de ces parents et celle des jeunes) (cf. Jaeggi/ Faßler 1982 : 19s).

⁶ Pour plus d’informations à ce sujet consulter Cichon 2005.

⁷ Scherfer donne l’exemple des langues étrangères à apprendre dont la décision est faite selon des jugements qu’une langue est ‘difficile’, ‘facile’, ‘scientifique’, etc. (cf. Scherfer 2000 : 179s).

Une autre manifestation est le développement et la transmission de la compétence linguistique par les parents (dans le contexte de ce travail par exemple la transmission des langues nationales par les parents).⁸

Cichon attribue aussi l'identité et le prestige d'une langue comme manifestations de la conscience linguistique (cf. Cichon 2001 : 181). Je m'éloigne ici de cette opinion car, d'après moi, ces deux aspects influencent la conscience linguistique de la même façon que celle-ci a de l'impact sur eux. Ils se trouvent dans un échange mutuel et permanent.

II.2.3.3 Conscience linguistique et plurilinguisme

Au contraire des sociétés unilingues où elle se constitue plutôt sans problème, la conscience linguistique dans une société plurilingue est influencée de manière prépondérante par la compétence multilingue de ses locuteurs :

„in der Regel [steigt] der Grad der Bewußtheit der Sprache und des Sprechens, vor allem das externe, aber auch das interne Sprachbewußtsein erhalten konkrete Bezugs- bzw. Abgrenzungspunkte und werden stärker konturiert.“ (Cichon 1995 : 41)

La conscience linguistique fonctionne dans ce contexte comme instrument de ségrégation à travers lequel le locuteur s'intègre aux communautés linguistiques (cf. idem). Il en est d'ailleurs plus conscient- à l'inverse d'un locuteur qui parle une seule langue. Ainsi Wojnesitz constate-t-elle que des enfants, qui sont confrontés à au moins deux langues, disposent (en manifestations métalinguistiques) d'un « hoher Grad an Sprachbewusstheit » (Wojnesitz 2009 : 174). Je suppose que ce fait est transmissible de manière généralisée à tous locuteurs plurilingues.

En outre, les langues qui sont en contact dans une société se trouvent pratiquement toujours dans une hiérarchisation, soit chez les locuteurs, soit à l'échelle sociale, institutionnelle ou étatique.

Je m'arrête ici pour discuter ce sujet de contact linguistique plus précisément sur les pages suivantes, du fait prépondérant que la partie empirique de ce travail se penche sur un groupe social dont les locuteurs sont en contact permanent avec plusieurs langues et variétés.

⁸ Scherfer voit cet aspect sous « fonctions » de la conscience linguistique (cf. Scherfer 1983 : 44s), à la différence de mon classement sous « manifestations ».

II.2.3.4 Le contact linguistique

Le contact linguistique est un « phénomène du contact entre deux ou *plusieurs langues naturelles* au sein de communautés sociales» (Goebel/ Nelde/ Starý/ Wölck 1996 : XXXI, traduction E.H.).

Dès qu'il y a des êtres humains exerçant des habitudes linguistiques différentes côte à côte, il y a également du contact linguistique. Ce phénomène ne se trouve pas seulement sur le plan des langues (comme on peut le croire selon la citation de Goebel et al.), mais aussi au niveau dialectale⁹, et à mon avis- et aussi sous l'aspect sociologique- même au niveau sociolectale (c'est-à-dire entre deux groupes sociaux différents ; par exemple entre adolescents et parents ou entre professeurs et ouvriers). Il n'apparaît pas comme seul événement mais effectivement comme une partie abstraite du contact culturel étendu (cf. Zimmermann 1992 : 47).

Je m'en tiens à l'opinion de Zimmermann disant qu'il est sensé de distinguer analytiquement entre individu et communauté en parlant des porteurs d'une langue (Zimmermann 1992 : 47) ce qui correspond à l'idée de Riehl qui distingue entre contact linguistique dans la tête d'un locuteur plurilingue et celui dans un groupe plurilingue (Riehl 2004 : 12).

Transposé au sujet de ce dossier, ce sont des individus sénégalais et français qui sont en contact linguistique et, au niveau communautaire, le groupe linguistique des langues africaines est en contact avec le groupe linguistique français. Ce fait inclut aussi le groupe sénégalais qui appartient à la communauté linguistique qui parle français.

Pour ce dossier, on peut distinguer deux niveaux essentiels de contact linguistique :

Premièrement, le contact des langues africaines comme le wolof, le peul, etc. avec la langue française. Dans ce cas-là, le contact est surtout situé au Sénégal ; dans le cas des étudiants vivant en France, ce processus se trouve aussi dans l'Hexagone.

En tenant compte du contact supérieur culturel, on peut parler d'une constellation interethnique, c'est-à-dire d'un contact entre deux communautés linguistiques différentes (cf. Zimmermann 1992 : 51).

⁹Je parle ici au sens large des ces termes - pour une explication approfondie voir Weisgerber 1996.

Deuxièmement, on peut constater un contact linguistique au niveau dialectal quand il s'agit de Sénégalais qui parlent la variété sénégalaise du français et qui sont en contact avec des Français de l'Hexagone parlant le soi-disant 'français standard'¹⁰.

II.2.3.4.1 Contact linguistique de l'individu

Un contact culturel- et de même un contact linguistique- a des conséquences sur les langues qui sont en contact, ce qui enchaîne des conséquences sur les porteurs de ces langues (cf. idem : 53).

Concernant les habitudes linguistiques d'un individu en contact interethnique, Giles (1979) propose une « Typologie des manières comportementales » qui se révèle utilisable pour le contexte des étudiants sénégalais à Nice :

- *Language choice situation* : Les locuteurs sont bilingues (dans notre cas aussi plurilingues) et ils choisissent la langue selon les différents facteurs (situation, sujet, partenaire de communication,...).
- *Accommodation situation* : Les locuteurs parlent leur propre langue seulement entre eux. Dès qu'il y a un représentant d'un autre groupe linguistique, indépendamment de tous les facteurs, on échange dans la langue de celui-ci.
- *Assimilation situation* : Les locuteurs d'une langue abandonnent celle-ci et utilisent uniquement la langue d'une autre communauté ethnique.

Zimmermann fait remarquer que son étude ne montre pas les conditions et les raisons qui mènent à ces situations (cf. Zimmermann 1992 : 55)- ce qui est un fait incontestable, mais un processus que Giles n'avait peut-être pas l'intention de montrer. Une critique de Zimmermann à laquelle, par contre, j'adhère est celle qui prétend que ce modèle ne montre pas toutes les stratégies d'un individu en contact linguistique (cf. idem). Elles peuvent être vues dans un continuum entre les différentes situations expliquées par Giles et même prendre une forme toute différente. Les locuteurs peuvent devenir par exemple bilingues ou s'obstiner dans la langue autochtone (cf. idem).

¹⁰ Je parle dans ce contexte d'un 'français standard' entre guillemets, car je suis d'avis qu'une attribution comme telle est d'une certaine façon objective, car au Sénégal, pour rester dans notre exemple de contact linguistique, le 'français standard' est un français coloré de la phonétique, lexique, sémantique, syntaxe, etc. sénégalais.

Ce modèle a beau comporter des aspects qui peuvent être critiqués, il montre bien des situations d'un contact linguistique entre des individus parlant des langues ou des variétés différentes et servira par conséquent comme indice pour l'analyse des interviews. Il est pourtant important de garder à l'esprit qu'il est bien possible que les informateurs parlent plus que deux langues, ce que je développerai plus tard.

Un autre modèle de graduation qui se réfère non seulement au contact linguistique mais aussi au contact culturel- et de plus aux groupes et non seulement à l'individu- est celui de Cichon (1998 : 73-75). Sa triade doit servir à la définition des *distances sociales* qu'on situe sur un spectre entre le point final de la ségrégation d'un côté et l'acculturation de l'autre. La première se comprend comme la plus grande démarcation sociale possible d'un groupe linguistique en contact, la deuxième comme une harmonisation culturelle à la culture en contact. Une harmonisation complète équivaldrait à une assimilation (qu'on a vu chez Giles).

Au milieu des deux est placée ladite *interculturalisation* que Cichon comprend comme oscillant entre les deux « extrêmes ». Selon le contexte, le locuteur choisit ainsi la langue/ culture primaire, celle en contact ou unit les deux en même temps. Un spectre infini de variations se constitue et j'en vois deux concrètement décrits dans le modèle de Giles (*language choice situation* et *accommodation situation*).

Comme déjà dit, ce modèle s'applique en fait à un groupe, mais révèle également le comportement possible d'un individu. La triade sera donc vue comme une transition à la discussion des communautés linguistiques en contact dans le chapitre qui suit et en même temps indicateur pour le fait qu'individus et groupes s'influencent et se chevauchent dans un échange permanent.

II.2.3.4.2 Contact linguistique d'une communauté

A travers le comportement et les énoncés des individus d'une même communauté, il est possible d'établir les caractéristiques de cette communauté. C'est pour cela que le modèle de Giles, lui aussi, peut dévoiler également les caractéristiques du groupe des sénégalais étudiants à Nice.¹¹

¹¹ Ainsi écrit Kremnitz „Wenn auch die gesellschaftliche Mehrsprachigkeit ein Phänomen der Gesellschaft ist, konkret gelebt und erlebt wird sie von jedem Individuum einzeln. Erst die Summe dieser individuellen Erfahrungen [...] kann die gesellschaftliche Situation ausmachen. Allerdings beeinflusst umgekehrt die Gesellschaft durch ihrer Vorgaben die Erfahrungen und die Praxis des einzelnen mit.“ (Kremnitz 1990 : 54)

Il me paraît important d'éclaircir l'utilisation de deux termes qui apparaissent dans le contexte de 'groupe' linguistique : je distingue le 'groupe' de l' 'éthnie' que je vois plutôt caractérisée par son origine, sa culture et sa distribution territoriale et dont le groupe fait seulement une *partie*¹². Concernant la relation avec la langue, Madera explique comme suit :

“A speech community will be taken as a different human aggregate than nation, ethnic group, and minority (though some of these may sometimes be speech communities).” (Madera 1996: 169)

Le terme de la 'communauté' me servira par contre comme synonyme de 'groupe'. Hymes définit une communauté linguistique comme “a community sharing knowledge of at least one form of speech and knowledge also of its patterns of use” (Hymes 1974: 51). Cette “form of speech” est ainsi le point commun de la communauté linguistique avec laquelle l'individu s'identifie (au sujet de l'identité voir chapitre « II.2.3.8 L'Identité »).

Quand deux communautés linguistiques sont en contact, Zimmermann (1992 : 69) constate deux possibilités de conséquences sur les communautés à l'échelle sociale¹³:

1. Chacune s'obstine à sa langue autochtone.
2. Les deux communautés deviennent bilingues : Dans ce cas, alternativement, elles coexistent, égales en droits, ou bien se développe une relation inégale qui se caractérise par une langue dominante et une langue dominée.

¹² Une (vaste, je le concède) définition par rapport à l'éthnie: “Ethnicity could be defined as a self-conscious collection of people united or closely related, by shared experience. The formation of individual and collective consciousness is always interwoven.” (Devetak 1996 : 203).

¹³ Zimmermann décrit les conséquences aussi à l'échelle politique/ étatique d'une communauté ce qui mène soit à un état monolingue, soit à un état bilingue.

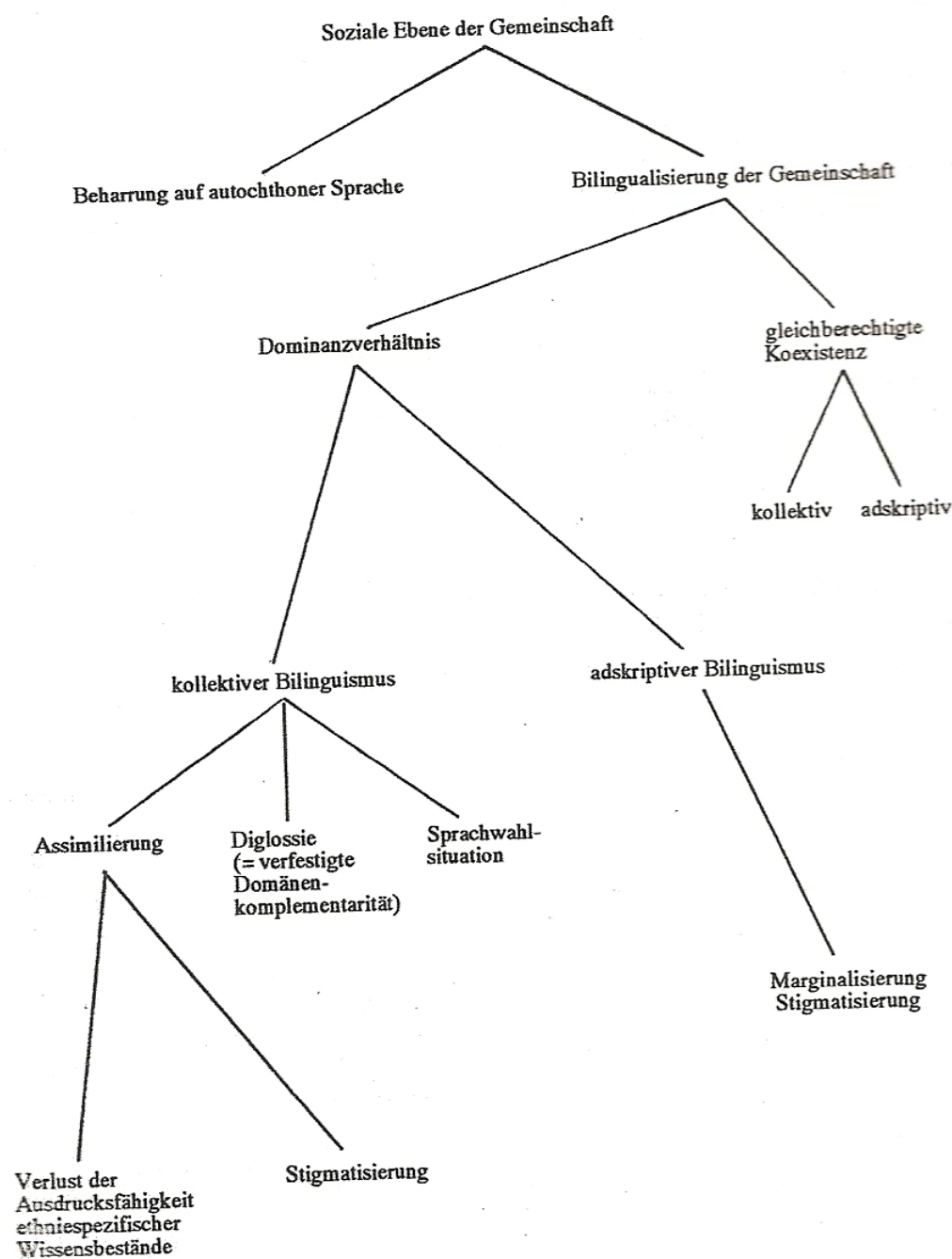


Image 1: « Schema KS 5 » ; Zimmermann 1992 :73 (schème de conséquence de contact linguistique à l'échelle sociale)

Pour revenir au contexte concret de ce dossier, je parle des communautés linguistiques sénégalaises et françaises au sens national (tout en gardant à l'esprit que la « nation » est un concept artificiel). Concernant la situation au Sénégal, c'est le développement vers une asymétrie linguistique qui s'est constitué non seulement entre le français et les langues africaines mais aussi entre le wolof et les autres langues parlées au Sénégal (voir aussi chapitre « III.1.3 Bref tour d'horizon sur l'histoire linguistique au Sénégal »).

Le cas particulier de contact linguistique appelé bilinguisme pondéré, où toutes les langues concernées ont les mêmes droits officiels (comme c'est par exemple la situation en Suisse (allemand, français, italien, rhéto-roman), ou en Belgique (allemand, français, néerlandais)), constitue un fait mondial très rare.¹⁴

Un pourcentage beaucoup plus élevé des contacts linguistiques peut être considéré comme *conflit* linguistique, un terme introduit premièrement par le Catalans Aracil (1965) et le Valencien Ninyoles (1969) en décrivant la situation linguistique dans les pays catalans et valenciens.

Un autre terme, qui a posé les jalons de la discussion scientifique à ce sujet (et à la longue au contact linguistique dans son ensemble) est celui de la diglossie.

II.2.3.5 La diglossie

Au cours de l'histoire, ce terme a connu une évolution complexe qui menait à des définitions les plus différentes, voire contradictoires.

Pour une première orientation, on détermine la diglossie comme « l'emploi de deux langues ou deux variétés linguistiques dans une société ou dans des parties d'une société, selon des règles d'emploi plus ou moins codifiées » (Kremnitz 1991 : 31s) avant de présenter les étapes les plus significatives de son développement et ensuite son application au sujet de ce dossier.

Le terme diglossie dont l'étymologie grecque signifie « bilinguisme », apparaît pour la première fois sous la plume du linguiste William Marçais en 1930 dans sa description de la situation linguistique des pays arabophones. On retrouve le mot les années 1970, chez le philologue et écrivain Ionnis Psichari. Il l'utilise pour expliquer la situation entre les deux variétés de langue en Grèce. Il la définit comme conflictuelle et pose ainsi les jalons de l'évolution de ce terme de diglossie jusqu'à nos jours.

C'est ensuite Charles Albert Ferguson qui réutilise le terme en distinguant entre une variété basse (« high ») et une variété haute (« low ») d'une même langue qui se trouvent dans une relation hiérarchique. Il précise la définition de la diglossie comme

« a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety, the

¹⁴ Et également ici, il faudrait contempler de plus près cette situation linguistique qui souvent paraît égale au premier regard mais qui ne correspond pas nécessairement aux documents officiels !

vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community or ordinary conversation. » (Ferguson 1959: 336)

C'est ensuite Joshua Aaron Fishman, sociologue nord-américain, qui élargit en 1967 le concept fergusonien en cessant de limiter la diglossie aux variétés d'une même langue (c'est-à-dire de la même genèse linguistique). Selon lui, chaque forme linguistique (soit des langues, des dialectes ou des registres) peut se retrouver dans un contact diglossique avec une autre, quelle qu'elle soit- leur étymologie linguistique importe peu.

De plus, Fishman emploie pour la première fois le terme de 'bilinguisme' dans le contexte diglossique : il le considère comme une caractéristique du comportement linguistique d'un individu et le discerne de la situation diglossique qui se constitue à l'échelle socioculturelle. En outre, il introduit la notion du 'domaine' dans les sciences sociolinguistiques pour préciser les différents domaines et sujets de la vie (comme la famille, l'emploi, l'église, l'administration, etc.) qui jouent un rôle essentiel dans le déroulement des relations sociales. Il s'agit d'une appellation qui reste courante jusqu'à nos jours et qui sera donc appliquée également dans la recherche empirique de ce dossier. De plus, Fishman formule la question *Who speaks what language to whom and when?* qui détermine par la suite l'essentiel du contenu sociolinguistique.

Bien que les concepts de Fishman et Ferguson soient au bout du compte des approches très étroites et éloignées de la réalité, l'idée de la diglossie reste un concept toujours actuel.¹⁵

Ainsi se trouvent des approches plus larges et utilitaires, comme celles de Kloss (1976)) ou Lüdi (1990). Ce dernier défend l'idée qu'un contact diglossique n'est pas forcément conflictuel. Sa vision s'oppose donc totalement aux théories de Ninyoles (1969) et Aracil (1965), défenseurs de la langue catalane envers le *castellano*, ou à celle de l'occitaniste Lafont (1979).

Mais les conceptions diglossiques élaborées jusqu'ici sont encore peu utilisables pour le contexte africain. En effet, la situation linguistique répandue sur le continent d'Afrique n'est pas tout à fait celle d'un bilinguisme. Elle se caractérise surtout par l'usage de plus

¹⁵ Cf. à ceci la conclusion de Zimmermann (1992: 65) qui dit que « beide Konzeptionen sind praktisch wenig hilfreich. Andererseits hat sich das Konzept als solches, trotz seiner Unzugänglichkeit als fruchtbar erwiesen ».

de deux variétés et langues. La majorité des locuteurs grandit dans un pays africain est plurilingue¹⁶. L'approche fishmanienne mentionnée plus haut pose ainsi seulement les jalons pour un concept de la diglossie saisi plus largement. Ainsi Kremnitz (1990: 31) remarque-t-il :

„Und vermutlich wird man in kolonialen und postkolonialen Gesellschaften ein noch komplexeres Modell errichten müssen, in dem ein oberes Strat der Gesellschaft (die-ehemaligen- Kolonialherren) nur H beherrscht, ein unteres (die- ehemals-Kolonisierten) nur L, das allerdings in Form mehrerer Sprachen oder Varietäten auftreten kann, zwischen die sich ein zweisprachige Schicht schiebt, welche sozusagen das „Gelenk“ der Gesamtgesellschaft darstellt.“

Cette pensée se trouve chez Haarmann. Consacrons-nous y de plus près dans les paragraphes suivants.

II.2.3.5.1 La „Typik“ selon Haarmann

La conception de Haarmann (1983) élargit la diglossie en réfléchissant sur l'influence de la mobilité et de la conscience linguistique des gens concernés par un contact diglossique (1983 : 28s), ainsi qu'en définissant- et cela nous rapproche de la situation linguistique du Sénégal- la diglossie comme contact linguistique entre *plusieurs langues* (1983 : 32). Il donne des exemples de "Bezugsgruppen" comme les Rhéto-romans au canton des Grisons en Suisse ou les Juifs au Royaume de Pologne (Congrès de Pologne) avant l'année 1914 qui se servent de plusieurs langues ou bien variétés. Celles-ci- s'appuyant sur le concept fergusonien- sont distinguées entre des variantes « hautes » (H) et des variantes « basses » (L) qui sont- selon les circonstances linguistiques- encore subdivisées en H₁, H₂, même en H₃, en L₁ et L₂. Haarmann parle ici d'une polyglossie (un terme d'ailleurs fréquemment utilisé en parlant d'une société plurilingue).

Dans le cas des Juifs en Pologne (un cas de diglossie très diversifiée), l'auteur constate les variantes suivantes : hébreu (variante H₁), polonais (variante H₂), russe (variante H₃), yiddish (variante L₁) et polonais (variante L₂).

Il s'agit ainsi d'un concept de diglossie qui inclut premièrement les langues utilisées au contact linguistique, deuxièmement leurs variétés qui sont partiellement utilisées dans des contextes spécifiques (voir les variantes du polonais H₂ et L₂) ce qui enchaîne - troisièmement- une différenciation hiérarchique des formes linguistiques entre « haut » et « bas ».

¹⁶ Voir aussi chapitre 'Plurilinguisme' suivant.

En ce qui concerne la situation diglossique au Sénégal on pourrait imaginer un cas similaire.¹⁷ Avant d’y revenir pour le décrire précisément, deux aspects linguistiques importants de la compréhension diglossique au sens large doivent être discutés, notamment l’usage de plusieurs langues dans une même société ou par un individu et les termes de ‘prestige’ et de ‘statut’.

II.2.3.6 Plurilinguisme

Plurilinguisme national et social

La majorité des hommes est plurilingue et/ ou vit dans une société multilingue (Lüdi 1996a: 234).¹⁸ Ce fait peu répandu dans les têtes européennes grandi dans des sociétés *apparemment* unilingues, dans une „urwüchsigen Nation“, qui s’exprime dans une seule langue (Schulze 1994, cf. Lüdi 1996a: 233). Cette idée n’est qu’...une idée. La réalité nous montre que l’homme est un être social diversifié dans tous ses aspects et que le monolingue n’est qu’un concept politique animé par la volonté du pouvoir.

A l’inverse de la pensée occidentale- et en particulier de la tradition française de « l’Etat-nation » héritée de la Révolution et de la tradition de la « nation culturelle » née du romantisme allemand, qui, toutes les deux considèrent la langue comme lien commun de la nation, les états africains s’en tiennent à la diversité linguistique. Ainsi peut-on citer à titre d’exemple, les langues acceptées officiellement au Sénégal¹⁹.

Dans le cadre de ce chapitre, il faut également se demander si la diversité linguistique au sein d’une communauté ou bien d’un état est vue par les locuteurs comme conflictuel (donc diglossique au sens initial du terme) ou comme une situation de contact plutôt positive.

Je pense qu’une réponse se trouve dans la conscience linguistique, plus précisément dans le *savoir* linguistique : un exemple est la lutte des locuteurs occitans et catalans en Europe pour un statut réel de leurs langues. A travers la conscience, le savoir linguistique sur leur situation préjudiciable, ils ont pu poser des exigences à la politique (cf. Cichon 2001 : 192).

¹⁷ Une illustration de mes pensées se trouve chez Cichon (2001: 190): “Neben dem Kontakt/Konflikt zwischen ehemaliger europäischer Kolonialsprache und autochthoner Sprachen treffen wir auf diglossische Verhältnisse zwischen afrikanischen Sprachen.“

¹⁸ J’utiliserai par la suite ‘plurilingue’ et ‘multilingue’ comme des synonymes.

¹⁹ Voir chap. « III.1.4. L’état linguistique actuel au Sénégal ». Il faut pourtant noter qu’une telle facilité de reconnaissance officielle des langues devrait être également contemplée d’une façon critique.

Un autre exemple venant d'Amérique latine montre que les locuteurs indigènes, d'abord, ne voyaient pas le contact linguistique comme conflictuel entre les langues autochtones et la langue du colonisateur. Ils ne se sentaient pas mis en danger au sujet de leur existence autochtone, parce qu'ils n'avaient pas la *conscience* de l'état linguistique de leur environnement (entre autre aussi parce qu'ils étaient le groupe le plus grand par rapport au groupe du colonisateur). Cela a changé depuis que les deux dernières décades quand le savoir sur les relations linguistiques entre langue(s) dominée(s) et langue dominante s'est répandu dans la communauté (cf. Cichon 2001 : 191s).

Plurilinguisme individuel

Le plurilinguisme au niveau d'une société (et j'évite ici consciemment de parler d'un 'état' ou d'une 'nation' !) se reflète dans l'individu et inversement.

Dans ce contexte se pose la question de savoir ce que signifie en fait « homme plurilingue » - question dont la réponse est aussi variée que celle des définitions de la conscience ou de la diglossie évoquées ci-dessus.

En plus des définitions 'étroites' de plurilinguisme, comme celle de Bloomfield qui parle d'un „native-like control of two languages” (Bloomfield 1933 : 56), existent des tentatives de descriptions plus larges, et auxquelles je souscris, qui disent que :

„mehrsprachig [ist], wer sich irgendwann in seinem Leben im Alltag regelmäßig zweier oder mehrere Sprachvarietäten bedient und auch von der einen in die andere wechseln kann, wenn dies die Umstände erforderlich machen, aber unabhängig, von der Symmetrie der Sprachkompetenz, von den Erwerbsmodalitäten und von der Distanz zwischen den beteiligten Sprachen.“ (Lüdi 1996a: 234)

Ces « circonstances » et la « symétrie » mentionnées dans la citation de Lüdi font allusion aux aspects du contact diglossique qui influencent de manière prépondérante les mouvements sociaux. En effet, c'est (souvent) en raison des faits qui *entourent* la communication qu'un individu plurilingue utilise telle ou telle langue, ce qui dévoile aussi un certain déséquilibre (social) entre les langues, et aussi entre les individus. Deux termes supplémentaires sont ici à mentionner, qui méritent d'être discutés en détail pour le contexte de ce dossier :

II.2.3.7 Statut et prestige

Dès qu'il y a (au moins) deux formes linguistiques (soit des langues, soit des variétés d'une langue), il semble que les rapports deviennent plus ou moins asymétriques. C'est-à-dire les formes linguistiques en contact sont utilisées de manière différente par leur locuteurs- l'une devient ainsi dominante, l'autre dominée (cf. Kremnitz 1995 : 206). Ce déséquilibre- la question du développement conflictuel ou non reste posée- se manifeste dans les termes de 'statut' et de 'prestige'. Le premier est déterminé au niveau officiel, le deuxième se trouve à l'échelle non-officielle au sein d'une société :

« Le statut d'une langue se fixe par la voie légale. Cela se fait, pour les langues employées officiellement, souvent dans les constitutions des Etats, mais la définition du statut peut se faire également par des textes moins importants. Mais à côté de leur statut officiel, les langues jouissent également d'une appréciation au sein de la société non institutionnalisée (ou de parties de cette société) : elles ont donc un certain prestige. » (Kremnitz 1996 : 251)

C'est un fait qu'un individu est souvent jugé par la langue qu'il parle et la connotation favorable ou non, attribuée à celle-ci. Statut et prestige linguistique sont en conséquence des facteurs prépondérants de la façon dont la relation se passe entre deux individus ou communautés- en d'autres termes : « définir une langue c'est définir une ethnie ou un groupe de locuteurs » (Chaudenson 1992 : 128, dans : Begle 2003 : 28).²⁰ A mon avis, il s'agit d'ailleurs des généralisations que j'appellerais des « raisonnements stéréotypes »- qui eux-mêmes résultent de la conscience linguistique (cf. Cichon 1995 : 33)- évolués des préjugés qui se manifestent dans les énoncés concrets des individus. A l'origine de ces préjugés se trouvent, selon moi, deux causes : soit l'individu reprend l'opinion répandue dans sa communauté sans la remettre en question²¹; soit l'individu a vécu des expériences dont il tire des jugements de façon généralisant, et part ainsi de son point de vue subjectif²².

Et pourtant, le statut réel ou fictif d'une forme linguistique dépend aussi d'autres éléments que de l'impression individuelle et subjective : un facteur important est également le « caractère attrayant » (*Attraktivität*) de la langue/ variété pour les locuteurs

²⁰ Cf. aussi Kremnitz (1995: 75) qui dit: „Der Status, den eine Sprache besitzt, wird leicht auch ihren Sprechern zugesprochen [...]“

²¹ Ce qu'émettent aussi entre autre Cichon (1995: 34) qui parle de „ungesteuerte Übernahme geistiger Ausrichtungen der Eltern bzw. zentraler Bezugspersonen“ (se référant lui-même à Quasthoff (1987)) et Kremnitz (1990: 58): „Der einzelne erlebt die Sprachen einer Gesellschaft zunächst in ihren Wertungen und ihrem Gebrauch als weithin vorgegeben.“

²² On peut tirer des parallèles avec l'approche ethnocentrique (Adorno et al. 1950 dans : Cichon 1995 : 34), qui décrit les pensées stéréotypes comme évoluées de la non-conscience.

en ce qui concerne les domaines où la langue/ la variété est utilisée (cf. Kremnitz 1990 : 76) et quels « buts » on peut atteindre avec celle-ci dans la société. Ces caractéristiques sont souvent celles de la langue dominante, „im Normalfall wird die herrschende Sprache zur Zielsprache, die alle Spracher [sic] beherrschen wollen, da erst diese Kompetenz das Tor zu allen gesellschaftlichen Positionen aufmacht “ (Kremnitz 1990: 74).

Dans ce cas-là, le statut va de pair avec le prestige. Même si l’on croit que le statut est le plus souvent relié au prestige, ceci n’est pas obligatoire : une langue non reconnue officiellement, donc sans statut réel, peut jouir d’un prestige beaucoup plus grand au sein de sa communauté linguistique que la langue profitant du statut officiel. C’est là, où les locuteurs parlent de la « langue du cœur » (Kremnitz 1990 : 58s) dont le „capitale symbolique“ (Gumperz 1982, Bourdieu 1982, dans : Lüdi 1996a : 239) est loin au-dessus de celui de la langue officielle.

La situation catalane illustre cela de manière exemplaire. Ce cas a démontré qu’il est possible de passer d’une forme linguistique manquant d’abord de reconnaissance officielle à une langue inscrite dans les documents publics de l’état. Cela nous indique également le pouvoir qu’une communauté (linguistique) peut exercer sur la politique de langues d’un pays²³ (cf. aussi Kremnitz 2001 : 167), c’est-à-dire que le prestige (ainsi que l’identité) que les locuteurs d’une langue/ variété attribuent à celle-ci peut entraîner des changements positifs à l’échelle du statut et du corpus (cf. Cichon 2001 : 182).

Tous ces mouvements sont typiques pour des contacts *interlinguistiques*. Une communauté monolingue ne sera jamais confrontée avec de tels processus, car des connotations hiérarchiques se produiront seulement au niveau *intralinguistique*, c’est-à-dire entre des variantes de cette langue. Ces connotations ne seront, par contre, jamais- puisqu’il n’y a pas d’alternative- appliquée à la langue entière (cf. idem : 186).

II.2.3.7.1 Statut et prestige : l’exemple de la colonie

Le contact linguistique au sein d’un pays (autrefois) colonisé est une situation particulière. En effet, le colonisateur, locuteur *externe*, a imposé avec rigueur un statut

²³ Il faut admettre que ce terme offre un terrain de recherche qui dépasserait de loin le cadre de ce travail en voulant lui rendre justice. Pour plus d’informations consulter par exemple Labrie (1996) ou de Cillia/ Busch (2006).

officiel et obligatoire de sa langue dans le pays colonisé. Les locuteurs d'autres langues se sont alors trouvés dans une situation dominée.

Quant au comportement linguistique du colonisé envers la langue du colonisateur, on peut constater deux possibilités de réactions (collectives ainsi qu'individuelles) qui peuvent être imaginées comme deux pôles entre lesquels se trouve un spectre de variations possibles :

1. Le locuteur s'oppose à la langue du colonisateur.²⁴ C'est le cas où la langue vernaculaire a un prestige beaucoup plus grand que la langue dominante (cf. Oppenrieder/Thrumair 2003 : 46).
2. Le locuteur s'adapte aux règles du colonisateur et utilise la langue de celui-ci. Le cas le plus radical est l'assimilation linguistique (et par conséquent souvent culturelle) du colonisé qui abandonne sa langue (ou même ses langues). La raison de ce rapprochement, voire de cette assimilation, est le souhait, la volonté d'être intégré dans le groupe dominant et de quitter ainsi la marginalité sociale (cf. Kremnitz 1990: 76) dans laquelle le colonisé se voit, car, selon sa conscience linguistique, sa langue est inférieure à celle de son colonisateur. Ces pensées hiérarchiques s'imposent d'autant plus que la langue dominante profite du statut dans le pays et est donc représentée dans certains domaines qui ne sont accessibles qu'avec des connaissances de cette même langue. Celle-ci est la „Tor zur Welt“ qui permet aux locuteurs colonisés de profiter de la sphère d'activité et d'influence du colonisateur.

Le français au Sénégal, en tant que langue de l' (ancien) colonisateur, est un tel exemple : avoir des connaissances dans cette langue « autorise » les locuteurs à faire des études, à profiter peut-être d'un séjour en France, à entrer dans le domaine politique international ou parfois à trouver un emploi mieux établi. Le cas de l'assimilation linguistique absolu est par contre très rare, car les locuteurs au Sénégal sont assez fiers de leurs langues autochtones.

Le français dans son rôle de langue du colonisateur dispose toutefois également d'un certain degré de prestige, donc d'une affection du côté des Sénégalais- un fait auquel je m'intéresserai aussi dans la recherche empirique- surtout par rapport au wolof, la langue

²⁴ cf. Zimmermann (1992: 64) qui dit: „Diglossie-Situationen, die durch koloniale Expansion entstanden sind, haben das tendenzielle Merkmal, daß sich die Betroffenen gegen das Erlernen der kolonialen Sprache wehren.“

vernaculaire la plus répandue au Sénégal, parlée par 80 à 90 % des Sénégalais et ainsi beaucoup plus utilisée que le français.

II.2.3.7.2 Adaption du modèle haarmannien à la situation linguistique au Sénégal

Les rapports entre prestige et statut des langues parlées au Sénégal révèlent une complexité linguistique caractéristique de l'espace africain. Pour sa compréhension plus claire, j'essayerai ici de l'expliquer avec le concours de la conception de Haarmann (1983) sur la „soziale Funktionsteilung von Sprachformen im Rahmen eines Diglossieverhältnisses“ tout en déclarant qu'il ne s'agira seulement d'un rapprochement et d'une simplification de la situation linguistique réelle.

Ainsi peut-on constater que le français est une variante H qui domine par exemple dans l'administration ou dans les salles de cours à l'école ou à l'université. La variante L1 est représentée par le wolof, qui, dans ce contexte, bénéficie d'un statut inférieur à celui du français et qui est parlé hors des cours. S'y ajoutent d'autres langues nationales qui sont quantitativement moins utilisées. Elles représentent les variantes L2, L3,...

Ceci est pourtant plus complexe qu'il n'y paraît car le wolof joue dans l'administration du quotidien un rôle beaucoup plus important. Par conséquent, cette langue est une deuxième variante H à côté du français. A l'échelle officielle, on trouve ce parallélisme dans des discours du président sénégalais tenus au pays qui les récitent d'abord en français, puis en wolof. Transposant ce modèle aux Sénégalais vivant en France, le français domine clairement la variante H aux circonstances officielles tandis que le wolof représente la première variante L. Je conclus ici avec un petit schéma résumant les situations linguistiques discutées dans les derniers paragraphes :

Groupe de référence	Division fonctionnelle
<i>Sénégalais au Sénégal</i>	Français (variante H1)
	Wolof (variante H2)
	Autres langues nationales : peul, sérère, soninké,... (variantes L1, L2, L3,...)
<i>Sénégalais en France</i>	Français (variante H1)
	Wolof (variante L1)
	Autres langues nationales : peul, sérère, soninké,... (variantes L2, L3, L4,...)

Tableau 1: Schème de la situation linguistique au Sénégal

Pour clore ce chapitre, il me paraît important de souligner le fait que, chaque interlocuteur, indépendant du répertoire linguistique, est mis sur une certaine pression pragmatique, selon la façon dont il se voit dirigé dans son usage linguistique par des règles sociales.²⁵ Ainsi « chaque prise de parole indique quelque chose sur la situation sociale et hiérarchique de celui qui parle » (Kremnitz 1991 : 32).

II.2.3.8 L'identité

La langue est toujours un élément qui fait partie d'une personne et qui est reliée fortement aux caractéristiques de celle-ci ainsi que d'un groupe. On peut ainsi dire qu'elle appartient à l'identité personnelle et collective et participe essentiellement à sa qualité. C'est pourquoi ce sujet est repris et discuté dans les paragraphes qui suivent.

II.2.3.8.1 Conceptualisation du terme

L'origine du terme « identité » se trouve effectivement dans les mathématiques où on parle de deux éléments qui sont identiquement les mêmes, c'est-à-dire qu'ils ne se distinguent pas. Le vocable fait l'objet d'un grand changement²⁶ en étant utilisé dans d'autres disciplines scientifiques comme la sociologie et la psychologie où on parle de « s'identifier », ce qui ne veut plus dire une identité absolue mais une identification *partielle* d'une personne avec quelque chose ou quelqu'un, par exemple avec sa profession ou son père. Ces éléments partiels sont considérés comme les plus importants, qui mènent à cette identification. 'L'individu', en revanche, se caractérise par le fait qu'il y a au moins un critère dont il se distingue par rapport à tous les autres individus (cf. Zimmermann 1992 : 76s).

L'identité d'un individu au sens psychologique ne se constitue pas toute seule, mais à travers le contact avec l'environnement, avec une société : « C'est l'ensemble des circonstances qui font qu'une personne est bien telle personne déterminée » (Larousse

²⁵ Cf. la citation de Busch/ Busch qui dit: „Menschen treffen ihre Sprachenwahl und ihre sprachlichen Entscheidungen nicht in einem ‚wertneutralen‘ Raum.“ (Busch/ Busch 2008: 146)

²⁶ D'autant plus qu'il est l'objet d'utilisation courante au quotidien, comme on peut le remarquer dans une émission du journal ZIB : „Das will nämlich die Identität von all jenen Österreichern wissen [...] An der Supermarktkasse- so berichten morgen die Salzburger Nachrichten- muss man dann Name und Adresse angeben.“ (dans: ZIB 2, 01.02.2011)

1981 : 509). Consacrons-nous en détail à ces deux aspects de l'identité- celui d'un groupe et celui d'un individu.

II.2.3.8.2 L'identité collective

Un groupe social se désigne par des caractéristiques spécifiques, qui peuvent être par exemple un espace, des coutumes, des valeurs, un nom, une même descendance, le sexe ou certaines traditions. Un autre facteur qui peut constituer un groupe est évidemment la langue qui est, dans ce cas, le symbole de l'identité (cf. Madera 1996 : 173). La solidarité avec un groupe, donc l'identification avec son « symbole », se produit à travers la conscience des acteurs sociaux.

Chaque groupe a sa structure qui se distingue des autres groupes dans une société. C'est pour cela que Zimmermann parle aussi d'un « individu collectif » (Zimmermann 1992 : 92s). Un autre parallèle avec l'individu s'établit au niveau de la perception, car un groupe se voit lui-même souvent différemment qu'on ne l'aperçoit de l'extérieur.

En plus du facteur communicatif, c'est l'appartenance religieuse et nationale qui est prédominante (ou alors ce sont les appartenances religieuses et nationales qui sont prédominantes) dans la constitution des groupes en général. A l'inverse de ce qui existait au moyen âge, où l'élément unificateur pour un groupe était le plus souvent la religion, c'est aujourd'hui, et ce depuis le XIX^e siècle, la « nationalité » qui détermine fréquemment l'adhésion à un groupe (Kremnitz 1995 : 5)²⁷ - une valeur qui en fait n'est pas née au sein des sociétés mais plutôt provoquée par la politique.

Celle-ci est aussi un facteur important en ce qui concerne le rapport entre les groupes en contact: c'est elle qui a le pouvoir de soutenir l'un et de défavoriser l'autre, ce qui peut mener jusqu'à la dénégation d'un groupe (linguistique). Le comportement des différents groupes reflètent tous ces facteurs ce qui a de nouveau son influence sur statut et prestige.

En outre, une telle politique se sert- entre autre- de la langue pour prétendre à une unité à l'intérieur de ses frontières (voir chapitre « II.2.3.8.4 L'identité linguistique »). Autrement dit, la langue est l' « agrafe » qui unit la nation.²⁸

²⁷ Kremnitz parle dans ce contexte aussi de la „sehr diffuse [...] Größe“ (Kremnitz 1995 : 5).

²⁸ Une observation que Benedict Anderson discutait en 1983 dans son œuvre ” Imagined Communities”.

II.2.3.8.3 L'identité individuelle

Comme les individus collectifs, l'identité d'un individu se constitue à travers « les autres », à travers leurs jugements et leurs opinions. Il s'agit, bien entendu, d'individus du *même* groupe social (cf. Mead 1968 : ? dans : Zimmermann 1992 : 81)²⁹.

La question de l'identité n'est pas constamment présente. Elle apparaît seulement au moment où l'individu ressent son identité chanceler, donc un déséquilibre, en d'autres mots : quand il y a un problème identitaire.

Comme l'identité s'efforce toujours d'harmoniser tous ses aspects, elle est obligée de s'adapter aux nouveaux événements (cf. Cichon 1995 : 32). Tout en ayant un « centre » qui se manifeste dans des caractéristiques stables³⁰, l'identité se montre dans un certain dynamisme qui dure tout au long de la vie.

Ces explications relèvent d'un point de vue qui s'est développé seulement dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Hall (2000, ¹1994) parle du « sujet postmoderne » qui se trouve dans une « crise de l'identité » contrairement au sujet des lumières dont l'identité possède plus ou moins une base et reste statique. L'identité moderne, par contre, se voit 'décentrée' et 'fragmentée' (cf. Hall 2000 : 180s). Selon Laclau (1990 : 40) la *dislocation* est dans un sujet portant plusieurs centres décisionnels qui font vaciller les identités stables du passé. Ils permettent ainsi des nouvelles possibilités d'articulation (cf. Hall 2000: 185). „In uns wirken widersprüchliche Identitäten, die in verschiedene Richtungen drängen, so daß unsere Identifikationen beständig wechseln.“ (idem: 183). Cela veut dire que l'identité évolue au cours de la vie et prend régulièrement une nouvelle forme. „Identity, in this conception, is dynamic and changing...“ (May 2004: 40). Elle dépend de l'environnement (social, politique,...) et de l'époque dans laquelle l'individu vit.

Ces impulsions qui poussent l'identité à un changement de sa structure peuvent être bien ou mal vécues. Ainsi peut-on prendre, à titre d'exemple, le cas d'un individu qui se sent bien intégré dans deux groupes en concurrence, et se voit ensuite vivre dans un conflit de loyauté (cf. Oppenrieder/ Thurmain 2003 : 40). Dans le cas de mes interviewés cela peut être par exemple un changement de lieu qui exerce une telle influence (mais pas forcément négativement) sur l'identité. Ce n'est cependant pas la seule réaction : un

²⁹ Un exemple : Un locuteur d'une variété de l'allemand parlé en Haute-Autriche, ne va jamais prendre au sérieux un locuteur du Schwyzertütsch disant que « Kumm dona ! » (« Viens ici ! ») ne se dit pas et serait d'un registre vulgaire.

³⁰ Oppenrieder/ Thurmain parlent de „(zentrale) Eigenschaften [...], die den gleich bleibenden harten Kern einer Person bilden.“ (Oppenrieder/ Thurmain 2003: 40).

changement peut également avoir des répercussions positives (plus sur cela voir chapitre « III.2 L'aspect de la migration dans ce dossier »).

Une dernière remarque au sujet de l'identité individuelle : Les expériences du passé et du présent marquent l'identité d'une certaine façon absolue, comme ce sont des événements qui sont déjà « là ». Le futur est en revanche encore malléable de sorte que l'individu a une influence réelle sur certains aspects de sa vie. Cela est possible grâce à la conscience (de soi). De cette façon, l'identité d'un être humain se constitue non seulement par ce qu'il a déjà fait et vécu, mais aussi d'une certaine façon par ce qu'il souhaite devenir dans la futur (cf. Zimmermann 1992 : 111).

II.2.3.8.4 L'identité linguistique

La langue est une caractéristique humaine qui contribue essentiellement à l'identité. Elle (la langue) fait partie de la culture³¹ qui elle-même „dient zur überindividuellen Konstruktion sozialer Wirklichkeit, stellt Orientierungsmuster bereit und konstituiert soziale Identität“ (Knapp 2004: 414). Une tentative de décrire l'identité linguistique- à laquelle je souscris- est celle de Cichon (2001):

„Hierunter [sprachliche Identität] läßt sich eine stabile sprachliche Prägung von Sprechern verstehen, die auch unter wechselnden kommunikatorischen Einflüssen als dieselbe ‚identifiziert‘ wird. Sprachliche Identität ermöglicht die Standortbestimmung des Einzelnen innerhalb einer Sprach- und Kommunikationsgemeinschaft und ist damit ein Instrument sozialer Integration.“ (Cichon 2001 : 184)

L'identité linguistique participe à la composition des groupes sociaux, soit des groupes linguistiques soit des groupes nationaux qui définissent la langue comme « colle » entre les membres de l'état. Elle est ainsi un critère de l'identité collective.

Une raison que je vois dans la capacité unificatrice des langues est leur particularité de voir et de décrire l'environnement. Comme chaque groupe peut être vu comme un « individu collectif », Humboldt décrit aussi la langue comme un individu (Humboldt IV : 432 dans Zimmermann 1992 : 197)³² qui se distingue d'une façon unique des autres. La comparaison avec l'individu illustre également le caractère dynamique de la langue- et

³¹ Je souligne qu'elle n'est qu'un élément de l'identité ; mais, je le concède, une qualité très importante (cf. Kremnitz 1995 : 11).

³² La comparaison des langues avec les organes, qui se trouve aussi chez Humboldt, est par contre une optique qui paraît entre-temps surannée.

dévoile de nouveau les parallèles entre identité et individu. Humboldt émet de plus l'idée que les langues n'entraînent pas des vues différentes du monde, ou l'inverse, mais „dass [...] mehrere Sprachen in der That mehrere Weltansichten *sind*“ (Humboldt IV: 420 dans idem, marque italique : E.H.)- une pensée encore vivante un siècle plus tard d'après l'hypothèse Sapir-Whorf la plus connue : les deux scientifiques supposent ici que la langue forme les pensées du locuteur cf. (Whorf 2003).

La langue, comme déjà dit, fait partie de l'identité, qui dispose d'un dynamisme causant diverses actions et différents comportements et qui appartient de nouveau à la conscience linguistique. À l'opposé de celle-ci, qui se représente en rôle d'un acteur, elle se caractérise cependant plutôt comme un état. (cf. Cichon 1995 : 33). C'est ainsi qu' „[...] Identität hilft in ihrer Eigenschaft als Abgrenzungsinstrument bei der Absteckung der Felder, auf denen das Bewußtsein als Kultur- und Sprachbewußtsein agiert“ (idem).

Concernant des locuteurs plurilingues, il arrive que des problèmes identitaires se manifestent quand l'identité linguistique est menacée par deux ou plusieurs formes linguistiques en conflit dans une société. L'individu ou bien un groupe plurilingue se voit confronté à des pôles qui, apparemment, ne sont pas conciliables. En visant à s'harmoniser, l'individu (collectif) choisit (consciemment ou inconsciemment) différents chemins pour atteindre cet état pondéré.

Des résultats possibles sont par exemple l'acculturation, la ségrégation ou l'interculturalisation de Cichon qui seront exposés dans le chapitre du contact linguistique.

L'habitus monolingue, comme le prônent les Etat-Nations modernes en Europe par une démarcation vers l'extérieur, et une uniformisation à l'intérieur des frontières (cf. Busch/ Busch 2008: 147), n'est possible qu'à travers une standardisation institutionnelle et culturelle (cf. Gal 2006 : 17)- et en excluant un développement naturel des langues. De facto, cet avis monolingue est loin de la réalité et vit dans le souvenir d'une idéologie herderienne qui considère une société comme unilingue et sans influence d'autres langues, ce qui mène à des problèmes du côté des locuteurs pour trouver et représenter leurs identités plurilingues.

Ces problèmes viennent souvent du prestige que les locuteurs extérieurs accordent à une langue et donc à sa communauté (ou bien l'inverse). Et ce prestige dépend de nouveau de la politique (linguistique) d'un pays.

Quand un changement linguistique est imposé de l'extérieur à un groupe linguistique, comme c'était le cas avec la plupart des pays colonisés, ce changement devient une

menace pour l'identité. Il faut pourtant se méfier des généralisations, car dans notre cas du Sénégal par exemple, le français, entre-temps, fait partie, au moins pour certains domaines, du paysage linguistique sénégalais, comme les langues autochtones.

La politique linguistique contribue ainsi essentiellement à la façon dont les locuteurs dans un pays éprouvent le changement linguistique : comme enrichissement ou bien comme menace identitaire (cf. Oppenrieder/ Thurmair 2003 : 42, 49). La planification linguistique va donc de pair avec la planification identitaire (Zimmermann 1992 : 136 d'après Pool 1979: 5)

III. Le cadre culturel

Ce chapitre est consacré au pays d'origine des informateurs. D'abord, quelques informations générales seront présentées avant de mettre l'accent sur l'aspect linguistique, prépondérant pour ce dossier.

Ce qui donne à cette étude une importance scientifique spécifique est le fait que les informateurs, au moment des entretiens, ne se trouvent pas dans leur pays d'origine, mais à l'étranger et cela pour un certain laps de temps. Ceci entraîne des événements et des développements propres à ce type de changement local. La deuxième partie s'occupe ainsi du sujet de la migration, qui, comme on verra, a une influence essentielle sur la conscience de l'individu et de même sur nos interviewés.

III. 1 Quelques données ethno- et sociolinguistiques

III.1.1 Quelques informations de base sur le Sénégal

Tout en ayant la conscience que cet abrégé sur la situation sénégalaise est très réduit, il me paraît cependant important de présenter les informations de base pour que le lecteur puisse se faire une idée du pays, la mettre en contexte avec les autres parties de ce travail et finalement mieux comprendre son ensemble.

La République du Sénégal est située à l'extrême ouest du continent africain, au bord de l'océan atlantique. Le pays, dont la capitale Dakar se trouve sur la côte, est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali et au sud par la Guinée et la Guinée-Bissau. La Gambie constitue une enclave qui pénètre profondément de la côte à l'intérieur des frontières sénégalaises qui existent au moins depuis la réforme administrative et la fondation de l'AOF (*Afrique Occidentale Française*) en 1904 (cf. Schicho 2001 : 286)



Image 2 : Carte du Sénégal³³

Le président, Abdoulaye Wade, est en fonction depuis 2000. La grande majorité de la population estimée (projection 2009) 12 171 265 millions d'habitants³⁴, notamment 90%, est de confession musulmane, 6% de confession chrétienne, 4 % animiste. A l'instar de beaucoup d'autres pays africains, le Sénégal est caractérisé par une hétérogénéité linguistique et culturelle à la suite de la rencontre des civilisations négro-africaines, arabo-islamiques et occidentalo- françaises (cf. Leclerc 2010, [9.5.2011]).

De plus, la densité de la population varie fortement selon la région : près de 60% réside dans la partie ouest du pays, à savoir les régions de Dakar, de Diourbel, de Kaolack et de Thiès, un peu plus d'un Sénégalais sur cinq (22%) habite dans la région de Dakar.³⁵

III.1.2 Démographie et groupes ethniques au Sénégal

Avant de traiter le paysage socioculturel du Sénégal, il faut mentionner que la classification des groupes ethniques pose certaines difficultés provenant du fait que le pays est caractérisé par une tradition de mobilité des gens et des brassages interethniques. Des saisies statistiques sont par conséquent très difficiles et les résultats rendent compte imparfaitement de la réalité. De plus, des statistiques restent des sujets politiquement

³³ <http://www.embassyconsulates.com/senegal/maps-of-senegal.html> [21.06.2011]

³⁴ <http://www.gouv.sn/spip.php?rubrique19> [21.06.2011]

³⁵ Les chiffres datent de 2002, du rapport du troisième recensement général de la population et de l'habitat, p.13.

sensibles et sont donc à traiter avec précaution. Néanmoins, elles montrent au moins des tendances des variables ce qui permettra au lecteur de se faire une idée de la situation (dém-) linguistique au Sénégal.

Ainsi, peut-on marquer la prédominance de cinq groupes ethniques (parmi une vingtaine existant dans le pays), notamment :

Les Wolofs (43,3%), les Halpoulars (23,8%), les Sérères (14,7%), les Diolas (3,7%) et les Mandingues (3%)³⁶. Certains de ces groupes, qui seront représentés par la suite, constituent en même temps des groupes linguistiques.

L'ethnie wolof, incluant les Wolofs et les Lébous (qui s'assimilent de plus en plus au Wolofs), ne représente pas seulement l'ethnie la plus grande mais aussi le groupe linguistiquement dominant au Sénégal. En raison de leur prédominance dans l'ouest et le centre du pays, ils étaient les premiers en contact avec les colonisateurs et ont profité des positions importantes dans la politique et dans l'administration coloniale et postcoloniale (cf. Gahlen/Geisel 1999 : 62). Cela influence l'ascension du wolof vers la première langue véhiculaire dans le pays et sa prédominance dans les grands centres urbains : entre 80% et 90% de la population parle et comprend aujourd'hui le wolof³⁷.

En outre, une raison indéniable de cette extension est les mariages interethniques dans le cadre desquels les conjoints de différentes ethnies parlent souvent le wolof entre eux et ne transmettent que cette langue à leurs enfants. Ce développement, dit « wolofisation », fait que le wolof est vu comme *la* « langue sénégalaise » indispensable sur toutes les échelles dans le pays (cf. ibidem).

Le groupe ethnique des Halpoulars constitue également- comme les Wolofs- un groupe linguistique englobant tous les locuteurs dont la langue primaire est le poular (appelé aussi le peule), langue répandue dans toute la région subsaharienne (cf. Dumont 1983 : 204). L'ethnie halpoular contient plusieurs sous-groupes dont les plus grands sont les Peuls (ou Fulani) et les Toucouleurs. Les premiers sont majoritairement présents dans l'est du Sénégal, les deuxièmes plutôt dans la région du Fleuve, dans le nord. Les Halpoulars sont connus pour le maintien de leurs traditions et ainsi aussi plus attachés à

³⁶ <http://www.geoplay.de/afrika/senegal/demographie.aspx>, selon recensement 1988. De plus, le lecteur soit informé du fait que l'orthographe des noms des ethnies varient selon les sources et normes. Ainsi peut-on écrire *Halpoularen* aussi *Haal Pulaar*, *Alpoular*, *Foulaphones*,...

³⁷ Les taux varient selon les sources (cf. Leclerc 2010, [16.5.2011] et Daff 1996 : 567).

leurs traditions linguistiques que les autres ethnies. Cela fait qu'ils s'opposent plus de façon critique à la wolofisation.

Le wolof et le poular sont d'ailleurs présents dans toutes les régions du Sénégal, contrairement aux autres langues qui ne le sont que localement.³⁸

L'ethnie des Sérères, situé traditionnellement sur la Petite-Côte et dans le Sine-Saloum dans l'ouest du pays, englobe plusieurs sous-groupes qui ont chacun leurs propres variétés linguistiques, comme le *sérère noon* ou le *sérère sine*. En raison de la proximité géographique, on peut constater une adaption linguistique en faveur du wolof (cf. Dumont 1983 : 317). Les Sérères forment d'ailleurs la première communauté catholique au Sénégal dont résultent aussi de nombreuses écoles privées prestigieuses (cf. Leclerc 2010, [16.2011]).

Le quatrième groupe, les Diolas, habite la région de la Casamance dans le sud de la Gambie. En raison de la situation géographique, qui a causé des discriminations d'infrastructure et d'économie, ils ont développé une forte identité « casamançaise » (cf. Gahlen/Geisel 1999 : 63). Malgré la même aire géographique, les Diolas contiennent plusieurs groupes linguistiques qui, entre eux, ne se comprennent pas.

Les Mandingues réunissent plusieurs ethnies, particulièrement les Soninkés, les Malinkés, les Socés, les Diakhankés et les Bambaras. Ils vivent dans la région du Tambacounda et au Sénégal oriental à la frontière malienne. Seulement les Soninkés ont leur propre langue, les autres, malgré leur diversité ethnique, n'ont pas de problème de compréhension entre eux.

A part ces cinq groupes, un pourcentage de 3 à 4 % est constitué de petites ethnies autochtones comme les Bassaris, les Bediks ou les Manjaques.

En outre, le Sénégal compte aussi des ethnies provenant de l'étranger : les immigrants sont, entre autre, d'origine française, maghrébine, cap-verdienne et libanaise (cf. Leclerc 2010, [16.5.2011]).

³⁸ Rapport du troisième recensement général de la population et de l'habitat, p. 83.

III.1.3 Bref tour d’horizon sur l’histoire du Sénégal³⁹

III.1.3.1 A propos de son histoire en général

Le terrain qui englobe aujourd’hui les frontières sénégalaises, était divisé jusqu’au 15^e siècle entre des différents rois et souverains des ethnies. Une hiérarchisation rigoureuse des familles royales, jusqu’aux esclaves- caractérisait la société, ce qui devait durer de manière informelle jusqu’à nos jours. Au milieu du 15^e siècle, les Portugais arrivèrent sur la côte de l’actuel territoire sénégalais et utilisèrent cette région à partir de là pour faire du commerce (or et esclaves) entre l’Afrique et l’Europe. Deux siècles plus tard, les Français reprirent le pouvoir et instaurèrent- entre autre- un centre de commerce des esclaves à St. Louis, capitale d’alors. La transformation du Sénégal en une colonie française en 1783 ne changera d’abord rien au fait que l’arrière-pays restait sous la domination des Africains. Seulement l’intérêt croissant pour les arachides avec leur production d’huile sera la raison de l’exploitation de l’intérieur du pays (surtout le *bassin arachidier*) ce qui mena au fait que le commerce des arachides devint pour longtemps la branche économique la plus importante du Sénégal et celui-ci la colonie la plus riche de l’Afrique occidentale.⁴⁰ Par la suite, les *quatre communes* Gorée, St. Louis, Dakar et Rufisque se développèrent en villes importantes et caractérisées par une forte présence des Français avec leur culture européenne. La France y pratiqua une politique d’assimilation forcée ce qui se vit par exemple dans l’attribution des droits civiques français aux habitants de ces villes (ils étaient ainsi des « citoyens » au contraire des « sujets » hors des villes) et ce qui aboutit à la formation d’une élite parlant et « pensant » français. Au niveau politique, les Marabouts, dirigeants spirituels de la population rurale, avaient pourtant une grande puissance ; d’abord comme adversaires coloniaux, mais bientôt en tant que collaborateurs à l’échelle économique. Le déséquilibre entre ville et campagne restera jusqu’à nos jours: „Insgesamt hat die Kolonialzeit in Senegal einen Staat hinterlassen, der geprägt ist von einer stark disproportionalen Entwicklung von Stadt und Land auf allen gesellschaftlichen Ebenen.“.

Après une phase de décolonisation non-violente à la fin des années 1950, le Sénégal obtint, en 1960, l’indépendance et devint- tout en restant au sein de l’Union française- la « République du Sénégal ».

³⁹ Je m’appuie dans ce paragraphe sur Gahlen/ Geisel 1999 : 54-57.

⁴⁰ Les dimensions de l’exploitation humaine et commerciale par le colonisateur sera illustrée par l’exemple suivant : la quantité commercée des arachides augmenta d’une tonne en 1840 à 750.000 de tonnes en 1960 (cf. Schicho 2001 : 290)

Après l'indépendance

Avec le président Léopold Sédar Senghor, le Sénégal avait un politicien prestigieux à sa tête- au sein du peuple ainsi qu'au plan international- qui essayait de gagner et garder une bonne relation avec la France. Et bien que le Sénégal multipartite pendant les premières années devînt un Etat à parti unique sous sa présidence, Senghor fut toujours considéré comme un homme politique dirigeant un régime tolérant et démocratique (cf. Leclerc 2010, [10.5.2011]).

Sa gouvernance pro-française signifiait cependant pour certains compatriotes un éloignement de la culture et des langues africaine(s)/ sénégalaise(s). Un critique véhément, par exemple, fut l'opposant Cheikh Anta Diop, surtout en ce qui concerne la politique éducative.⁴¹ Senghor voyait pourtant une nécessité incontournable dans la coopération avec l'ancien colonisateur : « Que si nous voulons *survivre*, la nécessité d'une adaption ne peut nous échapper : d'une *assimilation*. Notre milieu n'est plus ouest-africain, il est aussi français, il est international ; pour tout dire, il est *afro-français*. » (Senghor 1964:14, cf. aussi Schicho 2001: 297) „In diesem Kontext war [allerdings] wenig Platz für afrikanische Sprachen und Kultur [...]“ (Schicho 2001: 297).

En 1980, Senghor quitte le pouvoir et son premier ministre Abdou Diouf lui succède. Il rétablit le multipartisme et réussit à atténuer certains conflits de manière pacifique (cf. idem : 304). Son régime est quand même caractérisé par des échecs, comme le conflit en Casamance, séparée du nord par l'enclave de la Gambie, qui demanda l'indépendance, ou la fondation de la *Confédération de Sénégalie*, pour des « trafics transfrontaliers illicites », en 1982 qui fut dissoute trois ans après. Paupérisation et chômage grandissants renforçaient le mécontentement social et politique. Sur le mot d'ordre *sopi* (« changement » en wolof), la tête du Parti démocratique sénégalaise (PDS), Abdoulaye Wade, autorisa les espoirs de la population. Il gagna l'élection présidentielle en 2000 et finit ainsi à quarante ans de régime du Parti socialiste. Le conflit en Casamance se prolongea tout d'abord, mais connaîtra en 2004 un dénouement avec la signature d'un accord de paix (cf. Leclerc 2010, [10.5.2011]).

⁴¹ Cheikh Anta Diop, aussi historien et anthropologue de l'époque, est le patron de la plus grande université au Sénégal, à Dakar, et fondateur de la thèse controversée sur l'origine africaine (noire) de la civilisation évoluée égyptienne ce qu'il développe dans son œuvre *Nations nègres et culture*.

Aujourd'hui, malgré une situation économique sous-développée, le Sénégal est un pays politiquement stable et peu répressif qui respecte dans l'ensemble les règles démocratiques dans les élections et qui vise à éviter des conflits ethniques en incluant toutes les ethnies dans le gouvernement (cf. Gahlen/Geisel 1999 : 57s).

III.1.3.2 Quelques remarques sur l'histoire linguistique (politique) du Sénégal

Sur le terrain qui forme aujourd'hui le Sénégal, ce sont surtout des langues de la famille nigéro-congolaise qui se sont répandues au cours des siècles et qui constituent aujourd'hui les soi-disant langues autochtones.

Avec l'arrivée des Européens à partir du XV^e siècle, un processus d'implantation linguistique et culturelle commença qui aboutit à une politique d'assimilation linguistique persistant jusqu'à l'indépendance. Durant l'époque coloniale, le contact entre le français et les langues autochtones « était presque nul. [...] On ne voulait pas parler français. Il y avait une forte résistance. » (Moussa Daff dans une interview dans Cichon 2002 : 104). Seule une petite élite profitait de la langue française et l'utilisait (ou bien *était formée* par le colonisateur) de façon « orthoépique leur permettant de transmettre leur modèle de production » (idem). Le registre qu'on apprenait avant l'indépendance était celui de la langue écrite, « un français des livres ». A l'école, il était interdit d'enseigner les langues endogènes- si on parlait une autre langue que le français « on mettait le symbole » (idem), c'est-à-dire un signe, par exemple un chapeau avec des cornes, stigmatisant un élève en classe qui parlait en langue africaine.⁴²

Au moment de son accession à l'indépendance, le Sénégal, ainsi que la majorité des pays africains francophones, choisit le français comme langue officielle. Comme les langues autochtones n'étaient que peu codifiées, elle paraissait aux dirigeants politiques « la langue la plus immédiatement disponible et opérationnelle » (Leclerc 2010, [12.5.2011]).⁴³ Le français prenait ainsi toute la place dans les espaces officiels (politique, économie, administration,...).

Avec Senghor, partisan véhément de la langue française et de la Francophonie, le nouvel Etat avait pourtant un homme politique à sa tête qui valorisait les langues endogènes ce

⁴² L'origine de cet instrument de répression se trouve dans la lutte contre les langues régionales en France. On verra dans une interview que cette méthode « pédagogique » restera jusqu'à nos jours.

⁴³ Un autre aspect à ne pas oublier est celui que les soutiens financiers par la France étaient aussi liés à l'appartenance à la Francophonie (cf. Gahlen/ Geisel 1999 : 99s)

qui fait que les six langues les plus répandues au Sénégal ont été codifiées et se sont dotées d'un alphabet.

Ainsi est-il consigné officiellement dans l'article 1 de la constitution :

« La langue officielle de la République du Sénégal est le Français [sic]. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Pular, le Sérère, le Soninké, le Wolof et toute autre langue nationale qui sera codifiée. »⁴⁴

Senghor plaida de plus pour une politique d'éducation bilingue comprenant le français d'une part et les six langues nationales d'autre part (cf. Leclerc 2010, [12.5.2011]). Le français reste pour lui malgré tout une langue indispensable au progrès du pays. Dans un décret du mai 1971, Senghor s'en explique comme suit :

« Tout d'abord remplacer le français, comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est ni souhaitable, ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'An 2000. En effet, il nous faudrait au moins deux générations pour faire d'une de nos langues nationales, un instrument efficace pour l'enseignement des sciences et des techniques. »⁴⁵

Le Centre de Linguistique appliquée de Dakar (CLAD), fondé en 1963- donc sous la présidence de Senghor-, faisait une grande contribution au développement des langues nationales et à « améliorer l'enseignement du français au Sénégal en l'adaptant aux réalités socioculturelles et aux choix issus de la nouvelle situation politique née de l'indépendance. »⁴⁶. Il devrait rester jusqu'à nos jours une institution importante pour la recherche linguistique au Sénégal. L'établissement d'une langue nationale comme « instrument efficace » reste cependant un développement non-réalisé et irréaliste (v. chapitre qui suit).

III.1.4 L'état linguistique actuel au Sénégal

Aujourd'hui, le Sénégal compte onze langues nationales à côté de la langue officielle française, notamment les langues reconnues en 2001, le wolof, le mandingue, le sérère, le diola, le soninké, le peul, et des langues également promues quelques années plus tard au rang de langues nationales: hassaniyya, balante, macagne, noon, manjaque.

⁴⁴ <http://www.gouv.sn/spip.php?article793> [22.60.2011]

⁴⁵ Décret n 71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales (dans : Leclerc 2010 [21.06.2011])

⁴⁶ <http://clad.ucad.sn/> [12.5.2011]

Environ 80% des Sénégalais s'expriment ou comprennent le wolof. Une carte linguistique du Sénégal s'accorde ainsi avec une situation plurilingue où le wolof joue le « rôle de premier véhiculaire national » (Daff 1996 : 567).

Et bien que, deux décennies après le décret de Senghor, on constate- en termes relativement imprécis, je le concède- que l'éducation nationale en langues nationales, des « instruments privilégiés pour donner aux enseignés un contact vivant avec leur culture et les enraciner dans leur histoire, [...] forme un Sénégalais conscient de son appartenance et de son identité » (article 6 dans la loi no 91-22 du 16 février 1991), celles-ci ne jouissent toujours pas du même statut que le français. Celui-ci restait jusqu'à présent la seule langue officielle dont la maîtrise est indispensable dans les domaines administratifs, scolaires et politiques. Il y a bien des partis politiques comme le SUDES⁴⁷ ou l'Intelligenza qui ne plaident pas pour le *renoncement* du français mais pour une prise en compte étendue des langues nationales au plan national et éducatif à côté du français (cf. Gahlen/Geisel 1999 : 58s et Dumont 1986 : 29s). Or, l'effort pour les valoriser s'arrête aux projets scolaires et d'alphabétisation (cf. Leclerc 2010, [11.5.2011]).

Au niveau du prestige- on l'a déjà mentionné au chapitre « II.2.3.5 La diglossie »- ce sont pourtant les langues nationales qui jouissent d'un prestige beaucoup plus élevé que le français qui est parlé seulement par 15 % à 20% de la population (et comme langue maternelle par une minuscule élite constituant au plus 0,2% de la population).

Malgré ce fait, il paraît que les autorités sénégalaises ne veulent pas changer cette prédominance de la langue française comme seule langue officielle en faveur d'une ou de plusieurs langue/s nationale/nationaux. Cela peut s'expliquer par la diversité linguistique du pays qui pourrait entraîner des conflits entre les ethnies/ groupes linguistiques dans le cas d'une préférence officielle d'une langue. Le français correspond par contre à un registre « neutre » en étant la langue exogène qui est « hors du jeu ». Ainsi Cichon explique-t-il:

„Ursache dafür [le choix pour le français] ist oft nicht nur der politische Wille und/ oder der ökonomische Zwang, den Aufbau der neuen Staaten (zunächst oder auf Dauer) mit den sprachlichen Instrumentarien der Kolonialzeit zu gestalten, sondern auch der Umstand, dass die ehemalige Kolonialsprache manchmal der kleinste gemeinsame Nenner ethnisch heterogener Gemeinschaft ist, die das Erbe der kolonialen Grenzziehungen in einem Staat zusammenfasst.“ (Cichon 2002: 99)

⁴⁷ Syndicat Unique et Démocrate des Enseignants du Sénégal

Cette cause paraît plausible du fait que le français est aujourd'hui une langue bien acceptée au Sénégal. Une autre raison, développée par Gahlen/ Geisel est celle d'un différent plan d'usage du français et des langues autochtones. Ainsi, le premier est vu en tant qu'utile nécessaire, et le deuxième comme porteur d'identité linguistique et culturelle (cf. Gahlen/ Geisel 1999 : 159s). Cichon objecte cependant que cette distinction devrait être reconsidérée dans le cas des Sénégalais qui utilisent le français régulièrement, voire même en famille- ce qui était le cas des interviewés questionnés lors de ce travail.

Ce qui est pourtant clair, c'est le fait que la population sénégalaise voit la coexistence du français et les langues africaines comme enrichissante et non-confliktuelle. L'image du Sénégal existant depuis l'indépendance comme *carrefour des langues et des cultures* est bien ancré dans la conscience collective des locuteurs (cf. Cichon 2002 :100). Cette impression d'une vie harmonieuse et paisible- sans jugement sur religion, langue ou ethnie- chez les compatriotes et aussi à l'égard de tout être humain s'est confirmée également lors de mes entretiens pour ce dossier.

Comme dans toutes les situations diglossiques, les langues en contact au Sénégal se caractérisent aussi par une variation linguistique qui concerne tous les niveaux (phonétique, lexicale, sémantique,...).⁴⁸ Le français de même que les langues autochtones parlées au Sénégal se voyaient ainsi influencées et développées au cours des années. Ainsi correspond le français « colonial » à un français endogène, c'est-à-dire intégré dans l'environnement linguistique. « Le français est devenu une langue acceptée, copartagée qui fait partie de l'espace » (Daff dans une interview dans Cichon 2002: 100). Cela se voit aussi dans le cadre scolaire où il est l'objet d'un usage souvent involontaire et inconscient, adapté à l'environnement linguistique.⁴⁹ Il est donc une langue qui « a su s'intégrer dans un tissu socio-culturel authentiquement sénégalais » (Daff 1996 : 572).

⁴⁸ Pour des informations plus précises voir Daff 1996.

⁴⁹ Il sera donné juste l'exemple au niveau lexical et phonétique du mot français « trop » qui évoluait en « torop » [tɔr'ɔp].

III. 2 L’aspect de la migration dans ce dossier

Comme ce travail s’appuie sur des interviews faites avec des personnes qui ont changé leur centre de vie géographique à un certain point de leur biographie, il est indispensable d’y inclure également le sujet de l’aspect migratoire. Ainsi, son attribution seulement « locale », utilisé par rapport au début de ce chapitre, ne suffit pas. Sans prétendre être exhaustif, quelques aspects de la migration en général et de la migration (des étudiants) du Sénégal en particulier seront traités ici.

III.2.1 Quelques notes sur la migration en général

Au sens large, la migration compte parmi les phénomènes les plus anciens de l’être humain en étant de tout temps en relation avec l’évolution de la vie. La sédentarité, par contre, est un produit culturel assez récent dû à la transition de la production de chasse et de cueillette à celle de l’agriculture. De nos jours, la vie sédentaire est « l’état normal » et la migration plutôt une façon de vie exceptionnelle. Toutefois, à l’époque de la mondialisation aujourd’hui souvent citée, où, grâce aux possibilités de transport accélérées, d’internationalisation aux nouveaux médias, le déplacement entre différents espaces (réels et virtuels) s’est simplifié. On trouve des nouvelles formes de « nomadisme ».⁵⁰ Cela entraîne des changements variés sur beaucoup d’échelles de la vie commune (cf. Gugenberger 2006 : 32).

La migration fait l’objet de plusieurs disciplines scientifiques. Cela induit de multiples définitions de ce phénomène et des concepts variés selon les champs de recherches. Ainsi, la recherche scientifique migratoire, étudie-t-elle non seulement l’événement de la migration mais aussi „verschiedenste Aspekte, die damit verbunden sind, Motivationen, Begleitumstände, Verlauf, und Folgen, das heißt die Prozesse, die nicht nur während, sondern auch vor und nach der Migration im Auswandererland und im Aufnahmeland relevant sind“ (idem: 33).

Un élément qui se trouve pourtant dans tous les concepts concernant la migration est celui de l’espace et du territoire. De cette façon décrit par exemple Imbusch :

⁵⁰ Entre-temps, ce développement est tellement populaire que l’on parle de l’„age of migration“ (cf. Castels/ Miller : 1993).

„Migrationsprozesse können allgemein als Wanderungsbewegungen charakterisiert werden, bei denen Menschen räumlich festgelegte geographische Grenzen (Regionen oder Nationalstaaten) überschreiten mit dem Ziel einer permanenten oder transitorischen Wohnsitzverlagerung“ (Imbusch 1993: 129)

Les motifs d'un individu pour migrer sont pourtant multiples- culturels, politiques, économiques, religieux, démographiques, écologiques, ethniques et sociaux- et on peut rarement l'expliquer par une seule raison.

Depuis la Seconde Guerre Mondiale, les mouvements de migration sont en train d'accroître et de se diversifier. Spécialement sur le plan international, la migration est devenue un point d'intérêt et de débat de plus en plus discuté d'où résultent des différenciations théoriques et terminologiques. Par la suite, l'on peut constater par exemple des formes de migrations internationales comme la migration économique, le regroupement familial, des réfugiés, la migration des minorités ethniques, la migration irrégulière et la migration des étudiants (cf. Han 2010 : 73s)⁵¹.

Un autre aspect de la migration qui a suscité l'intérêt des chercheurs durant les dernières décennies, est celui de sa durée: on peut distinguer entre la migration permanente et la migration temporaire/circulaire. La durée du séjour à l'endroit d'immigration a son influence à ce sujet que le migrant a de différentes attentes selon les buts de la migration. Un saisonnier, par exemple, qui vient chaque été en France pour travailler dans les champs, immigre dans d'autres conditions (séjours circulaires pour gagner de l'argent) qu'un réfugié qui a quitté son pays d'origine à cause des conflits politiques (sécurité personnelle). Un autre exemple de migration circulaire est celle des étudiants allant à l'étranger pour faire leurs études.

III.2.2 Le rôle linguistique dans la migration

Une situation de migration est le plus souvent caractérisée d'abord par une distance dans l'espace. Avec ceci, un changement linguistique est possible, voire probable : même s'il s'agit de la même langue, il n'est par contre pas garanti que les locuteurs parlent la même variété ou utilisent les mêmes codes pragmatiques.

⁵¹ Voir plus à ceci le même œuvre, pages 60-123, mais aussi Ehlich (1996 :184-189).

Une discipline développée récemment et très utile pour ce chapitre est celle de la linguistique de migration. Sa tâche- à condition de partir de l'individu- est d'...

„Antworten zu geben auf die Fragen, welche Veränderungen des sprachlichen Verhaltens im Laufe des Lebens eines Individuums auf die Tatsache der Migration- und nur auf die der Migration- zurückzuführen sind und wie die betreffende Person mit dem Wechsel in eine andere Gesellschaft oder Region umgeht“ (Kluge 2005:26)

Kluge objecte pourtant qu'il est souvent difficile d'attribuer les changements linguistiques à la migration à cent pour cent car il s'agit d'un „komplexes Gefüge von Faktoren, die das Sprachverhalten [...] mitbestimmen“ (Gugenberger 2006 :63). Une synthèse de tous les variables est ainsi nécessaire.

Il n'y a par exemple non seulement des déterminants influençant l'individu *au cours* de la migration- la linguistique de migration étudie également ceux-ci *avant* la migration réelle (cf. idem : 64). A l'instar des interviewés de ce dossier, les informateurs « emmènent » leur répertoire linguistique français (et ainsi des expériences linguistiques) du Sénégal en France, où ils rencontrent une autre variété française.

Dans sa conception de la linguistique de migration, Gugenberger (2006) inclut des aspects qui se chevauchent également avec ma conception de ce travail: il s'agit des attitudes, des évaluations, des expériences, des perceptions, et de l'identité (culturelle) qui peuvent influencer le comportement, la réaction et l'expérience linguistique (cf. idem : 65). On y trouve ainsi de nombreux aspects qui font partie aussi de la conscience linguistique- à laquelle l'auteur accorde également de l'importance décisive (cf. idem : 110-122).

Concernant l'identité et la migration, elle nomme cette dernière comme « identitätskritisches Ereignis » qui peut entraîner des difficultés individuelles⁵², mais que la transformation de l'identité- et donc son dynamisme- peut également avoir pour résultat l'enrichissement de la *nouvelle* identité (cf. Achard/Galeano 1983 : 412 dans Gugenberger 2006 : 135).

⁵² L'auteur s'appuie ici surtout sur la souvent citée *morriña* (mal du pays) de ses interviewés, immigrés galiciens à Buenos Aires.

On a déjà discuté plus haut du fait que l'identité est en forte relation avec la langue et que les deux sont en évolution permanente. La migration est cependant un nouvel aspect qui déclenche dans cette relation des impulsions de plus:

„Daß die soz. Identität „bei der für jedes Individuum lebensnotwendigen Beteiligung an in stets wechselnden Situationen stattfindenden Interaktionsprozessen in einem lebenslangen Prozeß immer wieder neu entworfen [wird]“ (Stienen/Wolf 1991), gilt in der Migrationssituation noch weit mehr als in stabileren Verhältnissen. Wegen der besonders engen Verflechtungen zwischen Sprache und Identität ist das sprachliche Repertoire von diesen Veränderungen unmittelbar betroffen. Die Wahl der Varietät, ein Akzent, die Verwendung transkodischer Markierungen stellen alle, wenn auch in unterschiedlichem Ausmaß, eigentliche ‚Identitätsakte‘ (Le Page/Tabouret-Keller 1985) dar, mittels welcher Migranten mehr oder weniger bewußt und willentlich ihre Zugehörigkeiten wählen und kundtun.“ (Lüdi 1996b: 323s)

Cette citation révèle de plus d'autres aspects intéressants :

Premièrement, Lüdi parle du répertoire linguistique concerné par la migration. Les changements linguistiques et leurs applications diversifiées selon l'endroit où l'individu se trouve est aujourd'hui connu sous le terme de « transidiomatic practices (Jacquemet 2005) ou „Translokales Sprachenrepertoire“ (Busch 2010). De plus, cette adaptation aux nouvelles situations linguistiques suppose non seulement la connaissance de la langue-même, mais aussi des connaissances que Hymes (1987) appelle *communicative competence*, c'est-à-dire le fait de savoir quand le locuteur peut parler comment avec qui et sur quoi. A cela s'ajoute la *compétence interactionnelle* (Oksaar 2003, tous les deux dans : Gugenberger 2006 : 132) englobant la compétence grammaticale, culturelle et pragmatique d'un locuteur.

Deuxièmement, l'auteur émet l'hypothèse que le migrant se voit de façon consciente ou non-consciente comme partie d'un groupe (linguistique). Cela montre de nouveau que la conscience linguistique fait partie des événements nombreux et influence de manière décisive le comportement du locuteur (ici : du migrant). Si la décision est prise consciemment, on peut parler d'un phénomène que Giles, Bourhis et Talyor (1977 dans Gugenberger 2006 : 102) appellent *ethnolinguistic vitality*. Selon ce concept, le locuteur (ou bien un groupe entier) adapte son élocution à son vis-à-vis (*convergence*) ou se distancie en parlant autrement que celui-ci pour souligner sa différence ethnique et culturelle (*divergence*).

Les facteurs qui influencent le comportement linguistique des migrants en contact sont pourtant multiples. Cichon décrit par rapport aux immigrants allophones les suivants :

- Parenté culturelle
- Proximité ou différence religieuse
- Migration (non-) systématique : cela dit que, par rapport à une migration en famille ou en groupe, la migration individuelle accélère souvent l'assimilation.
- Dimension temporelle de la migration : la durée prévue du séjour influence la volonté d'intégration.
- Facteurs d'influence macro-sociale et externe: la stabilité économique de la société d'accueil et le développement politique. (Cichon 2006 : 1180)

Le facteur linguistique joue son rôle également à ce sujet que „[m]it dem Verlassen der Sprachgemeinschaft [...] die Migranten nicht nur ihre bisherige kommunikative Sicherheit auf [geben], die sie durch die sprachliche Sozialisation erworben haben, sondern sie verlieren zudem ihre unmittelbare Teilhabe an der historisch gewachsenen und sich weiter dynamisch entwickelnden Wissens- und Erfahrungsgemeinschaft, an der sie bisher Anteil hatten“ (Han 2010: 209).

Ce changement- Han parle même d'un « déracinement » (idem : 198)- dépend aussi de la parenté linguistique. Dans le cas du Sénégal, des individus et/ou groupes sénégalais et français peuvent s'approcher parce qu'ils parlent le français, mais aussi s'éloigner à cause des variétés différentes de cette langue qu'ils utilisent (allophones).

III.2.2 Le Sénégal : Quelques informations pertinentes sur un pays d'immigration et d'émigration

L'Afrique comme continent secoué par des crises auxquelles la population cherche à échapper en émigrant vers l'Europe est une image assez répandue en Europe. Le Sénégal se présente à l'instar de la migration africaine comme phénomène beaucoup plus complexe. Tout d'abord, l'Afrique est considérée comme un continent de forte mobilité historique (panafricaine) dont le Sénégal représente un ancien pays d'immigration (pour les pays voisins mais aussi pour l'Afrique centrale). A partir de l'époque coloniale, il fut une destination aussi pour des Français et des Libanais. La longue tradition d'immigration,

considéré comme positive, se voit aussi dans la valeur de la *teranga* (hospitalité (vis-à-vis des étrangers)) qui est bien ancrée dans la conscience nationale sénégalaise.⁵³

L'émigration sénégalaise s'orienta vers les pays voisins, mais aussi vers d'autres pays francophones, surtout vers la Côte d'Ivoire, le Gabon et les pays d'Afrique centrale (Congo (Brazzaville), Zaïre, Cameroun) (cf. Gerdes 2007 : 1-3⁵⁴).

Les flux migratoires internes les plus importants furent ceux de l'exode rural vers Dakar après l'indépendance.

III.2.2.1 La migration internationale vers les pays du Nord / la France

La migration vers l'Europe commença pendant la période coloniale avec l'enrôlement des *Tirailleurs*⁵⁵ à la fin du 19^e siècle et pendant la Première Guerre Mondiale (cf. Riccio 2005 : 103). Après l'indépendance et suite à la grande demande de travail non-qualifié pendant l'essor économique des années 1950 et 1960 en France, le débit d'émigration augmenta considérablement. Aujourd'hui, entre autre à cause de la crise du bassin arachidier et d'une forte croissance démographique- la population sénégalaise a quadruplé depuis l'indépendance ce qui délimite les chances sur le marché de l'emploi⁵⁶- les jeunes Sénégalais quittent leur pays d'origine pour améliorer leurs conditions de vie en France, mais aussi en Espagne, en Italie et aux Etats-Unis (Riccio 2005: 103). Ainsi, au cours de trois décennies, le Sénégal a perdu son statut de pays exclusivement d'immigration pour devenir aussi un pays d'émigration.

Selon la Banque mondiale, en 2005, 4% des Sénégalais vivaient à l'étranger, dont plus que la moitié en Europe et l'Amérique du nord (cf. Gerdes 2007 : 5). La France- historiquement l'ancienne puissance colonisatrice- est toujours la plus grande destination européenne : en 1995 par exemple, 40 848 individus émigraient en France, par rapport à 32 953 en Italie et 6 657 en Espagne (Fall 2003 d'après Marfaing 2002&Eurostat (sans indications)).

L'émigration est devenue entre-temps un sujet fortement discuté dans les milieux populaires sénégalais, ne serait-ce que dans les centres urbains « où la quasi-totalité de la

⁵³ Cela ne signifie pourtant pas qu'il n'y ait pas de préjugés envers des immigrants (cf. Fall 2003 : 10).

⁵⁴ Indications des pages selon la version internet imprimée.

⁵⁵ Corps militaire appartenant à l'Armée coloniale. Il existait de 1857 à 1964.

⁵⁶ Voir plus à ceci Gerdes 2007.

jeunesse est obsédée par le phénomène *Moudou-Moudou*⁵⁷ », ou dans les campagnes où une grande partie de l'exode rural s'oriente vers l'étranger (Fall 2003 : 16). Les raisons subjectives de la migration sont multiples, la motivation la plus répandue est cependant le marché du travail (demande à l'étranger ou pénurie de travail). Une partie des émigrants partent aussi pour faire leurs études ailleurs.

La migration est majoritairement une décision familiale, ainsi que le financement. Cela a pour conséquence que les émigrés font souvent des envois de fonds à leurs parents/ amis restés au pays permettant de financer des dépenses quotidiennes ou exceptionnelles (v. plus à ceci Fall 2003).

La plupart des individus émigrent plutôt pour une longue période (même si une partie non-négligeable des migrants irréguliers est expulsée en très peu de temps). Ils considèrent le séjour à l'étranger comme une expérience temporaire et comptent rentrer, tôt ou tard, au Sénégal.

III.2.2.2 La migration des étudiants et la fuite des cerveaux

Les universités africaines sont confrontées à des déséquilibres à propos de la structure et de la conjoncture : d'un côté, la formation est sans relation avec les difficultés concrètes du développement national. De l'autre côté, la crise structurelle est accentuée par différents aspects comme le manque de matériels didactiques de bases, la question des libertés académiques ou les grèves périodiques. Cette « crise du système universitaire » explique aussi le flux persistant d'étudiants sénégalais émigrant pour suivre leurs études à l'étranger (cf. Dia 2005 : 153s).

Ces étudiants comptent parmi des individus qui font partie de ce qu'on appelle fuite des cerveaux, c'est-à-dire des intellectuels qui émigrent pour trouver de meilleures conditions de vie, de travail ou de rémunération. Dans le cas des étudiants sénégalais (et aussi pour beaucoup d'autres jeunes des pays africains), ce sont des conditions de formation qui sont insuffisantes et qui ne leur laissent pas le choix de rester au pays s'ils veulent suivre une éducation adéquate.

Entre-temps, les migrations internationales en général et le "brain drain" en particulier comptent parmi les points de discussion élémentaires lors du débat politique au Sénégal.

⁵⁷ « À l'origine, le terme désignait les migrants saisonniers du bassin arachidier sénégalais à la recherche de revenus additionnels dans les grandes villes comme Dakar. Depuis le début des années 90, il s'applique à tous les migrants internationaux quel qu'en soit l'origine. » (Fall 2003 : 16)

En 2002, des ministres spécialisés y ont même consacré un conseil (Conseil Interministériel contre la Fuite des Cerveaux)⁵⁸ (cf. idem : 143). Le gouvernement considère que cette fuite de cerveaux peut être- au moins temporairement- un soulagement du marché de travail et espère pouvoir profiter à moyen temps de ce « capital humain » formé et qualifié à l'étranger.

Il ne faut pourtant pas oublier que ce n'est pas uniquement la politique sénégalaise qui porte la responsabilité de ce développement d'exode: la France a mené jusqu'à l'indépendance une forte politique d'assimilation dans les pays colonisés et comptait former surtout une élite « française ». Cette idéologie a continué après 1960, ce qui se voit dans le fait que l'Université de Dakar était territoire national français jusqu'à l'année 1970. Les subventions pour la formation (supérieure) vont toujours dans le même sens, sachant que la politique française essaie de « garder » la main dans l'enjeu international. L'avantage, il faut le dire, est pourtant la possibilité pour les étudiants d'aller ailleurs et de profiter d'un système de formation plus développé qu'au Sénégal. Le revers de la médaille est que le pays reste d'une certaine façon dépendant des subventions financières et est ainsi soumis à un certain contrôle de l'ancien colonisateur.

Un phénomène assez récent qui a de plus en plus d'écho auprès des jeunes est celui d'une préférence pour des pays anglophones et la langue anglaise. Ce développement s'explique d'une part par la marche victorieuse de l'anglais en général à travers le monde et l'importance des connaissances linguistiques dans cette langue pour la progression professionnelle. D'autre part, cette démarche est aussi soutenue par la politique rigoureuse et souvent inhumaine du côté des pays européens ce qui complique l'immigration dans ces pays. Ainsi, par rapport au pays francophones, Yoka constate:

« On est loin de recommandations des sommets de la francophonie théoriquement favorables à la circulations libre des personnes et des biens culturels. Désormais, c'est l'Afrique du Sud, l'Asie et les États-Unis d'Amérique qui attirent de plus en plus ces jeunes. Il n'y a qu'à voir comment poussent des instituts d'apprentissage de l'anglais dans toutes les grandes villes d'Afrique pour comprendre cet engouement pour l'« anglophonie ». » (Yoka 2008 :475)

⁵⁸ Source : Le Quotidien de la République 10 décembre 2002 <http://www.refer.sn/article534.html> (ne plus accessible)

Ce développement reléguant le français au second plan en faveur de l'anglais montre une nouvelle génération de jeunes en général et d'étudiants sénégalais en particulier qui posent aussi les jalons pour une vue différenciée sur la mondialisation et la migration.

Cela nous mène au dernier aspect relatif au contexte de la migration internationale de nos jours et son rapport avec les étudiants sénégalais suivant leur formation hors du Sénégal. Il s'agit d'un nouveau « type » de migrants, plus précisément celui du « migrant transnational » : comme il y a de plus en plus de migrations internationales et que les migrants font « la navette » entre leur pays d'origine et leur destination de migration, des espaces et des identités transnationales se forment. Les frontières et les appartenances traditionnelles s'assouplissent et de nouvelles conceptions se constituent, appelées “global population” (Smith 1995: 251) ou „transnational communities“ (Kearney 1995:23, tous les deux dans : Hödl/Husa/ Parnreiter/ Stacher 2000 : 16)

Dans cet esprit, une nouvelle lecture des migrations internationales de compétences est aussi demandée :

« Le paradigme d'une fuite des cerveaux à sens unique devient obsolète du fait de la complexité de cette forme de migration qui se caractérise par une pluralité de facteurs, de situations, d'acteurs et de dimensions. On assiste à l'émergence de communautés scientifiques transnationales dont le schéma déborde la dualité pays d'origine/ pays d'accueil qui caractérise le paradigme de la fuite des cerveaux. » (Dia 2005: 147)

Le migrant transnational ne se voit plus comme appartenant à un pays/ une société mais intègre les deux « côtés » en soi.

En ce qui concerne les étudiants sénégalais, on peut constater un tel développement ce qui se distingue par un maintien des valeurs et des traditions sénégalaises mais en même temps par une ouverture vers de nouvelles impressions de l'endroit d'émigration.

Pour clore ce chapitre, il reste à dire que la migration internationale comme un des indicateurs de la mondialisation entraîne - entre autre, mais de manière décisive par rapport à ce dossier- inéluctablement des changements linguistiques à l'échelle (macro-)sociale et individuelle. Et avec cela se déclenche également une conscience linguistique influencée par le contact transnational. Celui-ci est entre-temps un développement irréversible dont résulte des communautés hétérogènes, comme l'explique Lüdi qui décrit les caractéristiques de la migration mondiale de nos jours :

„Demographisch ist die Multikulturalität und Pluriethnizität der europäischen Gesellschaften längst Wirklichkeit. [...] Drei Entwicklungen scheinen immerhin zur Zeit weltweit unumkehrbar: jene des Ansteigens der Migrationsströme, jene der längerfristigen Niederlassung von Migrantenbevölkerungen und somit der sprachlich-ethnischen Durchmischung und jene des „ethnic revivals“. Und in vielen Fällen überlagern sich die drei Tendenzen.“ (Lüdi 1996 : 325)

Dans ce contexte, je laisse la parole à Bilger/ Kraler qui saisit, à mon avis, assez bien ce que fait la mondialisation :

“[...] globalization needs to be understood as a complex and at times contradictory process, which not only involves flows of goods, capital, and labour, but also the flows of *ideas*.”⁵⁹ (Bilger/ Kraler 2005: 14)

⁵⁹ Soulignement E.H.

IV. La recherche empirique

IV.1 Informations de base

IV.1.1 Les données

L'analyse s'appuie sur 21 interviews tenues du 9 mars au 2 avril 2011 à Nice/ France (enregistrés numériquement). La durée variait entre 18 minutes pour l'interview la plus courte et presque deux heures pour l'entretien le plus long. Cela donne une moyenne d'environ 40 minutes par interview et un corpus de 14 heures et 20 minutes. Ces enregistrements ont donné ensuite 200 pages de transcriptions qui servent finalement pour l'analyse des interviews. Les conventions de transcriptions s'appuient sur *HIAT* (*HalbInterpretative Arbeitstranskriptionen*, Rehbein/ Schmidt/ Meyer/ Watzke/ Herkenrath (2004), voir ci-dessus) et une convention chez Wodak (1998) : des énoncés entre < > marquent un changement de qualité de l'énoncé, par exemple : < *et puis, on a commencé à rire ((riant))* >.

Signe	Phénomène d'indication
.	Déclaration
?	Interrogation
!	Exclamation
—	Énoncé pas terminé
˘	Intonation montant-descendant, (surtout chez <i>Hm</i> ˘)
•	Flot de paroles interrompues brièvement (0,25s)
••	Pause estimée à 0,5 s
•••	Pause estimée à 0,75 s
((5s))	Pause à partir d'une seconde
,	Subordonnée, enchaînement
-	Mot partiel, parenthèse (dans HIAT indiqué comme —)
:	Annonce
« »	Parole indirecte
/	Correction ?
(	Début de passage peu intelligible
)	Fin de passage peu intelligible
((	Début de passage inintelligible, début d'indication numérique d'une pause
))	Fin de passage inintelligible, début d'indication numérique d'une pause

Tableau 2: Conventions de transcription utilisées d'après HIAT

VI.1.2 Le lieu de l'enquête

Mon choix de faire l'enquête à Nice était d'abord personnel puisque j'ai habité un an dans cette ville dans le cadre d'Erasmus ce qui me permettait de pouvoir bien m'orienter dès mon arrivé de mon séjour scientifique et de connaître déjà des personnes qui pouvaient me mettre en contact avec des informateurs potentiels.

Mon choix se nourrit aussi du fait qu'il y aura de nombreux d'étudiants sénégalais qui ont plusieurs motivations pour faire leurs études à Nice :

La ville de Nice attire premièrement beaucoup d'étudiants africains grâce à sa géographie située dans le sud de la France qui est favorisé par un climat plus doux que dans le nord. D'autres *pull-factors*⁶⁰ sont l'offre des cours de l'université et une forte communauté sénégalaise dans cette ville qui facilite l'arrivé et l'installation des nouveau-arrivés.

Ainsi s'expliquent quelques informateurs :

« Déjà le climat. Eet ((1s)) j'aime bien aussi ce qui est ici aussi en cours... »
(04mw/1/26)⁶¹

« ...j'ai aimé la région, la ville, le climat, c'est un peu la même chose par rapport à Dakar. » (11mw/1/5)

« Il y a le facteur climat, il y a beaucoup de Sénégalais, on se côtoie tout le temps, il y a les études qui vont bien, ça va, quoi. » (05mmw/1/25)

VI.1.3 Les informateurs

Les 21 personnes interviewées sont des étudiants à l'Université Nice Sophia-Antipolis (implantée sur tout le département des Alpes Maritimes)⁶². Ils font partie des **26 196** étudiantes et étudiants qui se sont inscrits pour la rentrée 2010-2011. 5196 étudiants, soit

⁶⁰ *Pull-factors* (facteurs d'aspiration) sont des facteurs de l'endroit ou du pays d'accueil des migrants „die diese zur Immigration (Einwanderung) anreizen und motivieren“ (Han 2010 : 12); le contraire, les *push-factors*, sont les facteurs qui encouragent les migrants à émigrer de leur endroit/ pays d'origine.

⁶¹ Explication du codage : 09 = nombre ordinal courant pour les interviewés résultant de l'ordre temporal des entretiens ; m= sexe (m=masculin, f= féminin) : w= langue(s) que le locuteur a acquise dans ses premières années d'enfance et qu'il utilisait jusqu'à aujourd'hui au quotidien, (w= wolof, f= français, m= mandingue, d= diola, p= peul); 2 = page citée de la transcription ; 62= ligne citée du début de la citation (peut continuer la page suivante). De plus, les énoncés sont cités mot à mot, de sorte qu'aucune faute n'est corrigée.

⁶² Une fille venait de finir ses études au moment de l'entretien.

19,8% des inscrits sont de nationalité étrangère, dont environ 44% sont originaires du continent africain.⁶³

Malheureusement, je ne peux pas présenter le taux des étudiants sénégalais pour l'année en cours puisque les statistiques exactes n'apparaîtront qu'en septembre 2011. Pour avoir une idée : dans l'année 2009/2010, 293 étaient des étudiants sénégalais⁶⁴. Les chiffres peuvent tous aussi bien être 50 vu que les statistiques tomberont en Septembre 2011.⁶⁵

Le profil des informateurs pour ce travail se constitue comme suit :

Il y a 18 hommes et 3 femmes âgés de 20 à 28 ans. La plupart ont passé leur enfance au Sénégal (dans différentes régions, mais majoritairement à Dakar et ses alentours), à l'exception de quelques uns (des données exactes n'étaient pas relevées) qui ont passé quelques années à l'étranger en raison du travail de leurs parents et un étudiant qui a grandi en France⁶⁶.

16 ont commencé leurs études supérieures à Nice, deux étudiants ont fait leur Bac+3 ou bien le Master 1 au Sénégal et passent maintenant leurs Masters à Nice, trois ont commencé leurs études dans une autre ville en France et sont ensuite venus à Nice pour recommencer ou bien continuer leurs études. La majorité est ainsi venue directement du Sénégal à Nice.

Langue(s) primaire(s)	Nombre effectif
wolof	15
wolof et français	1
wolof et mandingue	1
peul	2
peul et français	1
diola	1
nombre total	21

Tableau 3: Langues primaires des informateurs

⁶³ Source des données : Résultats Enquête SISE du 15/01/2011, [<http://unice.fr/universite/les-chiffres>, 21.6.2011]

⁶⁴ "Livret Statistique LS N°2-2009-2010" distribué par la Cellule Aide au Pilotage et Indicateurs.

⁶⁵ Emails de Marie Buteau, du 26.11.2010 et du 15.60.2011

⁶⁶ Puisque ce locuteur n'avait pas vécu la plus grande partie de sa vie au Sénégal, ses énoncés ne servent pas directement de réponse à mes questions de recherche, mais donnent quand même des informations utiles au vu de ce travail.

Etudes supérieures	Nombre effectif
Droit	3
Economique	13
Mathématique	1
Electronique	1
Lettres	1
Communication	1
?	1
Nombre total	21

Tableau 4: Etudes supérieures des informateurs

VI.1.4 La méthode

Comme déjà expliqué dans le cadre théorique de ce travail, la méthode s'appuie sur les idées des sciences sociales qualitatives prescrivant des interviews orales approfondies et une analyse de contenu. Celle-ci se fonde sur trois étapes, soit la présentation du contexte, le corpus (donc des extraits des interviews) et l'analyse ou bien l'interprétation du corpus.

La recherche des informateurs se déroulait spontanément, dans le sens où j'ai d'une part demandé à des amis à Nice s'ils connaissaient des étudiants sénégalais, d'autre part j'ai adressé directement la parole aux étudiants aux différentes facultés de Nice. Une fois tenues les premières interviews, les locuteurs m'ont mis en contact avec d'autres étudiant(e)s sénégalais(es).

VI.1.5 Le déroulement des interviews

Les entretiens se passaient sans exception de manière positive et enrichissante- à mon sens, aussi bien pour mes interlocuteurs que pour moi. La plupart d'entre eux n'avaient pas de limitations de temps ce qui a favorisé un bon développement des discussions. Certains ont confié être contents que quelqu'un s'intéresse à eux, à leurs connaissances linguistiques et à leur pays d'origine.

Des difficultés surgissaient parfois concernant un endroit convenable pour l'enregistrement (pas de bruit, personnes importunes).

La plupart des interviews se sont déroulées pourtant sans éléments perturbateurs. Un changement de lieu (salle de cours) pendant une interview a été nécessaire à cause d'un cours qui devait avoir lieu. Trois interviews enregistrées dans un café ont été un peu perturbées par des bruits de l'environnement, ce qui n'a pas nui à la conversation ni à la compréhension dans la plupart des cas.

A mentionner également : la règle de l'interviewé unique lors de l'enquête qualitative a été une fois rompue puisque deux étudiants sont venus ensemble au rendez-vous. Un trilogue paraîtrait comme enrichissant comme les deux semblaient se compléter et s'inspirer mutuellement- ce qui était finalement vraiment le cas. Un dialogue ne pouvait qu'être enrichissant car les deux jeunes gens semblaient se compléter et s'inspirer mutuellement, et cela fut finalement le cas.

VI.2 Evaluation et interprétation des interviews

Avant d'aller dans les détails des énoncés, il faut redire qu'il s'agit des avis personnels, donc subjectifs qui diffèrent les uns des autres. On peut pourtant constater des parallèles dans les entretiens, voire similarités qui laissent supposer des expériences et des avis collectifs du groupe étudié. Il y a par contre des énoncés uniques et incomparables à d'autres contenus.

Ce chapitre a pour objet d'extraire d'une part les énoncés permettant une généralisation d'un phénomène, d'autre part des citations originales complétant avec les énoncés généralisables une image linguistique cohérente mais aussi complexe et hétérogène.

Concernant cette (re-)présentation des entretiens en question, l'accent sera mis sur la langue française, mais aussi sur les aspects du plurilinguisme et de l'intégration (linguistique). Une conclusion de tous les passages sera présenter tout à la fin du chapitre, le lecteur soit donc prier d'être patient, dans l'intervalle, avec les commentaires parfois concis.

VI.2.2 Perceptions de changements dans la langue française

La perception des changements linguistiques est une partie importante dans ce travail puisque le centre d'intérêt est basé sur la question de savoir s'il y a une évolution

linguistique (française) provoquée par un changement de lieu, et, plus concrètement, *ce qui change*. Dans ce chapitre et celui qui suit je présente les aspects les plus importants et intéressants émergeant des interviews, et leur analyse en ce qui concerne un changement linguistique.

Au début du séjour

Les expériences racontées en relation avec l'arrivée en France sont en majeure partie caractérisées par l'impression que les Français parlent très vite. Ce fait entraînait la pensée qu'il s'agissait même de locuteurs d'une autre langue. Les interviewés racontent ces observations avec un certain étonnement, vu qu'ils avaient l'impression d'avoir des connaissances étendues dans la langue française.

« Quand le prof parlait, ce qu'il disait, moi, j'arrivais pas • / alors que c'est des mots, quand j'étais au Sénégal, je les écrivais tout le temps, alors que ((inin. 1s)) parle, il prononçait les mots, moi, j'arrivais pas à comprendre. Parce que c'était rapide, quoi. » (09mw/2/62)

« Ouais, parce que moi, je suis, quand je suis venu en France, [...] je savais que je parlais français. Et je savais que je parlais du bon français. Du français académique, du français qu'on nous a appris à l'école. • Eet quand je suis arrivé en France, les deux, trois première personnes avec qui j'ai parlé, • eet je me vois/ je me disais même : « Est-ce qu'on parle la même langue ? ». Parce qu'ils parlaient • • , ils parlaient plus • / trop vite. Déjà. Eet il y a • un ton qu'ils utilisaient, ((1,5s)) eet je me disais : « Mais • • il y a une différence. » (05mmw/12/591)

« ...les cours, quand le prof parlait, moi, je comprenais même pas, je croyais qu'on parlait du français parce que c'était tellement rapide que c'était pas le même système par rapport au Sénégal. » (11mw/1/25)

Les locuteurs indiquent qu'il s'agit d'une autre forme du français que celle qu'ils ont apprise au Sénégal. On peut en conclure qu'ils se voyaient confrontés à différents *standards* du français. On trouve dans ce contexte deux approches qui révèlent d'une part une hiérarchisation au détriment du français rencontré en France, d'autre part en sa faveur :

« Ici, tu as du mal au début. Tu as du mal à parler avec quelqu'un parce qu'ils parlent le français de la rue. (Alors que toi,) tu parles/ c'est pas un langage courant. C'est pas un langage soutenu. » (18mw/2/84)

« On parle ((inin. 0,5s)) qu'à l'école le français. On a pas trop l'habitude de, de manier la langue française, on/ si on peut dire. Donc au début, c'était ça la difficulté. C'était de bien parler le français. (04mw/2/66)

Un locuteur qui, au moment de l'entretien, habitait depuis six mois en France vivait encore l'expérience de l'incompréhension réciproque au quotidien et mentionne aussi des difficultés au niveau de lexique :

« Et encore aussi • il y a des termes qu'on utilise ici régulièrement, et leur moyen de parler, c'est un peu rapide, parfois tu ne comprends pas ou bien parfois tu parles, eux, ils ne comprennent pas, surtout moi, à chaque fois, si je parle avec un blanc, après, il me demande : « Tu as dit quoi ? », et pour moi, j'ai l'impression ce que j'ai dit, c'est clair, mais à chaque fois, ils me reposent la question. » (19mw/1/19)

Un autre locuteur illustre que cette incompréhension peut entraîner aussi une certaine insécurité au niveau personnel et identitaire :

« Au début, il y avait quelques difficultés de compréhension, les gens, tu avais l'impression qu'ils parlaient hyper vite, quee voilà. Je me rappelle, on avait les T.D. de droit, j'avais même • / j'étais un peu timide, quoi ! En fait, on avait les arrêts à commenter, j'ai pas, des trucs comme ça, des dissertations à présenter en cours, voilà, me voyais/ je me portais pas volontaire, quoi, pour aller devant tous mes camarades pour présenter. Donc par rapport à l'expression, c'était/ eux, pour eux, c'était facile, ils ont grandi ici, c'était normal, mais quand je voyais ça, je me suis dit : « Mais je vais pas me ridiculiser, moi, devant eux ! », et voilà. Mais après, au fur du temps, bah, c'était/ de toute façon, on était obligé de passer devant pour avoir une note. » (12mw/2/82)

Même si tous ces locuteurs ont des connaissances excellentes dans la langue française, ils sont confrontés à de grandes difficultés linguistiques au moment de leur arrivée en France. Cela s'explique par le fait qu'au Sénégal, le français est appris à l'école et représente ainsi une langue dont on apprend le registre élevé. Les étudiants ont acquis un français académique, un français soutenu qui existe évidemment en France aussi, mais qu'ils ne rencontrent pas en parlant par exemple avec les étudiants grandis en France. A cela s'ajoute l'aspect dialectale et sociolectal dont résultent un accent et un lexique propres à la communauté sénégalaise. Il s'agit donc d'un mélange, d'un affrontement des différents registres de la langue française dont les étudiants sénégalais ne se rendent compte qu'à l'arrivée. Les particularités linguistiques sont par la suite plus ou moins vite abandonnées (cela sera expliqué ultérieurement) en faveur du standard hexagonal qui est vu comme le « vrai » français.

Il y en a pourtant certains qui n'ont pas fait de telles expériences. Cela est sans doute dû au fait qu'ils ont parlé français aussi *hors* des cours, donc dans la famille et/ou entre amis, au Sénégal et/ou qu'ils ont vécu quelque temps dans d'autres pays où ils ont parlé le français en dehors du cadre scolaire.

Une locutrice, grandie en famille entre autre avec la langue française, décrit la situation imaginée de venir en France avec des connaissances insuffisantes comme suit:

« Si tu arrives ici et que tu parles pas beaucoup le français, ça fait un barrage, ça fait que tu comprends pas beaucoup, et il y a certaines choses que tu comprends pas, mais si tu comprends déjà le français, c'est déjà bien. » (17fw/2/41)

Un autre interviewé est de l'avis que ça ne pose pas de problèmes linguistiques quand on vient en France :

« Non, non, non, pas du tout ! Pas du tout ! Non, non, non, ça se passe bien. Bon, en tout cas, pour moi - je sais pas pour les autres- mais pour la plupart des Sénégalais, ça se passe super bien. Parce que la majorité des jeunes étudiants, ils, moi, je dirais pas maîtriser- < on peut pas maîtriser une langue ((souriant)) > - pour la plupart des étudiants, ils parlaient couramment en français. Surtout du première jusqu'à la terminant forcément. Donc la communication se passe bien. » (13mw/3/36)

Ces deux exemples restent pourtant des exceptions : la majorité des personnes interrogées parlent au moins de petites difficultés linguistiques⁶⁷ pendant leur première période du séjour en France.

Que ces difficultés diminuent, voire disparaissent au cours du séjour est le sujet du chapitre suivant :

Changement/évolution

«...parfois, ça arrive, quoi, tu vois, directement, on s'en rend compte, on parle le français sans le vouloir. Ça change. Ce qui serait pas le cas si on était au Sénégal. Ca, c'est sûr. » (15mp/9/417)

Qu'il y ait un changement dans les habitudes linguistiques des locuteurs (comme on le voit dans l'exemple ci-dessus) dû à leur séjour en France n'est pas étonnant. La question

⁶⁷ Je laisse ici non-traitées des difficultés culturelles qui sortiraient des limites de l'intérêt de ce dossier.

qui se pose ici est plutôt de savoir *ce qui* change ou bien ce que et comment les locuteurs racontent ce changement. Cela laisse supposer des contenus et procès dans la (non-) conscience.

Comme l'interviewé ci-dessus, un autre explique le changement dans la langue française par le changement d'environnement :

« Ca, c'est, c'est, c'est normal. Il y a forcément un changement au bout des (années), après ••• il y a forcément un changement, on change de vocabulaire, ••• pas qu'on change de vocabulaire mais il y a des mots qu'on ((1,5s))/ ça, c'est même pas en fait le Sénégalais et la France pour moi, ce voyage-là, mais même entre la France, quelqu'un qui vit, par exemple, à Nice et qui quitte Nice, qui part à Paris, il y a un minimum de changement qu'il (soit) sur son vocabulaire. Eet ça dépend aussi des gens que tu fréquentes aussi. Tout ça, tout ça, c'est des facteurs qui rentrent en jeu. Donc ••• il y a, il y a bien du changement. » (06mw/6/269)

Comme ce locuteur l'évoque, le comportement linguistique est également influencé par l'environnement social. Il souligne que ce fait entraîne l'acquisition d'un nouveau vocabulaire et objecte qu'un tel développement se produit aussi dans les échanges interrégionaux au sein d'un même pays, par exemple entre Paris et Nice.

On peut se demander ici pourquoi le locuteur ne prend pas un exemple du Sénégal, qui, en fait, présenterait une diversité linguistique beaucoup plus hétérogène que la France et qui lui est aussi- ou même plus- familière. Son choix peut s'expliquer à mon avis de plusieurs façons. Premièrement, parce que l'interview se trouvait alors en France et favorisait alors sa situation présente dans son exemple. Deuxièmement, il est possible que le locuteur ait cru que moi, interviewer francophone et européenne connaissais mieux la situation linguistique française que sénégalaise.

Sachant que cette citation prend place après environ vingt minutes de conversation, et que mon interlocuteur savait sans doute que j'avais une certaine connaissance de la situation linguistique au Sénégal- je crois que la première explication est plus plausible. Cela montrerait qu'un changement d'endroit influence non seulement la façon de parler, mais aussi un certain choix (inconscient) de contenus de conversation.

Un des aspects les plus mentionnés en relation avec un changement linguistique est celui de l'accent :

« Ca a changé un peu mon accent. Parce que je venu eet/ j'ai fait un peu d'effort aussi pour l'accent parce que ((ls)) à la base, les « r », on les roule pas, ((rit)) on parle à l'africain, quoi » (20mw/4/179)

« J'ai pas, j'ai peut-être plus l'accent français depuis que je suis là, parce qu'on parle plus français que wolof. » (16fw/2/55)

Le premier interviewé fait remarquer que la prononciation du lettre « r » se fait de manière uvulaire en français « hexagonal », [R], mais de façon alvéolaire, [r], au Sénégal. Qu'il parle d'« à l'africaine » montre qu'il attribue le [r] aux langues parlées sur le continent africain. En réalité, c'est un son qui existe également dans des langues dites européennes, comme l'italien, l'espagnol, le tchèque et même l'allemand.

En plus d'un changement de l'accent, le deuxième exemple implique aussi le phénomène *translanguaging*⁶⁸, typique pour les locuteurs sénégalais, et en général africains. Comme mentionné ici, les proportions d'utilisation du français et du wolof (ou bien une autre langue nationale) changent avec le séjour en France.

De plus, ce qui est intéressant dans cet énoncé, c'est que le locuteur dit que l'accent change avec la fréquence d'emploi du français. Au premier abord, cette déclaration n'étonne peut-être pas. Mais en y réfléchissant, ce n'est pas seulement la fréquence qui change l'accent, mais les gens avec qui on parle, dans ce cas-là : des gens dont la langue primaire est le français.

La fréquence d'utilisation du français est ainsi mise au même rang que le contact avec des habitants.

Outre le niveau phonétique et le niveau lexical, les locuteurs constatent aussi un changement dans la façon de s'exprimer :

« ...le fait aussi de le pratiquer plus régulièrement, ça développe ton vocabulaire, ça te donne des automatismes, [...] quand tu parles maintenant, bien que tu as le vocabulaire académique, mais tu utilises aussi le langage courant que les Français utilisent tous les jours. Parce que le français quand ils se parlent entre eux, ils vont pas utiliser un français académique. Ils utilisent des contractions et pleines d'autres choses. Donc voilà, c'est ça aussi, ça change, quoi. » (10mw/2/52)

⁶⁸ Terme qui s'est établi ces dernières années pour désigner que les locuteurs passent d'une langue dans une autre. On connaît ce phénomène sous le terme *code switching* ou *alternance codique* qui est connoté plutôt de manière négative, c'est-à-dire que l'usage de deux langues, par exemple dans une phrase, signifie une compétence sous-développée de manière que le locuteur ne serait pas capable de parler/ écrire (dans) seulement une langue ou l'autre.

Cet extrait est représentatif pour beaucoup d'autres locuteurs en ce qui concerne leur perception des différentes manières de parler français au cours d'un contact linguistique avec des locuteurs français. Encore une fois, il s'agit d'un procès d'une prise de conscience linguistique comme celui de l'accent. Au début ne connaissant « que » le français académique, ils sont confrontés en France aussi avec la langue parlée. Ainsi, il y a non seulement un changement de la prononciation (comme cela est le cas avec l'accent sénégalais et français), mais aussi un apprentissage des aspects linguistiques qui s'ajoute au savoir déjà existant, comme du nouveau vocabulaire ou un autre registre.

Amélioration

La constatation d'une amélioration dans la langue française est un aspect qui apparaît dans presque toutes les interviews. Il faut par contre dire que ce mot est à traiter avec une certaine prudence puisqu'il implique que la façon dont on parlait avant cette amélioration est mauvaise ou bien inférieure, ce qui n'est pas tout à fait le cas chez les personnes interrogées lors de ce travail. Il s'agit, comme déjà mentionné, plutôt d'une autre variante de la langue française. Ladite amélioration concerne dans ce contexte plutôt un rapprochement du standard du français hexagonal.

Au cours de mes entretiens j'ai essayé par conséquent d'éviter ce mot. Les interlocuteurs l'utilisaient pourtant, ce qui révèle leurs attitudes linguistiques ou bien la connotation prestigieuse de la variante hexagonale du français. Voici quelques extraits :

« Comme là, je parle avec toi, avant, je parlais pas comme ça. Donc voilà, il y a ((inin. Is)), je sais pas, une amélioration ou bien voilà, une évolution, entre guillemets, quoi. » (18mw/3/112)

« EH : Tu as constaté ça ? Une amélioration/

02mw : Oui, carrément, oui. Oui, carrément parce que, parce que c'était pas la même chose quand j'étais au Sénégal parce que • • là, déjà, on a plus de temps ((1s)), on a plus de temps de côtoyer dees, des Français, • donc on est obligé de parler français, c'est pas la même chose au Sénégal où on est, on est entre Sénégalais, (où) on parle le wolof. Le f/ parce qu'il y a le facteur temps qui joue carrément parce que si on parle • / si on passe beaucoup de temps à faire/ à répéter quelque chose, à la fin, ça te permet de, de, de s'améliorer un peu. » (02 mw/2/71)

Le second locuteur émet en même temps deux raisons à son amélioration dans la langue française, à savoir le contact avec des Français et la durée du contact linguistique. Cet interviewé décrit ici en fait ce qu'on s'appelle en termes scientifiques *immersion*

linguistique, c'est-à-dire un apprentissage d'une langue seconde en étant confronté à cent pour cent avec celle-ci. Métaphoriquement, c'est un « bain linguistique ».

Un autre locuteur raconte cette même expérience en précisant qu'une personne particulière, sa belle-sœur, a contribué essentiellement à son amélioration dans la langue française :

« Moi, ce qui m'a surtout aidé en quelque sorte, c'est en fait, j'ai habité chez mon frère et sa femme est Marocaine qui a grandi ici. Donc pour communiquer avec elle, j'étais obligé de parler français. [...] c'est elle qui m'aa/ je parlais avec elle, elle me corrigeait et voilà quoi. Comme ça, je me suis/ franchement, elle m'a vachement aidé. Vachement. » (12mw/3/125)

Il constate que ce n'est pas seulement le contact linguistique en général, mais surtout le contact *intensif* avec des locuteurs français. A cela s'ajoute un autre aspect important, à savoir que sa belle sœur a attiré son (de 12mw) attention sur des fautes et des expressions différentes (il donne dans ce contexte l'exemple de l'expression « Il fait quelle heure ? » qui est standard au Sénégal, et « Il est quelle heure ? » en France).

« Les gens, ils me comprennent. Mais je vais pas/ ils ((inin. 1s)) bon rigoler, moi, je m'en fou ! J'essaie de parler ! Parce que on dit : « Petit à petit, l'oiseau fait son nid. ». C'est un (essai) d'améliorer son français qu'on veut y arriver ! Mais le mec, qui va être timide là, qui va jamais le parler, à cinquante ans, il va jamais le parler ! Alors que moi, ici, je commence là, j'ai commencé très tard à le parler, j'ai/ quand je suis venu en France, je m'en suis rendu compte, et là, j'essaie de parler, eet beaucoup de fois, plusieurs fois le français [...] j'ai constaté une nette amélioration par rapport au français que je parlais au Sénégal et j'en suis bien content, je suis bien content de moi. » (11mw12/574)

Ce locuteur accentue également le facteur temps et l'illustre avec un proverbe répandu dans l'espace francophone. C'est ainsi qu'il montre aussi ses compétences acquises dans la langue française.

De plus, il témoigne du fait que l'apprenant doit être motivé pour faire un effort dans son expression, plus précisément ne pas être timide, c'est-à-dire perdre sa peur de faire des fautes. Ce qui est intéressant de plus dans cette citation, c'est que le locuteur décrit le procédé d'une prise de conscience de son amélioration dans la langue française en disant qu'il « s'est rendu compte ». L'émigration, en particulier son premier temps en France, a déclenché ce changement de pensée auquel a succédé la motivation de parler plus et mieux le français.

Dégradation de compétences linguistiques

Le dernier aspect d'un changement dans la langue française que je veux exposer ici pourrait paraître étonnant au lecteur. Du moins, il s'agit d'un aspect auquel on ne pense pas en premier lieu. En effet, quelques uns des locuteurs ont évoqué leur perception de la langue française à Nice et son changement en termes d'un affaiblissement linguistique en général et de leurs propres compétences linguistiques en particulier.

Les citations présentent une longueur supérieure à la moyenne. Il me paraît pourtant nécessaire de donner des passages presque entiers, d'une part parce que les informations sont assez concentrées, d'autre part pour que le lecteur puisse se faire une image claire et intégrale.

«[...] on change de •, de manière de communiquer, quoi. Parce que on prend un peu • l'habitude occidentale, parce qu'on utilise des termes qu'on utilisait jamais, par exemple quand on parle, on dit « ben, ben, ben ». En/ dans notre langue, on fait pas, • on prend des habitudes qui sont paas/ qui sont un peu • mauvaise, quoi.

EH : Okay. • • Oui, il y avait déjà un autre garçon qui m'a dit que les Français, ils disent « ouais », « euh » ou ahm « Je viens een ville. » et lui, il a dit, il dit plutôt : « Je viens en • • ville. ».

05mmw : *Le bon français dit : « Je viens en ville. » Mais on prend une sale habitude, comme je l'ai dit. On utilise le langage/ un langage qui n'est pas • approprié, approprié. On dit « euh », on/ « oheueuh », on tire sur des trucs qui faut pas tirer, et çaa, ça change l'accent déjà.*

EH : Ouais, ouais, ouais.

05mmw : *Ca change l'accent, et quand l'accent change, ça change tout.*

EH : Hm~ Et tu aimerais bien garder plutôt ton accent sénégalais ?

05mmw : *Ben, je dirais/ c'est pas que j'aimerais bien le garder ou pas, mais après quand on rentre au Sénégal, on parle ((inin. 1s)) (et tout), on est mal vu. Parce qu'on croit que on est venu en France, on est changé, on a changé tout/ parce que moi, je vais au Sénégal en vacances, donc un Sénégalais qui a grandi là-bas, qui a fait/ qui a le même niveau d'études que moi, quand on parle, parfois, on se comprend pas. Parce que je dis ou là je, je dois partirais, et pourtant on parle de la même chose, on parle le français tout les deux, mais je tire • • / après, on se comprend plus. • C'est, ça, c'est, c'est un inconvénient. (05mmw/2/50)*

Le même locuteur conclut plus tard dans l'interview :

« C'est une habitude qu'on a pris, ben ((1s)) c'est parce qu'on est en France, qu'on l'a pris. » (05mmw/3/94)

La façon de parler français qu'il a adoptée à Nice évoque pour ce locuteur un sentiment malheureux. Il signale à la fin qu'elle est mal vue au Sénégal car le changement dans l'expression vers un standard hexagonal montrerait, selon des Sénégalais habitant au Sénégal, un changement entier de sa personnalité. Cela entraîne forcément en lui des

bouleversements identitaires. Comme on peut se l'imaginer, il se voit partagé, peut-être même déchiré, entre la norme linguistique en France et celle du Sénégal. Pour la communication dans son pays d'origine, il voit l'acquisition du standard « occidental » comme barrière entre lui et ses compatriotes utilisant le standard sénégalais.

Ce qui est plutôt étonnant dans cet exemple, c'est que l'interviewé parle de « sales habitudes » qu'il a prises à Nice. Il s'agit des marqueurs d'hésitation⁶⁹ linguistiques comme *ben* et *euh* qui, d'après lui, sont des éléments linguistiques inesthétiques. Ainsi conclut-il et explique ensuite :

« Même la langue/ depuis que je suis en France,

EH : Hm[✓]

05mmw : mon français devait s'améliorer, mais mon français s'est sali. • • Parce qu'on a • une sale habitude- comme je t'ai expliqué au début- parce que même pour utiliser une phrase négative, • au lieu de dire « Je ne vais pas à l'école. », on saute le « ne » maintenant. On dit : « Je vais pas à l'école. », et « Je vais pas à l'école. », c'est pas du français.

EH : Hm[✓]

05mmw : C'est pas du bon français.

EH : Ouais, c'est la langue parlée.

05mmw: Mais on a l'habitude, on dit : «Je vais pas à l'école. », « Je suis pas là. ». On dit : « Je-ne-suis-pas. ». • • Et pourtant, quand on était au Sénégal, on l'appliquait. Et après, on venait en France, ben • , tout le monde dit ça, on dit ça. Pour • / même quand j'écris, parfois je dis « je ne ». • Malheureusement • • , on se comprend quand on l'écrit maiiais malheureusement, c'est pas bien. » (05mmw/6/283)

Les marqueurs d'hésitation et les contractions dans la langue parlée représentent pour l'interviewé une dégradation de ses compétences linguistiques vers un français qui n'est pas « bon ». Il déclare dans la suite que ce phénomène apparaissait aussi dans la langue écrite, plus précisément dans la communication virtuelle :

« EH : Et, et dans les textos, tu as appris quelque chose depuis que tu/ 'fin, appris/ ça a changé aussi les textos, aussi à l'écrit ?

05mmw : Ca a changé en négative. Parce que côté écrit, on écrit plus des mots, on les abrège, on les écrit n'importe comment, • comme sur Facebook ou sur MSN, • on les écrit n'importe comment, • • et ((1s)) malheureusement, ça change. » (05mmw/ 7/300)

Plus tard dans l'interview il décrit l'évolution dans sa perception linguistique en ce qui concerne ses « sales habitudes »:

« Maintenant, maintenant, j'essaie de parler autrement. Parce que • je me rends compte que c'est pas correcte de parler comme ça. [...]Je parlais le français

⁶⁹ Pour plus d'informations à ce sujet consulter Morel/ Danon-Boileau (1998).

académique • à la base, je suis venu, • • ça a commencé à disparaître, • • je me suis rendu compte que • je commence à parler un français qui n'est pas bien, eet j'essaie de m'améliorer pour pouvoir parler le français académique. • Même parfois, quand je parle sur MSN, je peux abréger, mais je fais exprès d'écrire les mots en entier.

EH : Okay.

05mmw : *Pour ne pas perdre le réflexe.*

EH : Okay [...].

05mmw : *Pour ne pas perdre le réflexe parce que voilà. Si je perds le réflexe, après • partout, tu feras pas attention, tu as perdu le réflexe, tu écris n'importe comment. »*
(05mmw/14/643)

En décrivant ces « étapes » de son développement dans la langue française, le locuteur montre en même temps un changement dans sa conscience- je vois des parallèles dans la conscience linguistique 'interne' chez Gauger (voir chapitre « II.2.2.1 Les différentes approches »)- et aussi dans ses compétences métalinguistiques : au bout d'un certain temps, il s'est rendu compte des différents registres de la langue française et agit maintenant consciemment dans l'application linguistique, comme il l'a expliqué avec les contractions sur MSN⁷⁰. Ce qui m'étonne plutôt, c'est que ce locuteur ne mentionne pas l'avantage de cette « langue » qui permet d'économiser de la place surtout dans les messages SMS.

Un autre locuteur ne parle pas dans des termes aussi forts que son compatriote, mais remarque une différence d'usage de certains mots et d'expressions au Sénégal et en France :

« ...il y a des termes que tu utilises ici, que, au Sénégal, tu le dis, les gens ils te regardent. Ils se disent : « Mais qu'est-ce qu'il est en train de dire ? ». Par exemple, je sais paas, ((2s)) « Tu fais chier. » par exemple, c'est des termes qui sont banales ici ouou quand tu parles/ des fois, tu dis « putain » ouou des termes qui sont • • à la limite vulgaires mais que les gens, ils disent, tout le monde le dit ici, sans se rendre compte qui, qui, qui sont (maintenant) permanent dans, dans le vocabulaire des gens, alors qu'au Sénégal, ça, c'est ((1s)), c'est vraiment mal vu, quoi. » (06mw/7/290)

Il faut dire que pas tous les Français utilisent de tels mots ou expressions. Ceux-ci pourraient faire partie d'un langage parlé dans une certaine partie de la société française. Apparemment il y a quand même un blocage linguistique ou bien social plus haut dans la culture sénégalaise qui ne permet pas d'utiliser de pareils termes.

Ce blocage est pourtant aboli lorsqu'on parle français en France, comme on le voit dans la première phrase (« ...que tu utilises ici... »). Je suppose ainsi que ce locuteur applique par exemple « putain » sans prudence en communiquant dans la société française mais ne

⁷⁰ Il s'agit forcément des abréviations comme *vI* qu'on utilise pour *viens* ou *vient*, ou *ct* pour *c'était*.

l'utiliserait jamais dans une conversation au Sénégal. Ce comportement s'expliquerait par le fait que l'homme apprend, en même temps qu'une langue, les règles de la société où cette langue est parlée.

Le locuteur suivant constate aussi cette différence, mais remarque qu'il s'agit des registres de la langue française qu'on emploie selon le contexte et l'interlocuteur :

« Parce que les Français quand ils se parlent entre eux, ils vont pas utiliser un français académique. Ils utilisent des contractions et pleines d'autres choses. [...] Un bon français/ moi, je me rappelle quand je suis venu ici, j'ai travaillé dans un endroit et mon patron, il m'a dit : « Ouais, mais est-ce que ça, tu l'as passé ? », je fais : « Ouais, je l'ai fait maintes reprises. », mais ça passe pas.

EH : Hm~

10mw: *Après quand je le lui disait, il m'a fait : « Oh, tu parles un bon français, toi ! ».*

EH : Oui.

10mw: *Voilà. C'est parce que c'est un français académique. C'est un français que tu apprends. C'est différent qu'avec le français que tu parles dans la rue. [...] ils disent : « Ca va ou quoi ? ». « Ca va ou quoi ? », c'est pas du français. Ben, on te dit : « Ca va, tu vas bien ? ». Voilà, c'est ça qui fait la différence. » (10mw/2/57)*

Dans le premier exemple qu'il raconte, on voit que ce locuteur a appliqué le savoir qu'il a *appris*, comme il dit lui-même, et conclut ensuite qu'il a employé l'expression « Je l'ai fait maintes reprises » dans un contexte inadéquat. Au contraire des deux locuteurs mentionnés ci-dessus, celui-ci parle aussi du langage familier ou bien courant mais remarque qu'il s'agit d'un autre registre dont l'application est convenable dans certains contextes comme la langue soutenue. Par la suite, il constate quand même qu'il y a des façons de parler qui ne sont « pas du français » et annule ainsi sa constatation précédente concernant les différents registres.

Plus tard dans l'interview, il critique l'emploi du français familier/ courant et le désigne indirectement comme incorrect :

« Au Sénégal, quand tu parlais, tout le temps, tu parlais un français correct. Mais quand tu viens ici, tu parles un français correct que quand tu as un entretien d'embauche, ou quand tu es devant des institutions, ou devant des professeurs, voilà, avec les gens, tu parles plus le français correct que tu parlais avant. Du coup, ça modifie un peu ton français.

EH : Tu dirais que tu as appris d'une certaine façon un autre registre ?

10mw: *Voilà. En fait, tu apprends une autre manière de parler. » (10mw/3/93)*

L'apprentissage ou bien la reprise de la langue parlée est vu ici comme une modification des connaissances linguistiques- ce qui impliquerait une certaine perte du français académique. A ma question, par contre, s'il s'agit d'un autre registre, l'interviewé m'approuve et conclut que c'est une autre manière de parler ce qui signifie qu'il fait, finalement, la distinction entre les différentes formes linguistiques.

Les opinions des locuteurs cités dans ce chapitre sont étonnantes puisqu'il s'agit d'une critique envers des éléments linguistiques qui existent dans toutes les langues, comme la contraction de mots dans la langue parlée ou un registre moins soutenu qui est parlé « dans la rue ». Ces attitudes surprennent d'autant plus que ces locuteurs disposent d'une connaissance élevée d'au moins deux langues. Cela évoquerait une optique favorisant différentes variétés et formes linguistiques causée par l'habitude de la diversité linguistique au Sénégal.

De plus, il est indéniable que les interviewés ont vécu un changement dans leurs habitudes linguistiques déclenché par le contact avec des habitants français. La conscience d'une telle modification, décrite avec des mots assez forts - comme *10mw* l'a appelé- s'est développée, à mon avis, d'autant plus que la rencontre d'un français académique et d'un français familier a été brutale.

Concernant les marques d'hésitation de la langue française, il s'agit apparemment d'un phénomène qui est totalement inconnu dans les habitudes linguistiques des langues parlées au Sénégal. Ainsi raconte encore un locuteur⁷¹:

« Parce que comme les Français quand ils parlent, ils veueueuent, ((inin. 1s)) « est-ce queeee » [...] Nous, là-bas, [...] on ne parle pas le français comme ça. C'est la ((inin. 0,5s)) tu parles comme ça. Comme je parle. Je ndit pas « eueuh ». Tu vois. « Merci, euh ! ». ((sourit)) [...] Donc quand je vois des Sénégalais qui sont là ici, quand ils s'expriment, tu vois que • / tu as l'impression qu'on, vraiment le ((inin. 0,25s)) s'est amélioré parce que • ce « euh »-là, il y en a pleins. Il est intégré dans l'expression. » (01mw/ 13/630)

Ce locuteur a de toute évidence (encore ?) un autre avis sur ces éléments qui « complètent le vide » (*01mw/13/641*) et qui montre, d'après lui, qu'on parle bien français- au contraire de son compatriote évoquant même de « sales habitudes » dans ce contexte. Je suppose que celui-ci voyait une perte des compétences linguistiques de haut niveau dans la reprise

⁷¹ Au moment de l'interview, il a vécu depuis six mois en France, donc assez court, part rapport aux autres interviewés.

des éléments de la langue parlée ce qui expliquerait aussi son habitude dans des médias virtuels d'écrire les mots en entier pour ne pas « perdre le réflexe ». Concernant la conscience linguistique cela dit que de tels avis impliquent un savoir sur des structures linguistiques et leurs différentes importances dans des contextes sociaux, par exemple que le français académique est indispensable quand on veut communiquer de manière adéquate dans le milieu universitaire ou professionnel. Dans cette optique, on peut parler du *savoir linguistique* de Schlieben-Lange car il s'agit des contenus linguistiques qui doivent être consciemment présents dans la tête du locuteur (voir chapitre « II.2.2.1 Les différentes approches »).

Pour clore ce chapitre, il reste à mentionner que le facteur culturel n'est pas à oublier puisqu'il détermine de manière prépondérante le contenu d'une conversation et qu'il joue naturellement aussi dans la perception linguistique des interviewés.

Pas de changement

Seulement deux personnes indiquent que leurs habitudes linguistiques n'ont pas changé depuis leur séjour en France :

« EH : Et ta façon de parler, elle a changé depuis que tu es ici ?

« Non ! Non, de toute façon, je parlais français et wolof en même temps. Donc ça a pas changé depuis que je parle wolof et français en même temps. » (17fd/3/102)

Plus tard, l'interviewée modifie quand même un peu sa déclaration:

« C'est exactement pareil, sauf qu'ici on a plus l'habitude de parler français que wolof, alors que là-bas, on parle plus wolof que français, eet on parle les deux donc. C'est un peu la ((inin. 1s)). » (17fd/3/121)

Une autre interviewée dit :

« Et la langue, ça va, puisque 'au Sénégal, on parle le français, donc j'ai pas eu trop de mal quand je suis venue, puisque je parlais déjà la langue. » (16fw/2/43)

Ces deux jeunes filles sont les seules à déclarer un maintien à l'identique de la pratique linguistique- dont, en réalité, une seulement le constate sans objection. Il s'agit dans les

deux cas de locutrices⁷² qui parlaient français régulièrement en famille ce qui est très rare au Sénégal. Elles représentent ainsi la minime partie des Sénégalais qui utilisent le français en public autant que dans l'espace privé.

VI.2.2 Perceptions de changements dans les langues nationales

Recul d'emploi

Comme on le voyait déjà dans le chapitre du changement dans la langue française, il est logique que la fréquence d'utilisation de leur(s) langue(s) nationale(s) recule en faveur du français parmi les interviewés. Voici quelques exemples :

« Tu parles avec un Wolof, au lieu que/ on parle tout le temps wolof, il utilise plus de mots en français que des mots en wolof. Tu vois ? Comme je l'ai dit, c'était un peu/ c'est le milieu, quoi, c'est le milieu comme ((inin. 2s)) où parle le français partout, dans les rues, dans les facs, voilà. C'est comme ça. » (19mw/2/81)

« Il y a un grand changement, dans la langue wolof. (Genre), on parle le wolof maintenant mais • on parle le wolof à soixante pour cent, je peux dire. Parce que tout le temps, c'est mélangé avec le français. On peut plus discuter sans, sans y mélanger le français. On parle plus le wolof pur. » (05mmw/2/78)

« EH : Et le wolof, ça a aussi changé ?

« < Non. Parfois j'ai des trous de mémoire, j'oublie un peu quelques mots mais après ça revient. ((souriant)) > » (16fw/2/59)

Il est intéressant de remarquer que le deuxième locuteur constate que le wolof n'est plus pur, puisque, selon d'autres interviewés, la communication en wolof est toujours décrite comme un mélange avec des éléments français- un phénomène d'ailleurs discuté déjà dans la littérature spécialisée.⁷³

Les « trous de mémoire » du troisième locutrice- même si elle ne les considère pas comme changement- sont indice pour l'implication et l'usage régulier du français. Il est possible qu'il ne s'agisse pas d'un recul du wolof mais plutôt d'une présence équilibrée de toutes les deux langues.

⁷² Je constate, sans pouvoir donner une explication raisonnable, que c'étaient deux des trois filles interviewées.

⁷³ Voir par exemple Masuy (1998)

Le locuteur qui s'exprime ensuite, constate par contre une perte dans sa langue maternelle. Cela s'explique d'autant plus que celle-ci est le peul qui est moins parlé dans la société sénégalaise et ainsi encore plus difficile à pratiquer au sein de la communauté sénégalaise à Nice :

« EH : Et est-ce que ta façon de parler peul, ça a changé ici à Nice ?

14mp: Oui, mais j'ai remarqué que la fluidité, que j'avais quand j'étais au Sénégal, ça a beaucoup, beaucoup, beaucoup changé. Des fois, j'ai du mal. Il y a certains de mes amis qui me disent : « Ouais, toi, tu as oublié le poular, quoi ! C'est pas bien. Tu (es en train) de te déraciner. ». Alors que non, c'est que à force de ne pas le parler/ par exemple, aujourd'hui, toute la journée, j'ai pas encore parlé poular, • • mais j'ai rencontré que des gens à qui je parle le français, et du coup, j'ai oublié un peu les automatismes de la langue. Je les perds de petit à petit, ouais, c'est vrai. Mais c'est vrai que je comprends tout, je peux tout dire, mais les automatismes de la langue, je les perds, petit à petit.

EH : Ouais. Ouais. Et tu communique ici aussi en wolof ?

14mp: Oui, je communique en wolof.

EH : Et ça, ça a aussi changé depuis/

14mp: Justement. Au contraire, mon wolof, ça s'est amélioré ici. Parce que j'ai rencontré plus de Wolofs. A qui je parle. Donc ça s'est bien amélioré. [...]Alors le poular, c'est le contraire. » (14mp/7/322)

Le recul de l'usage du peul laisse certains de ses amis conclure qu'il s'éloigne de la communauté peule. En effet, ce sont les circonstances qui ne lui permettent pas d'exercer sa langue primaire. Je me rappelle que ce locuteur en parlait avec un certain regret puisqu'il était un « vrai conservateur » (14mp/4/188)⁷⁴ de sa langue et culture d'origine. Le vœu de parler plus en peul, opposé d'un côté à la nécessité d'utiliser le wolof et le français à Nice, et de l'autre côté la critique des personnes proches laisse deviner un conflit de loyauté (cf. Oppenrieder/ Thurmain 2003 : 40, chapitre « II.2.3.8 L'identité ») qui va de pair avec un chancèlement de l'identité linguistique.

Au contraire de ce récit, d'un locuteur qui vit depuis l'année 2004 à Nice, on trouve une autre opinion dans l'entretien avec un étudiant venu à Nice assez récemment et qui se présente comme beaucoup plus optimiste :

« En ce qui concerne le wolof, • • bon ((1s)) je ne dirais pas que/ je ne dirais pas qu'il n'y a pas une • régression. En ce qui concerne le fait d'utiliser le wolof, ou bien une amélioration du wolof, c'est que même si ((inin. 0,5s)) ici • cent ans, je pourrais parler le wolof correctement. Je n/ je n'oublierais aucun mot. Parce que c'est inné. Tu vois,

⁷⁴ Il utilise ce terme de manière positive, c'est-à-dire qu'il se caractérisait comme traditionnel mais ouvert à d'autres langues et cultures.

c'est la naissance. Ce sont des choses qu'on ne peut pas vraiment • expliquer. Même si je ((inin.0,5s)) mille ans, je ne pourrais pas oublier le wolof. » (01mw/7/335)

Il serait intéressant d'interroger ce locuteur dans un ou deux ans pour savoir si ses habitudes linguistiques ont vécu un changement comme l'interviewé cité plus haut les a exposées. Probablement une telle régression ne se développera pas si gravement étant donné que le wolof est beaucoup plus répandu que le peul.

L'insistance avec laquelle l'interviewé parle du maintien de sa langue maternelle dont il n'oublierait « aucun mot » montre d'ailleurs son attachement à celle-ci. Dans le vocabulaire de Kremnitz, il s'agit de la « langue du cœur » avec laquelle l'individu s'identifie de manière émotionnelle.

Adaptation intra- et interlinguistique

L'interview que j'ai menée avec deux étudiants en même temps révélait le fait qu'il y a non seulement un changement dans la façon de parler français ou dans la fréquence d'utiliser de l'une ou l'autre langue, mais aussi une adaptation dans l'expression en langue nationale. L'entretien le montre comme suit :

« EH : Eet là, dans la langue wolof, vous avez pu constater un changement ? Une différence ?

11mw : *Moi, non.*

EH : Comme toi, tu viens vraiment des Lébous et toi, tu parles un peu un (autre wolof ?)

11mw : *Moi, non. Moi, non. C'est lui qui s'est adapté pour qu'on le comprenne. Mais nous, la majorité parle comme moi.*

12mw : *[...] Moi, c'était juste au niveau de quelques expressions. Donc voilà, c'est sûr que quand je viens ici, on va se comprendre. On va se comprendre, normalement. A part de quelques expressions. » (11mw, 12mw/6/278)*

L'adaptation dans l'expression (même si ce n'est pas beaucoup, comme 12mw le disait) représente un changement linguistique qui s'appuie sur la caractéristique dynamique et régulatrice de la conscience linguistique : celle-ci s'analyse elle-même et s'adapte à la situation de communication. Dans le cas du locuteur mentionné, l'intégration dans la communauté wolof à Nice se fait, d'une part, au moyen de l'abandon de quelques spécificités afin d'éviter la marginalisation ; puis, d'autre part- et je vois la raison de l'adaptation surtout ici- le locuteur montre par son comportement la tolérance envers ses interlocuteurs en se faisant comprendre avec des expressions connues par tout le monde.

Cette position se trouve aussi au niveau interlinguistique :

« On parle wolof et quand on a des invités qui parlent pas wolof ou qui sont pas Sénégalais, donc on est obligé/ donc on s'est mis une règle, comme quoiqu'on a des invités, dans la maison, on parle plus le wolof. On met à côté, on parle le français, jusqu'à ce que l'invité parte et on reprend le wolof. » (11mw/ 7/332)

Le locuteur (avec ses colocataires) s'adapte ici également à son environnement. On y retrouve l'*accomodation situation* de Giles (chapitre « II.2.3.4 Le contact linguistique ») où, dès qu'il y a un représentant d'un autre groupe linguistique, on s'exprime dans la langue de celui-ci.

VI.2.3 La perception par autrui

Un aspect à mon avis très intéressant qui révèle de nouvelles facettes de la conscience des locuteurs est celui raconté par quelques informateurs selon lesquels des membres de leur famille, restés au Sénégal, faisaient des remarques sur leur façon de parler lors des conversations téléphoniques. Il s'agissait de commentaires concernant la langue française ainsi que la langue nationale parlée dans la famille. L'étonnant ici se trouve dans le fait que les interviewés sont avertis d'un changement linguistique dans leur expression dont ils n'étaient pas conscients avant.

« ... je me suis habitué à parler le français sans me rendre compte, c'est, un jour, quand j'ai parlé avec ma mère, qui m'a fait la remarque. [...] Elle m'a dit : « Maintenant tu es intégré. », je dis : « Mais • • pourquoi je suis intégré ? • • Je suis en France mais je garde mes cultures, je garde mes • / ma vision du monde. », ((1s)) elle m'a fait : « Mais ((1s)) quand tu parles, tu dis « ouais », « ben », « putain ». », après je me rends compte, je dis : « Mais • • • / », donc c'est un truc que me rends même plus compte. J'ai pas fait exprès.

EH : Ah bon ? ((1,5s)) Donc c'était à cause duu/ parce que tu as téléphoné avec ta mère ?

05mmw : Mais je me rendais pas compte que j'avais perdu ça !

EH : Okay.

05mmw : Parce que • • tout le monde parle comme ça, personne s'en rend compte. » (05mmw/13/602)

« Mon accent, en fait, a un peu changé parce que quand j'appelle au bled, et que je leur parle français, ils me disent : « Ah, maintenant, tu es devenu un blanc/ », histoire, ((rit)), tu vois un peu ? » (13mw/4/22)

Ces deux citations montrent d'ailleurs que la langue est en forte relation avec ce qu'on appelle « intégration » (« *Maintenaant tu es intégré.* ») ou bien « adaptation » (« *tu es devenu un blanc* »). Je m'en tiens à cette remarque isolée en renvoyant au chapitre ultérieur de « VI.2.7 Langue et intégration »).

Ici de nouveau, dans la première citation, les marqueurs d'hésitation sont un indicateur d'une adaptation linguistique et culturelle. De plus, les locuteurs montrent qu'un changement linguistique se déroule aussi inconsciemment.

Le locuteur suivant constate le même événement et l'explique à l'aide d'un exemple phonétique :

« Donc je parle au Sénégal, quand j'appelle là-bas au Sénégal, ma mère ou mes sœurs ou mes frères, ils disent que, voilà, ma voix a changé, ma façon de parler a changé, moi je suis devenu Français, quoi. C'est ça qu'ils disent, quoi. Donc voilà. Même quand je parle le wolof aussi, ça change. Par rapport la façon que je parlais wolof quand j'étais au Sénégal. Donc j'étais toujours ((inin. Is)), quoi. Comme par exemple, je te dis « r »⁷⁵ par exemple, on disait « r », on essaie de rouler un peu le « r », quoi. Donc du coup, ça change, quoi.

EH : Ouais. Et c'était/ parce que tu as dit quand tu as téléphoné avec ta famille, ils ont constaté ça, c'était plutôt un critique ou/ enfin, c'était un peu péjoratif qu'ils ont dit : « Ouais, tu/ »

09mw: *Moi, je pense c'était juste une remarque qu'ils ont fait, quoi.* » (09mw/2/70)

« Même quand je parle, comme je te disais, avec ma mère, elle me disait : « Tiens, tu as changé ! ». Parce que elle, comme elle parle pas français, comprend pas le français, on parle en wolof, quoi, elle disait que voilà, ça a changé. La façon de parler, de prononcer les mots wolofs, ça a changé. » (09mw /3 /131)

Le dernier locuteur que je citerai pour ce chapitre, considère le changement intervenu dans sa langue primaire, le peul, depuis son séjour en France comme préjudiciable :

« Mais il y a une perte, parce que au fond, quand je me rends compte que je parle de moins en moins peul, parce que quand je parle avec ma cousine, ma petite sœur plutôt, qui appelle [nom], quand je lui parle peul, elle me dit : « Tu comprends plus rien. ». (15mp/3/116)

L'énoncé suivant laisse deviner que cette perte a aussi des répercussions sur son identité qui est bouleversée mais qu'il s'accommode en même temps de la situation :

⁷⁵ Prononcé comme [r] selon l'IPA.

« Ca me choque, quoi, tu vois ? Et c'est quand j'arrive pas parler bien ma propre langue, je sais que c'est la langue dont je devrais parler le mieux, tu vois, c'est quelque chose qui m'énerve, quoi. Mais malheureusement, c'est comme ça. Et je me rends compte que même en parlant au téléphone, avec mon père, on parle presque sans faire exprès, je lui parle presque plus qu'en français, mais c'est vrai que c'est un peu dur, quoi. » (15mp/3/118)

Un peu plus loin dans la conversation, le même locuteur décrit son niveau dans la langue peul comme très correct mais évoque, comme ci-dessus, le fait que les membres de sa famille constatent « un accent ».

« Et aujourd'hui aussi, quand je parle avec mes sœurs ou avec les ((inin. 0,5s)) de ma famille, ma sœur, elle ((inin. 2s)) parfois de me le dire : « Tu as un accent. Différent. ». Pour eux, si tu vois, ton accent a changé par rapport à eux. Dans leur perception. Même si je parle peul- je parle très bien peul- mais j'aurais pas le même accent que entre eux. Ils remarquent quee/ ils me disent que « (Presque) ta voix a changé. ». C'est une façon de le dire, en fait, c'est ((inin. 0,5s)) l'accent, ils disent : « Ta voix a changée. » (15mp/9/401)

Ce qui est en outre intéressant dans cette citation, c'est qu'il analyse la remarque de ses parents en expliquant ce qu'ils entendent sous « *Ta voix a changé.* ». Il analyse ainsi ses énoncés à un niveau métalinguistique et fait une réflexion et une interprétation sur la langue en général comme nous sommes en train de le faire ici.

Une situation un peu différente se présente chez un étudiant qui a vécu plusieurs années à l'étranger. Il est retourné au Sénégal pour quelques années, avant de venir en France pour commencer ses études supérieures :

« Mais bon, c'est clair que quand je suis dehors, je parle avec d'autres Sénégalais, ils me disent que j'ai un certain accent. [...] Eux, ils arrivent à dénicher ça. ((sourit)) Je sais pas comment ils font, mais bon. Eux, ils disent que, à ma façon de parler, ça se voir longtemps que je suis pas retourné au pays ou des trucs comme ça. [...] Parce qu'il faut savoir qu'il y a ((1s))/ bon. Les sociétés, elles évoluent, après, il y a souvent des nouveaux mots qui viennent, qui se forment, ((1s)) et bon. On peut pas être au courant de tout. Et bon, des fois, il m'arrive, des gens, ils me disent une expression, je ne comprends pas ce que ça veut dire, donc ils m'expliquent, ((1s)) donc voilà. C'est/ le wolof, bon. Pour moi, je le maîtrise, mais bon, pour certains, je le maîtrise paas à fond, à fond, à fond, à fond. » (08mfw/5/216)

Dans cet exemple, ce ne sont pas des membres de famille qui constatent une différence dans la langue nationale, mais des Sénégalais avec qui le locuteur est en contact à Nice. A cause de son séjour à l'étranger, sa façon de parler wolof a changé ; forcément à cause de

la conversation en wolof presque uniquement en famille et rarement avec d'autres personnes. A la question comment ses confrères on pu « dénicher » cet « accent », il répond en fait lui-même en expliquant l'évolution sociale et en conséquence le développement linguistique diachronique.

Ce qui est plutôt étonnant dans cet exemple, c'est que l'interviewé ne voit pas la même différence dans sa façon de parler wolof que les autres. Cela peut s'expliquer par le fait que ceux-ci peuvent faire la « comparaison directe », puisqu'ils ont vécu plus longtemps au Sénégal et ont pu constater des éléments « surannés » ou non existants dans l'expression de leur confrère en France.

Toutes ces citations révèlent que les interviewés disposent d'un répertoire (ou bien une perte, comme on le voyait chez le locuteur *I5mp*) linguistique dont ils n'étaient pas conscients.

Ce sont les constatations des membres de leur famille/ des personnes proches qui leur ont fait remarquer un changement chez eux-mêmes.

Cela confirme l'avis qu'il y a quelque chose dans les têtes (ici : des interviewés) qui n'est pas immédiatement concret, mais qui existe est qui peut devenir concret - dans ces exemples grâce aux commentaires des parents.

Je vois ici des parallèles avec le modèle freudien du préconscient (*Vorbewusstes*) désigné comme une représentation accessible au conscient : une partie de la perception des changements linguistiques des interviewés est située dans cette instance. A travers des entretiens avec des membres de la famille qui n'ont pas assisté à ce développement, le savoir préconscient sur leur comportement linguistique est devenu conscient. On ne sait pourtant pas, ce qui « repose » encore dans cette zone de mémoire capable de monter dans la conscience (mot-clé : *black box*).

VI .2.4 Perception du comportement linguistique d'autrui

Dans ce chapitre, je présenterai des aspects linguistiques que les étudiants interviewés ont aperçus et exposés à propos des Sénégalais en France ou bien au Sénégal. Ils porteront sur la langue française ainsi que sur les langues nationales.

Sur Sénégalais en France

En ce qui concerne la perception des étudiants interviewés sur le comportement linguistique d'autres étudiants à Nice ou des Sénégalais en France en général, on peut trouver une grande quantité de commentaires. Les citations suivantes en représenteront un échantillon.

Au moment de l'enregistrement, les deux étudiants qui seront cités dans les exemples qui suivent n'habitaient en France que depuis quelques mois.

« Bah par rapport à mes frères sénégalais, bah, lorsque je suis venu, j'ai vu que voilà, lorsqu'on est au pays, au Sénégal, la manière dont on parle, c'est pas la même chose qu'ici. Ca m'a un peu étonné, après je me suis posé quelques gens en disant que voilà : « Pourquoi les Sénégalais qui sont ici parlent comme les Français ? », après quelque temps, j'ai compris. En fait, ((inin. 2s)) le français comme je parle comme ça, parce que moi, je viens d'arriver, ça serait difficile de communiquer avec eux. » (19mw/2/69)

« ...tous les Sénégalais qui ont fait pas mal d'années ici, en parlant français, j'ai constaté que l'accent, le accent n'est pas le même que le mien. Parce que comme les Français quand ils parlent, ils veueueuent, ((inin. 1s)) « est-ce queeee » [...] Donc quand je vois des Sénégalais qui sont là ici, quand ils s'expriment, tu vois que • / tu as l'impression qu'on, vraiment le ((inin. 0,25s)) s'est amélioré parce que • • ce « euh »-là, il y en a plein. » (01mw/13/628)

Le premier locuteur cité ne voyait d'abord pas la raison expliquant la façon différente de parler de ses compatriotes. Mais il décrit ensuite son expérience d'une adaptation linguistique à l'entourage pour pouvoir communiquer avec succès. Il s'agit de nouveau d'une prise en conscience au champ linguistique.

L'exemple du deuxième interviewé devrait être déjà connu du chapitre « VI.2.2 Perceptions de changements dans langue française ». Au contraire du locuteur 05mmw qui considérait l'allongement des voyelles et les marqueurs d'hésitation comme « sales habitudes », celui-ci voit dans ces éléments linguistiques un signe du progrès dans la langue française.

Cette opposition- je le concède, il s'agit de deux extraits qui sont uniques dans mes données et ainsi non généralisables- montre les différents points de vue d'un changement linguistique dans la langue française selon la durée du séjour des locuteurs. On peut en tirer la conséquence que le temps influence de manière prépondérante la formation des opinions et l'évolution de la conscience linguistique (ce qui montre sa caractéristique dynamique) de l'individu.

En complément des énoncés d'étudiants venus assez récemment, les descriptions de ceux qui sont en France depuis quelques années se présentent (de manière exemplaire) comme suit :

« Ici, on te présente quelqu'un, dès le début, tu s/ tu vois que quand il parle, tu vois : « Voilà, c'est un nouveau arrivant. ». En plus, lui aussi, il nous dit : « Tiens, il a un peu changé. Ca a changé un peu, quoi. ». » (09mw/3/98)

Les deux étudiants suivants (interviewés en même temps) montrent une perception sur des confrères qui disposent de différentes compétences dans la langue française :

*« 11mw : Bah, n'empêche, tu vois certains Sénégalais aussi, en ce moment, ils ont beau fait ici quelques années, et voilà, parfois, tu vois quelques-uns qui galèrent ! Qui galèrent. Parce qu'ils ont pas l'habitude.
12mw : Ils ont pas l'habitude. » (11mw, 12mw/4/143)*

En lien avec le comportement durant les cours, l'un des deux continue plus bas :

« ...ils prennent pas la parole pour des fois donner leur avis sur tels sujets, donc ils se mettent au coin, alors que qu'on leur donnent/ au jour de l'examen, c'est eux qui s'en sortent avec un dix-huit, avec des très bonnes notes, mais pour leur parler à l'orale, c'est pas facile, mais pour l'écrire, le Sénégalais, il va te faire dix pages sans fautes. » (11mw/ 4/172)

Selon ces interviewés, le fait que quelques uns n'ont pas « l'habitude » de *parler français* et rencontrent donc des difficultés d'expression orale, est dû, comme ils le constatent tous deux (pas cité ici), à leur contact réduit avec des locuteurs parlant le français comme langue primaire.

Je renvoie à ce sujet au chapitre ultérieur qui est consacré à l'intégration sociale et linguistique (chapitre « VI.2.7 Langue et intégration »).

Le locuteur 11mw constate de plus qu'une démarcation des Français n'empêche pourtant pas de réussir un haut niveau à l'écrit et révèle ainsi qu'il y a des méthodes indépendantes pour apprendre les différentes capacités d'une langue.

Après des remarques à propos des étudiants sénégalais arrivés récemment et ceux qui vivent depuis quelques années à Nice, on trouve aussi des constatations sur la façon de parler concernant des personnes qui sont en France depuis un laps de temps plus long. La prochaine citation servira d'exemple :

« Par contre, les gens qui restent ici super longtemps- vu que le wolof aussi, ça évolue- des gens qui restent ici, genre dix ans, vingt ans, trente ans, eux, ils ont tendance à oublier le wolof ou ils utilisent des mots qui sont déjà dépassés. Donc ((rit)) on a du mal à les comprendre parfois. » (16fw/2/64)

En rassemblant tous les énoncés cités jusqu'ici dans ce chapitre, on peut établir l'esquisse d'un développement diachronique de la perception linguistique des locuteurs sénégalais en France ou bien des étudiants sénégalais à Nice⁷⁶. En d'autres termes : les étudiants vivent différents états de conscience, dont, à un extrême se trouve la perception d'un français incompréhensible (au moins pour certains) à cause de l'arrivée en France assez récente, et à l'autre extrême, on aperçoit des personnes parlant un français incompréhensible résultant d'un long séjour en France. Entre les deux se trouve un éventail d'états de perception qui se modifie selon l'environnement linguistique.

Sur Sénégalais au Sénégal

La perception des étudiants change aussi dans la mesure où ils ont constaté une différence entre la façon de s'exprimer en français depuis leur séjour en France et celle des Sénégalais sans expérience linguistique à l'étranger.

« Ceux qui sont là-bas et/ par exemple des fois, je regarde la télé, les télévisions sénégalaises, chez moi, des fois, je les regarde, mais tu te dis : « Voilà, c'est/ », tu vois cette différence, quoi. (A longtemps) quand on était là-bas, on voyait pas cette différence. Donc on se disait : « Voilà, ça va », mais ici, même tu critiques un peu, quoi, tu dis que les gens parlent/ la façon dont ils parlent français, c'est pas le/ ils parlent du français, quoi.

EH : Okay. Tu/ par exemple ?

09mw: Par exemple l'accent, surtout l'accent, surtout l'organisation des mots [...] et des (fois), il se mettait à réfléchir pour parler, ça lui prenait du temps. Et ça se voit dans les journaux, dans les interviews, dans les ((1s)), dans les émissions mêmes, quoi. » (09mw/9/392)

« ...il m'arrive parfois de ((inin. 2s)) une télévision sénégalais, tu vois, quand tu les entends parler, ça fait un peu bizarre. [...] L'accent. Tu te rends compte ((inin. 1s)) ils ont un accent un peu différent. Mais quand tu étais sur place, tu te rendais pas compte. Tu dis que presque « Ah ce sont des mecs qui s'expriment plutôt bien ! », maintenant, quand tu les entends, c'est vrai, qu'après, il y a une différence. Et maintenant tu sens vraiment le poids de l'accent. Parce que tu as une autre perception » (15mp/14/652)

⁷⁶ Je fais la distinction entre locuteurs et étudiants puisque les Sénégalais qui habitent depuis vingt ou trente ans en France ne sont forcément pas/plus des étudiants.

Les deux locuteurs décrivent le changement de leur perception lié à une consommation des médias sénégalais- et non à la communication avec leurs familles au Sénégal. Leurs biographies, qui révèlent que le français ne fait pas partie de la conversation familiale, explique ce fait. Ces locuteurs ne peuvent donc pas comparer leur français avec celui des membres de leur famille.

En tout cas, une nouvelle fois, les locuteurs prennent conscience des aspects linguistiques qui diffèrent de leurs propres habitudes linguistiques. Ici, ce n'est pas à travers autrui, physiquement présent, mais à travers des personnes à la télévision et le style d'écriture dans les journaux sénégalais.

En résumé pour ce chapitre, on peut dire que la migration en France et la durée du séjour qui suit jouent un rôle important dans l'expression ainsi que dans la perception linguistique des interrogés. A cela s'ajoute l'aspect de l'environnement social : en étant en contact avec des Français, les étudiants constatent une évolution dans leurs pratiques linguistiques françaises vers un standard hexagonal.

A travers la perception des attitudes et habitudes linguistiques d'autrui, les locuteurs s'analysent aussi eux-mêmes et constatent par exemple qu'ils parlent mieux ou moins bien que leur vis-à-vis. Il en naît de nouveau un procès de délimitation et d'adaptation des conventions linguistiques qui les entourent. Ainsi se constitue la conscience linguistique comme phénomène social avec ses caractéristiques collectives et individuelles.

Concernant la migration, celle-ci contribue fondamentalement à ce processus : un étudiant, par exemple, qui vient en France avec les compétences linguistiques acceptées au Sénégal, se voit d'abord marginalisé de la communauté qui parle le français hexagonal. A travers une prise de conscience de cette différence, il s'intègre- dans la plupart des cas- dans cette communauté en s'adaptant linguistiquement. Ainsi, il fait partie de la communauté linguistique française et se marginalise dans sa communauté originelle parlant le standard français du Sénégal.

VI.2.5 Perception de différences linguistiques

Avant d'entrer dans les détails de ce chapitre, une question est à poser : pourquoi l'accent est-il mis ici sur la différence et non sur les similitudes qui présenteraient également l'image d'une société diversifiée dans laquelle la pluralité est parfois fort positive.

Mon explication se constitue comme suit : les parallèles linguistiques et culturels sont conçus comme « normaux » et ne sont donc pas aussi conscients dans la tête d'un locuteur que les différences qui « sautent aux yeux » et ont une influence évidente sur la perception. Ce que les locuteurs remarquent ou bien ne notent pas permet de conclure sur leur perception et ainsi sur certains contenus de la conscience linguistique.

Les extraits cités ici sont une sélection des citations qui portent sur des différences linguistiques. Un locuteur par exemple s'explique sur la communication en wolof ou bien en français au Sénégal et en France comme suit :

« Je pense que (si, si), il y a une différence parce que quelqu'un qui est là, qui parle par exemple le wolof et le français, et quelqu'un qui est là-bas qui parle le français et le wolof, c'est pas pareil. Il y a une différence. Différence de prononciation, même sur les cultures, la façon de parler, du comportement, donc il y a toujours cette différence. » (09mw/6/252)

Cette citation résume plusieurs aspects linguistiques d'une différence entre le Sénégal et la France qui apparaissent aussi dans d'autres interviews. Premièrement, la prononciation : en d'autres termes, il s'agit de l'accent qui se produit différemment selon les locuteurs sénégalais ou français- on en a déjà parlé au cours des derniers chapitres. Deuxièmement, il évoque la « façon de parler » ce qui implique l'accent, mais aussi par exemple le registre, le lexique et la sémantique. Ces aspects seront laissés à côté en faveur d'une focalisation sur le troisième aspect mentionné dans cette citation : le comportement. On peut parler dans ce contexte linguistique également de la pragmatique, donc l'application de la langue et ses règles sociales dans une communauté. J'approfondirai cet aspect par la suite en montrant à l'aide d'exemples la diversité linguistique sur le champ pragmatique.

Différences pragmatiques

Salutation

La façon de saluer son vis-à-vis est une manifestation des différences pragmatiques que j'ai retrouvées dans beaucoup d'interviews. Voici quelques exemples d'un rituel linguistique qui diffère selon les cultures :

« ... au Sénégal, à chaque fois que tu croises une personne, tu le salues. Même si tu le connais pas. Alors qu'ici, c'est pas comme ça. Ici, c'est pas comme ça. Donc voilà, il y a plein de choses qui diffèrent. Au Sénégal, quand tu vois une personne deux fois dans la journée, ou trois fois, même tu le vois quatre fois, à chaque fois tu le vois, tu dis bonjour. A chaque fois que tu le vois dans la journée. Même si tu le vois cinq fois. Alors qu'ici, il suffit que tu vois la personne une fois dans la journée, quand tu le redis bonjour, il va dire : « Tu m'as déjà dit bonjour. » (10mw/3/112)

« ...ici, si tu dire bonjour à quelqu'un, il te regarde bizarrement... » (17fd/2/50)

« ...là-bas, tu entres dans un bus, il y a tout le monde qui salue. « Salam aleikum ! », comment tu dis bonjour, ici, carrément, tu salues une personne et la personne dit : « Tu veux quelque chose ? », tu vois ce que je veux dire ? C'est très mal vu, quand tu dis bonjour à quelqu'un, c'est vraiment quand tu la connais. Ou quand tu l'a vue déjà quelque part. Donc, ouais, l'ambiance, c'est pas la même. » (14mp/3/118)

Une étudiante raconte la même expérience et ajoute ensuite :

« Et au Sénégal, les gens, ils sont plus pauvres qu'ici, mais ils sont plus gentils, ils sont plus ouverts, (ils sont plus sociables et tout). Donc voilà. Donc c'est ce choc de culture-là. » (16fw/2/41)

Dans ce dernier extrait, les habitudes linguistiques et l'essence des hommes sont mises en relation avec le standard économique de la communauté. La salutation exprime la rencontre avec une autre culture (ici : la française) ce qui est vu comme un choc. A mon avis, cela vient du fait qu'une partie de l'identité est confrontée aux nouvelles expériences qui la bouleversent.

Un autre locuteur retrace des expériences similaires concernant la salutation et rajoute :

« ...ici, en France, comme par exemple moi, ça me fait toujours de la peine de saluer quelqu'un que je croise dans le même bâtiment que moi- un voisin- si je le salue, il me regarde, il me répond pas. Pour moi, ça me fait trop/ parce que je connais pas ça, quoi. [...] moi, je trouve pas ça gentil. » (20mw/9/395)

Apparemment, il s'agit d'une situation que ce locuteur rencontre assez souvent, qui est même quotidienne. Les expressions « ça me fait toujours de la peine » et « ça me fait

trop » laisse deviner un sentiment semblable à celui que sa collègue décrivait comme *choc de culture*.⁷⁷

La quantité d'énoncés qui se réfèrent aux exemples de salutation dans le cadre de la recherche de différences dans la communication en France et au Sénégal, est frappante. Se pose la question de savoir pourquoi c'est justement par les rituels de salutation que les locuteurs ont constaté une différence de communication qui les étonnent, qui provoquent même de l'incompréhension.

Je pense que ces exemples ne sont pas arrivés par hasard. Dès qu'un individu est en contact avec autrui- et dans la plupart des cas cela arrive tous les jours- la salutation est un rituel indispensable et immédiat. Si on arrive dans un autre pays, par exemple, la manière dont on dit bonjour est l'un des premiers dialogues qu'on tient avec les habitants. Ainsi peut-on s'imaginer un de nos locuteurs qui arrive à l'aéroport de Nice, visite pour la première fois l'université, va dans des magasins, habite dans un appartement- et rencontre chaque fois une norme de salutation différente de la sienne. Il est bouleversé par cette manière puisque c'était quelque chose de tellement habituel et quotidien qu'il n'y pensait même pas jusqu'à sa migration.

La salutation (ou bien son rituel) est un comportement qui est automatisé, qui se déroule par conséquent *inconsciemment*. Le changement local et social a levé d'un coup cet automatisme- au premier abord tellement banal- dans la conscience qui a constaté par la suite une différence linguistique. Il me semble qu'on peut même parler d'un *face threatening fact*, ce qui signifie une infraction des règles de politesse et une attaque à la préservation du « visage » d'un interlocuteur.

Puisque la salutation est un événement quotidien, le bouleversement et l'étonnement s'est renforcé. On peut supposer qu'à travers ce fait la « *Strukturstärke* » de la conscience linguistique (Cichon 2001 : 183, cf. chapitre « II.2.3.1 Ses caractéristiques ») a été franchi et un changement de l'identité et de la conscience linguistique provoqué.

Interlocuteurs, comportement et sujets de communication

Ce paragraphe étudie les citations qui contiennent des énoncés sur une différence de politesse et des limites culturelles dans le choix des sujets de discussion, tous les deux dépendant de l'interlocuteur.

⁷⁷ Néanmoins, ce comportement n'a pas forcément des racines racistes puisqu'il y a aussi des Français (et Autrichiens) qui ont fait la même expérience.

Ainsi un interviewé constate-t-il des différences dans la communication avec des personnes représentant l'autorité :

« ...l'approche • de communication n'est pas pareille. Par exemple, en France, quand tu parles avec une personne, tu dois le regarder dans les yeux, tu dois parler dans un ton relativement correct, alors qu'au Sénégal, c'est le contraire, au Sénégal, quand tu parles avec une personne, que tu respectes, tu le regardes pas dans les yeux. Tu baisses la tête, et quand tu parles, normalement, tu dois parler doucement, quand tu parles avec des autorités, que ça soit ton père, que ça soit quelqu'un qui as une autorité sur toi, quand tu parles, tu parles doucement. Voilà alors qu'ici, ils aiment bien quand tu parles et qu'on t'entend quand tu parles. Pas très fort, mais voilà. Ce que je dis, c'est que la différence de communication, elle est là, dans la culture, quoi. » (10mw/3/102)

Il explique non seulement la façon dont on parle avec des autorités, mais aussi la communication non-verbale, à savoir le contact visuel. Il esquisse ainsi la complexité de la communication qui dépend de la culture et inclut le contenu de la conversation mais également des normes non-verbales. Indirectement, il montre aussi que ces règles de discussion peuvent être source de malentendus entre les locuteurs de différentes cultures quand l'un, par exemple, croit que l'autre n'est pas intéressé par l'autre puisqu'il ne regarde pas dans les yeux.

Le comportement conversationnel envers des personnes d'autorité est également sujet du locuteur suivant qui précise :

« Euh, il y a une différence. Il y a une différence. Par exemple pour la politesse. Pour nous, il y a pas mal (de choses) qui sont presque naturelles, il y a le respect, mais ici, tu vois, il y a des choses, presque on t'oblige- il y a une sorte d'obligation ici, qui est là/ ici l'obligation, elle est presque • physique, [...] mais là-bas, l'obligation, elle est d'abord morale. C'est envers des gens. Le respect, il est incarné par les (anciens), tu vois. Ici, je trouve que c'est plus une communication plus ou moins informelle. Bon, pas informelle, mais presque imposée. Tu vois, par exemple [...] si on se rencontre dans la rue, on se connaît pas, ((inin. 1s)) je te vouvoie. Et au Sénégal, non, je t'aurais tutoyé. Bon, ça aurait pas changé grand-chose, mais je trouve (quand même) une personne âgée, là, le vous s'impose. [...] ici, [...] le respect, c'est pas dû à la personne, mais on respecte une personnalité où genre • l'ordre. [...] On respecte presque pour (la) conception personnelle, plus par peur que plus pour la personne. Tu respectes parce que tu as peur de genre, par exemple, si tu vois le flic, tu vouvoies parce que c'est le policier, non, c'est pas parce que c'est la personne, quoi, donc c'est plus pour la fonction. » (15mp/11/496)

L'interviewé distingue entre un vouvoiement adressé à des personnes inconnues (ce qui est le cas en France) ou bien envers des personnes plus âgées (Sénégal). L'incitation au vouvoiement est aussi différente selon la « qualité » du locuteur : l'interviewé constate

qu'en France, c'est plutôt le statut professionnel d'une personne dans la société qui impose le titre respectueux, alors qu'au Sénégal, c'est l'âge qui mérite plus de respect dans la communication.

Bien qu'il constate que les règles du respect au Sénégal sont plus logiques pour lui, le locuteur objecte que c'est aussi un désavantage :

« ...entre les jeunes et les vieux, ils communiquent mieux, ils échangent mieux, que par exemple au Sénégal, en fait. Bah, il y a une différence. C'est plus culturel, en fait. C'est vrai, parce que là-bas, le respect, plus que la personne est vieux, plus elle mérite le respect. » (15mp/11/523)

Selon lui, le respect, augmentant exponentiellement avec l'âge, entrave le dialogue entre les générations.

Concernant la communication entre parents et enfants, les interviewés constatent ainsi un respect qui est plus grand qu'en France. De mon point de vue, il ne s'agit pourtant pas d'un respect plus grand mais simplement *différent* de celui pratiqué en France.

La distance tenue à travers le titre va de pair avec la distance dans le contenu de conversation. Cela est, en revanche, vu plutôt comme préjudiciable :

« Et la façon dont la communication est avec les enfants et leurs parents, c'est pas pareil du tout. Nous, on a peur de nos parents, on a même peur de s'approcher. [...] mais ici, c'est pas le cas. Carrément, ta mère, c'est ta copine. Tu parles de tout, alors que nous, là-bas, non, il y a une distance.

EH : Tu veux dire pas seulement physiquement, mais aussi/ ouais.

14mp: De tout, en fait. Physiquement, oui, bien physiquement, (ici) je vois. Les gens, ils sont comme ça, tu vois une fille qui (marche) avec sa mère et (il y a) sa mère ((inin. Is)). Alors que là-bas, non, tu vois jamais ça. [...] c'est pas le même comportement, c'est pas les mêmes approches. La famille ici et là-bas » (14mp/3/130)

Le même locuteur continue plus tard :

« Il y a des choses, oui, dont on a/ de ton avenir, oui, tu peux le dire à tes parents, mais c'est pas comme ici, en fait. [...] Une fille qui a des problèmes, elle va pas voir sa mère de le lui dire. Elle préfère le garder sur elle que d'aller voir sa mère et lui raconter. C'est vrai que, à ce moment, ça change, par contre. Les mentalités, il y en a qui évoluent de ce côté-là, qui se rapprochent plutôt du mode de (fonctionnement) d'ici. » (14mp/4/145)

Avant de passer au locuteur suivant, il me paraît important de faire remarquer un autre aspect intéressant dans la dernière citation, à savoir lorsque l'interviewé constate un

changement de cette distance communicative en faveur d'un rapprochement entre les parents et les enfants sénégalais (malheureusement il ne précise pas s'il s'agit de la famille au Sénégal ou en France). Il le décrit comme une adaptation à la culture française/occidentale.

Les deux derniers exemples montrent la perception des locuteurs concernant le choix de sujet adéquat et son aptitude à être discuté au Sénégal et en France :

« ...là-bas, dans les familles, c'est pas facile, la sexualité ne se dit pas, c'est pas une communication facile, quoi. [...] C'est presque un tabou. [...] Et ici, [...] c'est plus facile d'échanger avec des gens, pour certaines choses qui sont plus ou moins délicats. De ce côté-là, ouais, c'est vrai que c'est mieux par rapport à la communication.

EH : Ouais. Ouais.

15mp: Ca ouais. J'ai appris ça aussi. Je me suis rendu compte que, au final, c'est vrai que j'étais un peu plus • renfermé sur moi-même, (j'étais même pas/) c'est vrai que des fois ((1s)), avec surtout avec mes sœurs... » (15mp/11/537)

« Mais par rapport à la communication, je pense qu'on est plus libre de dire ce qu'on veut. ((inin.1,5s)). Et au Sénégal, c'est pas du tout le cas. Il y a des choses qu'on dit pas, voilà. Et tout ça. Ça change par rapport à ça.

EH : Tu peux donner un exemple ?

21fw : Alors, un exemple. ((2s)) On dit pas/ on s'oppose pas à ses parents, on va pas dire : « Ouais, ça va pas. Non, j'ai pas envie de faire ça ! », on va juste vivre ce que les parents veulent qu'on fasse, et on parle jamais de sexe, même entre amis, c'est très rare, et voilà, quoi. » (21fw/2/77)

Ces extraits montrent les différences de blocages selon les cultures en ce qui concerne la communication sur des thèmes intimes. Ce fait touche non seulement la relation entre les générations, mais aussi la conversation entre les jeunes mêmes, donc du même âge.

L'interviewé 15mp constate en plus, qu'il a remarqué un changement depuis son séjour en France en ce qui concerne cette « fermeture » (selon lui) communicationnelle envers ses sœurs. Il a changé son comportement linguistique (à travers une prise en conscience pour ce que sa collègue (citée après lui) décrit comme « être plus libre de dire ce qu'on veut ». La convention de ne pas parler de certains sujets est considérée plutôt comme un inconvénient pour l'échange mutuel.

La conscience linguistique est ainsi formée non seulement par la langue elle-même (par exemple des règles grammaticales), mais aussi par la différence d'approche de certains sujets.

A l'opposé des désavantages racontés ci-dessus, un autre locuteur dit que le respect en général, y inclut le choix des mots, entre les sexes et mieux au Sénégal:

« EH : Mais il y a quand même des insultes en wolof, j'imagine.

10mw : Il y a des insultes ! Mais ce que je veux dire c'est que/ c'est vraiment cadré, quoi ! Déjà insultes entre filles et garçons, tu verras rarement, quoi. Si les gens, ils s'insultent, c'est entre garçons, entre filles. » (10mw/10/442)

On peut conclure que les conventions du respect sont perçues d'un côté positivement (moins d'insultes envers des gens du même âge et plus de respect envers des personnes âgées par rapport à la culture française), de l'autre côté comme désavantageux (puisque'il implique une distance).

L'apprentissage des langues

Une différence qui apparaît également dans les interviews, est celle de l'apprentissage des langues au Sénégal et en France.⁷⁸

Ainsi, un interviewé s'exprime sur la manière dont on apprend des langues au Sénégal et en France :

« Là-bas, c'est un apprentissage oral, ici, l'apprentissage, il est écrit. Tu peux rester tout seul chez toi apprendre presque une langue. (Tu n'auras) pas l'accent. Tu prends un dictionnaire et puis c'est fini, quoi. Tu peux écrire, lire (et apprendre). L'autre, là-bas, c'est différent : il faut fréquenter les gens pour parler leur langue. C'est que là, après, il y a une différence. [...] l'apprentissage de la langue, ça se fait au contact humain. » (15mp/7/340)

Il faut objecter que ce locuteur distingue entre langues nationales au Sénégal et langues primaires et étrangères en France- l'apprentissage écrit est bien évidemment aussi possible au Sénégal, mais ce sont normalement des langues étrangères, au contraire de ce qui se passe en France où le français est souvent la langue primaire.

En contemplant la description de l'apprentissage des langues nationales, celui-ci se présente plutôt comme une *acquisition* non-dirigée puisque la personne n'apprend pas les connaissances dans le cadre d'une institution, mais à l'aide des gens qui l'entourent.

L'acquisition de la/ des langues primaires au Sénégal et en France se passe comme l'acquisition d'une langue nationale à l'âge adulte décrit ici.

⁷⁸ Pour préciser: une langue est *apprise* à travers un apprentissage dirigé, souvent dans le cadre d'une institution. En revanche, un enfant *acquiert* une langue par exemple au sein de la famille, au sens d'une immersion.

La différence se produit seulement plus tard, lorsque les enfants en France sont enseignés *en* et *sur* leur langue primaire, tandis que les enfants au Sénégal n'ont pas cette expérience et apprennent une langue étrangère, le français, pendant la deuxième socialisation.⁷⁹

Comme mentionné dans le chapitre de « La conscience linguistique individuelle » (p.20), la conscience linguistique fait un grand effort pendant la scolarisation dans le sens où certaines activités deviennent conscientes, comme l'orthographe ou la structure grammaticale d'une langue. Cette prise de conscience n'existe pas chez les enfants dont la langue primaire est une langue nationale sénégalaise. L'apprentissage d'un tel système se passe à travers l'apprentissage des langues étrangères à l'école (d'abord le français).

On peut en conclure que la perception des langues primaires est profondément différente chez les locuteurs en France et au Sénégal. Les approches se constituent d'un côté d'une manière non-dirigée, mais peut-être plus sociable, dans les langues nationales ; de l'autre côté d'une façon structurée, cadrée et plus abstraite en français.

Je suppose que cette différence devient plus consciente chez les interviewés lors du séjour en France. Cette idée m'amène à la conclusion de ce chapitre :

Les différences perçues présentées ici- surtout concernant les normes de salutation et la communication avec différents locuteurs- montrent une prise de conscience claire des interviewés concernant ces aspects linguistiques. Cette perception et la réflexion qui suit sont déclenchées par une confrontation avec d'autres coutumes linguistiques, c'est-à-dire des coutumes en France. A mon avis, c'est donc à travers le changement local- du Sénégal en France- que ces pensées se sont développées. On peut en conséquence dire que, dans ces cas, c'est la migration qui cause ce changement et par la suite un changement du comportement linguistique chez les locuteurs.

VI .2.6 Réflexion et valorisation du plurilinguisme

Le plurilinguisme au niveau d'une société se reflète dans l'individu et inversement. Et la conscience de cette diversité se trouve également dans les deux entités. Comment celle-ci

⁷⁹⁷⁹ Cette situation est esquissée d'une manière stéréotypée puisqu'il y a des enfants en France dont la langue primaire n'est pas le français et des enfants au Sénégal qui sont déjà familiarisés avec le français à la rentrée scolaire.

est constituée chez les étudiants interviewés sera le sujet du présent chapitre qui essaie d'extraire les aspects les plus importants et pertinents pour ce travail.

On y trouvera des valorisations, des points de vue qui se sont formés- ou bien devenus conscients- au cours du séjour en France, mais aussi des discours métalinguistiques sur le plurilinguisme.

Réflexions sur plurilinguisme en général

Les interviewés considèrent majoritairement la diversité linguistique comme positive et avantageuse. Ils parlent entre autres dans ce contexte de la mondialisation qui exige des connaissances plurilingues et ainsi d'une influence sur la personnalité linguistique.

« Et ben, ouais, moi, je me dis que dans le monde actuel, c'est l'ouverture. • • Faut accepter l'ouverture parce que voilà. L'ouverture, on y peut rien maintenant. • Tu vas au Sénégal, il y a des Français, tu vas en France, il y a des Autrichiens, tu vas en Autriche, il y a des Allemands, tu vas en Allemagne, il y a des Anglais, • le monde est ainsi fait maintenant ! Eet • je peux être • • Sénégalais, • • vouloir aller en Autriche, et dire que : « Voilà, • • je parle que wolof. ». C'est impossible. » (05mmw/9/424)

« ...si je parle d'une manière générale, c'est la mondialisation. Qui nous a beaucoup influencé sur le langage, quoi. » (20mw/2/79)

« Non, mais ce qui est bien, c'est que/ moi, ce que je trouve, c'est que les gens qui connaissent plusieurs langues, ça veut dire que c'est des gens qui sont ouverts d'esprit et en quelque sorte, c'est des gens qui sont/ qu'on peut communiquer facilement avec eux. Parce que ils connaissent autre chose, donc ils acceptent autre chose. Parce que pour moi, c'est ça la tolérance. La tolérance, c'est qu'on accepte la différence de la personne. » (10mw/6/274)

« Parce que quelqu'un qui parle ma langue, connaît ma culture. Quelqu'un qui connaît ma culture, c'est peut-être/ a plus de possibilité de me comprendre que quelqu'un qui ne connaît pas. » (15mp/4/185)

« Bah je pense que le plurilinguisme sera plus intéressant parce que là ((3s))/ le fait d'avoir plusieurs notions sur des dialectes différentes ou bien sur des langues différentes pour améliorer la capacité de, voilà, de rétention, de réflexion, d'analyse, et avoir plusieurs mots, • pour moi, ça développe plus l'esprit que si on a une seule langue. » (19mw/5/196)

« C'est un atout. » (12mw/16/769)

Des connaissances plurilingues sont considérées par ces locuteurs comme indice d'une ouverture d'esprit (dont ils ont peut-être fait l'expérience eux-mêmes ?), qui se manifeste dans la tolérance (10mw/6/274) et dans la capacité de réflexion (19mw/5/196). La langue fait partie de la culture, comme le dit un locuteur (15mp/4/185) qui parle dans ce contexte de connaissances. Il faut un savoir linguistique pour que des perspectives sur une certaine langue s'ouvrent. Je vois ici des parallèles avec l'hypothèse Sapir-Whorf qui dit que la langue forme les pensées.

En déclarant une ouverture d'esprit, les locuteurs constatent indirectement un changement de la personnalité. Leur identité a vécu une évolution à travers et concernant la langue, ce qui laisse deviner de nouveau une influence sur l'identité linguistique.

Les constatations positives sur le plurilinguisme vont de pair avec le souhait de pouvoir parler plusieurs langues⁸⁰ :

« ...c'est indispensable, c'est pour ça que je te disais, j'aime bien devenir quelqu'un qui parle plusieurs langues. Ca, ça m'intéresserait. Parce que ça te permet de parler avec beaucoup de gens, de s'ouvrir dans le monde, et moi, j'aime la mondialisation... » (09mw/8/340)

« Moi, si je pouvais, j'aillais parler ((rit)) dix langues, quinze langues ! ((rit)) » (21fw/6/254)

La pratique linguistique du quotidien des interviewés est ainsi faite qu'ils utilisent au moins deux langues (français et une langue nationale). A cela s'ajoutent souvent d'autres langues, dont l'usage est expliqué différemment :

« EH : Et, et avec/ tu parles/ avec tes parents, tu parles le wolof et le français. Et avec tes frères et sœurs ?

08mfw : *Ah, pareil : français, wolof.*

EH : Hm~

08mfw : *Et aussi d'autres langues. Pour rigoler. Enfin, pas pour rigoler. Vu que j'ai un grand frère aux États-Unis, des fois, on parle anglais. Des fois. • • Ou avec sa femme, je suis obligé de parler • anglais parce qu'elle parle pas une autre langue.*

EH : Okay.

08mfw : *Donc c'est ça. Ou des fois, on parle espagnol, mais bon, ça c'est par rapport à mon cursus, eet c'est, c'est juste de l'entraînement. » (08mfw/3/97)*

« ...elle [amie] parle en espagnol et des fois je lui réponds aussi, donc/ je l'ai appris à l'école mais sans plus, donc ça nous permet de pratiquer, et (tu sais,) peut-être

⁸⁰ C'est-à-dire plus qu'au moins deux langues que tous les locuteurs parlent couramment.

qu'après, qu'on aura trouvé du travail, ça nous permettra de tenir des conversations, ça pourrait être utile. » (21fw/6/275)

L'aspect qui m'intéresse surtout dans ces deux énoncés, c'est celui que les locuteurs parlent une langue pour s'amuser en gardant en même temps en tête son utilité potentielle. Cela inclut la pensée de la mondialisation citée ci-dessus et une conscience de l'importance des connaissances linguistiques dans ce contexte.

En résumant les contenus des énoncés cités jusqu'ici, on peut constater une inclination pour le plurilinguisme, d'une part son utilité, d'autre part pour des raisons personnelles et identitaires.

La pratique des langues étrangères pour maintenir les connaissances acquises précède le souhait de les garder. L'étudiant suivant raconte que l'intention et la mise en pratique ne coïncident pas forcément. Son collègue fait, à sa suite, une remarque pertinente qui révèle des aspects particulièrement intéressants de la conscience linguistique :

« 12mw: Après, l'allemand aussi, franchement, j'aurais préféré ne pas perdre, franchement, le niveau que j'avais, quoi, au terminal. Pour pouvoir continuer après, mais bon. Et je crois tout ça n'est pas irréversible, en fait.

EH : Noon, quand tu recommences, ça va être/

11mw : C'est pas perdu. Moi, je dis c'était pas perdu. C'est dans le cerveau dans un endroit, c'est comme dans un coffre-fort. Il suffit de ((inin. 1s)) de l'intérêt, de ((inin. 2s)) et que ça revienne. [...] Dès qu'on a vu une chose, c'est difficile à l'oublier. C'est caché, mais c'est pas oublié. » (11mw, 12mw/13/628)

La description des connaissances acquises par 11mw est une réflexion sur la langue en tant que système dans la tête et ainsi une claire manifestation de la conscience linguistique. L'image métalinguistique d'un « coffre-fort » qui contient un savoir de la langue allemande révèle la conscience du locuteur de l'existence de contenus cognitifs mis en réserve et capables d'être réactivés. Cette idée rappelle le modèle de Cichon qui décrit la conscience linguistique comme un *black box* (voir chapitre « II.2.3.2 Manifestations de la conscience linguistique ») dont on ne peut examiner l'input et l'output, le contenu, en revanche, est inobservable.

Ce qui manque dans la métaphore du « coffre-fort », c'est le facteur qu'il « se passe » quelque chose dedans qui fait que l'output diffère de l'input. Je pense ici par exemple au fait, que l'apprenant d'une langue oublie des éléments appris (p.ex. du vocabulaire) ou

modifie inconsciemment des contenus à cause des phénomènes d'acquisition linguistique (p.ex. faux amis, sur-généralisations dans la conjugaison des verbes).

A mon avis, ces interviewés (entre autres) disposent néanmoins d'un haut degré de conscience linguistique à l'échelle « consciente » (en termes allemands *Sprachbewusstheit* ; à l'opposé d' »inconsciente » ;), au moins d'une grande compétence de réflexion linguistique en esquisant un tel modèle.

Revenons au contexte entier : en ce qui concerne le jugement porté sur leur compétences linguistiques, les interviewés ne sont souvent pas sûrs de ce qu'ils doivent répondre. La raison, entre autre, c'est que je n'ai pas défini « plurilinguisme » dans les interviews pour éviter une restriction intellectuelle dans les entretiens.

Ce qui est pourtant frappant, c'est que la majorité ne compte d'abord pas les langues nationales dans leurs connaissances plurilingues. Cette expérience n'étant pas nouvelle dans la littérature scientifique, je ne présente que trois extraits et renvoie à ce sujet à l'étude de Begle (2003):

« EH : Et ahm [...] tu dirais que tu es plurilingue ?

05mmw : *Plurilingue ? Bah • • trilin/ bilingue ou trilingue polyglotte/ pas polyglotte, non. Mais bilingue où trilingue, je veux dire oui.*

EH : Okay. Een wolof/

05mmw : *Si on ne calcule pas les langues du Sénégal.*

EH : Bah, si, on peut les compter.

05mmw : *Si on les compte, ouais, je peux dire que je suis polyglotte.*

EH : Okay. Avec, avec le wolof—

05mmw : *Le mandingue, français, espagnol... »* (05mmw/8/378)

« *Dans un sens, ouais. Dans un autre non. [...] au niveau international, non, mais au Sénégal, localement, oui. Au Sénégal, localement, oui. Parce que bon, quand je suis au Sénégal, je peux parler avec un Diola, je peux parler avec un Mandingue, je peux parler avec un Wolof, tu vois, mais ici, à part le français, quasiment non, tu vois ? »* (15mp/6/273)

La conscience linguistique (à travers des transpositions des images linguistiques dans le monde) est formée de telle façon que le caractère international est prépondérant pour qu'une langue soit « digne » d'être comptée parmi des compétences plurilingues. Effectivement, il s'agit, plus précisément, des langues surtout occidentales puisque le peul, par exemple est parlé aussi hors des frontières sénégalaises et serait ainsi également « international ».

La gravité d'une telle attitude se voit dans le dernier exemple où une interviewée parle de ses expériences de recherche d'emploi:

« Je trouve que c'est bien, pour nous. Mais sans plus parce que quand on sort du contexte sénégalais, quand on sort du Sénégal, après, le wolof et tout, ça n'a plus de valeur. C'est même pas la peine de le mettre sur le CV, quand on cherche du travail parce que après les employeurs, ils demandent (ces faits), et voilà. Ca a de l'importance au Sénégal, mais quand on sort du Sénégal, ça n'a plus beaucoup d'importance.

EH : Toi, tu le mets pas sur le CV que tuu/

2Ifw : Avant je l'ai mis, mais maintenant je le mets plus, ((rit)) parce que ça prend de la place eet voilà. ((rit)) Maintenant, je mets juste anglais, espagnol, français. Avant je mettais wolof eet peul en notion. Bon, je l'ai enlevé. » (21fw/3/102)

Une des langues, le wolof, que cette étudiante a supprimé sur son curriculum vitae, est sa langue primaire. Même si elle raconte cette action avec indifférence- à bien y regarder, il s'agit en fait d'un reniement d'une grande partie de son identité (linguistique), à savoir toute la période de sa vie où elle a acquis le wolof et le peul. Pour la conscience linguistique, cela signifie que l'employeur ne peut plus prendre conscience de ses compétences linguistiques autres que l'anglais, l'espagnol et le français (ce qui était apparemment le but) et que cette interviewée relègue ses connaissances des langues africaines au second plan, non seulement pour l'employeur mais aussi pour elle-même, dans la perception de ses propres capacités. Etrangement, cette même locutrice avouait d'abord (cité d'ailleurs aussi ci-dessus) qu'elle aimerait bien parler dix ou quinze langues. Encore une fois, on voit que les langues nationales profitent de moins de prestige que les langues européennes ou « occidentales».

La langue anglaise

En ce qui concerne le niveau international, les interviewés ont au moins une opinion en commun, à savoir que l'anglais est la langue indispensable dans la communication mondiale. A l'importance économique et sociale de l'anglais s'ajoute souvent une (très) bonne volonté de le parler. La plupart des locuteurs constatent quand même que, du point de vue de l'importance absolue, toutes les langues sont équivalentes.

« ...l'anglais m'a permis de/ d'ouvrir quelques portes euh dans la/ dans le monde. » (02mw/3/132)

«... je suis un peu, un peu accroché, je veux dire, à l'anglais, donc j('aime le) parler presque chaque jour. » (02mw/1/24)

«... il y a deux langues que moi, honnêtement, j'aime bien : c'est l'anglais. Pourquoi j'aime l'anglais ? Parce que ((1s)) bah, c'est normal ! • L'anglais ((1s)) l'an/ avec l'anglais en fait, tu, tu / partout dans le monde, tu voyages, tu peux t'exprimer. Après, bon, l'arabe aussi, j'aime bien l'arabe parce que ((1s)) c'est ••• à cause de mon appartenance religieuse et ••• parce que bon, les pays arabes aussi, il y a, il y a pas mal de pays arabes au monde... » (06mw/7/300)

« En ce moment, je veux que mon anglais soit aussi fluide que mon/ parce que, je l'ai répété ici, l'anglais, en ce moment, c'est incontournable, et je voudrais bien aller/ en fait, c'est mon/ personnellement, la France/ j'ai rien contre la France, mais j'ai pas, c'est un sentiment que j'ai toujours eu, je préfère ((1,5s)) la Grande Bretagne que la France. C'est/ j'ai pas d'explication, j'ai jamais été là-bas, par contre, mais j'ai pas, c'est un sentiment que j'ai toujours eusse. » (12mw/13/604)

« ... pour moi, pour moi, il y a pas de langues plus importantes que d'autres. Il suffit juste/ c'est l'utilisation qu'on fait de la langue. Par exemple l'anglais, bon, c'est important dans le monde où on est parce que ça nous permet de nous communiquer partout dans le monde. » (10mw/7/312)

« Mais après je dirais pas que, par exemple, l'anglais est plus important que le wolof. Je dirais jamais. L'anglais est aussi important pour moi que le wolof. » (10mw/8/356)

Outre l'anglais, d'autres langues sont mentionnées aux cours des entretiens par rapport à leur relative importance mondiale, à savoir le chinois, le russe et l'arabe.

Ce qui est plutôt étonnant, c'est le fait que le français est rarement compté parmi les langues « les plus importantes ».

Je suppose que les attitudes positives envers l'anglais s'expliquent aussi par l'influence de la conscience linguistique collective mondiale, selon les termes de Halbwachs (1968 : 36) de la « mémoire collective » qui se forme par des expériences communicatives collectives et individuelles des individus. L'expérience d'entendre l'anglais par exemple tous les jours à la radio, conduit les individus à lui accorder plus d'attention et d'importance, ce qui modifie de nouveau, à long terme, la conscience collective de cette langue.

Plurilinguisme au Sénégal

Tout au contraire de la valorisation plurilingue personnelle exposée au premier sous-chapitre, beaucoup d'interviewés voient la diversité linguistique au Sénégal quand même

comme enrichissante. Puisque ce sujet sera traité aussi ci-dessous, je me réduis ici à deux citations :

« Euh • • honnêtement, pour moi, c'est mieux, c'est mieux qu'il y ait plusieurs langues, comme au Sénégal. Parce que la diversité, en fait, c'est une source de richesse. » (06mw/4/141)

« Moi, je pense que c'est une très bonne chose [...] que chaque ethnie a sa langue et tout, et que ils se parlent plus dans leur langue et tout, • • mais même malgré ça, il y a aussi le wolof qui est là pour faire comprendre chacun. ((inin. 0,5s)) ce qu'il veut dire. Donc moi, je trouve c'est un truc qui est vraiment super bien. Parce que ça permet de garder les racines. » (07mw/735)

On voit déjà, en comparant avec les citations précédentes, que le plurilinguisme comme richesse présente deux aspects : d'une part comme utilité dans la communication mondiale, d'autre part comme richesse culturelle.

Plurilinguisme en France

Comme la politique linguistique de la France le propage, l'image de ce pays est plutôt monolingue. Les interviewés constatent en plus que cela, pour ses habitants, est un fait désavantageux. Ainsi deux locuteurs remarquent-ils :

« 05mmw : Beaucoup de Français parlent que le français.

EH : Ouais. Et, et qu'est-ce que tu en penses ?

05mmw : ((1s)) Bah, je me dis qu'ils refusent • l'ouverture, ben, après chacun ses, ses choix et sa vision du monde. [...] Mais dans le monde actuel, il vaut mieux être polyglotte que de parler une seule langue. » (05mmw/9/394)

« J'ai pas. Moi, je trouve que les Français devraient plus apprendre à parler d'autres langues. Que ne pas s'arrêter seulement sur le français et parler d'autres langues. Ça leur aiderait. » (17fd/4/181)

L'utilisation unique du français équivaut pour les interviewés à une fermeture. Les énoncés cités semblent être presque des conseils pour une « meilleure » communication, d'après le premier locuteur, pour un échange international.

Un autre locuteur remarque que le séjour en France cause même une perte des pratiques linguistique puisqu'une possibilité de leur application n'est pas donnée :

« ...quand tu es ici, la plupart du temps, surtout si tu parles pas autre langue que le wolof et le français, je pense que voilà ((inin. 1,5s)) assez deux langues, quoi. Alors

que au Sénégal, les gens, ils parlent plusieurs langues, surtout les langues étrangères, comme le français, l'anglais, l'allemand, donc ils ont plus d'ouverture que nous, parce que nous, on parle toujours le français. [...] Donc même l'anglais qu'on avait, moi, je connais des gens qui sont ici, des Sénégalais qui parlaient anglais, qui parlaient bien anglais, et une fois qu'ils sont là, ils parlent plus anglais. » (09mw/6/243)

Ce locuteur se compte parmi la communauté française/ sénégalaise qui pratique moins le plurilinguisme quand il dit « ils ont plus d'ouverture que nous ». L'échange avec autrui (au Sénégal) lui montrait sa propre position d'habitudes linguistiques et le développement de la communauté sénégalaise à Nice vers une réduction d'usage de la langue anglaise.

L'interviewé suivant constate par contre (tout à fait) autre chose :

«... j'ai remarqué qu'à Nice, quand même, il y a beaucoup ((2s)), beaucoup d'étrangers, donc il y a beaucoup de langues qui sont parlées un peu. Par exemple, dans la rue, j'entends pas seulement le français. Je vais entendre parler allemand, anglais, italien, et tout. [...] Russe même. Donc euh je trouvais c'est/ au niveau de la linguistique, cette diversité, c'est très bien, franchement. [...] par contre, il faut pas dire, Nice est la France, quoi. Parce que Nice, c'est pas la France. ((rit)) » (07mw/8/349)

Selon lui, une pratique d'autres langues que le français est bien possible à Nice. Il objecte par contre que les remarques qu'il a faites pour cette ville, ne comptent pas pour la France entière. Ce qui est plutôt étonnant c'est qu'il donne seulement des exemples de langues européennes. Il ne mentionne pas de langues africaines (dont lui-même est locuteur), l'arabe, le chinois, ...bien qu'elles constituent un pourcentage non négligeable des langues parlées dans cette ville.

Les deux locuteurs cités ont vraisemblablement tiré une conclusion généralisée de leurs expériences individuelles. On peut en déduire qu'ils ont tous les deux vécu une conscientisation sur le sujet du plurilinguisme mais de manières différentes et à travers une perception linguistique dissemblable.

Comparaison Sénégal/France, Afrique/Europe

Concernant la situation plurilingue qui fait partie du paysage linguistique sénégalais, mais aussi de toute l'Afrique, et la position française, ou bien européenne, qui se caractérise par une majorité des locuteurs grandissant avec une seule langue, les interviewés ont différents points de vue. Ceux-ci seront présentés par la suite.

Il y a plusieurs étudiants qui constatent que le fait qu'on parle le français majoritairement comme unique langue en France est avantageux pour la communication. Contradictoirement, ils considèrent le plurilinguisme comme un enrichissement :

« EH : Eet qu'est-ce que tu en penses, de cette différence ?

14mp: Justement, je dis, c'est que/ ce qui passe ((inin. 1s)) la communication ici. Tout le monde parle une langue, donc on est tranquille, il y a pas besoin de faire des efforts. Alors que au Sénégal, c'est pas pareil. Il y a cinq langues, donc il faut toujours quelqu'un qui fasse des efforts pour pouvoir comprendre l'autre qui parle pas la langue que l'autre. Franchement, la communication, c'est plus facile, ouais. Plus facile en Europe qu'au Sénégal.

EH : Hm~ Mais toi, tu préfères le plurilinguisme.

14mp: Si.

EH : Hm~

14mp: C'est mieux. » (14mp/7/305)

« Bah, je sais pas. Pour moi/ chez nous, c'est une richesse d'avoir plusieurs langues. Plusieurs dialectes. ((1s)) Après, ici, l'avantage, c'est que tout le monde va se comprendre. » (04mw/5/192)

«...djà je trouve qu'en France, c'est plus facile, parce qu'on peut suivre des conversations, 'fin, on peut pas se (larguer), quand on est dans le bus, dans la rue, on sait de quoi les gens parlent, alors qu'au Sénégal, des fois, je comprends pas. Parce que les gens, ils parlent en sérère, en diola, en toucouleur, il y a plusieurs ethnies, donc c'est/ des fois, c'est comme si j'étais pas chez moi. ((rit)) On peut suivre des conversations mais on comprend rien, voilà. Mais c'est bien quand même. Je trouve que c'est bien. C'est une richesse. » (21fw/3/113)

Ces citations révèlent qu'une facilité de communiquer- allant à l'encontre de l'incompréhension mutuelle causée par différentes langues en contact- n'est pas forcément la situation préférée. L'enrichissement social et personnel grâce au plurilinguisme est ici aussi important, ou même plus important, que l'économie linguistique.

La raison de ces attitudes est probablement que le plurilinguisme fait partie de l'identité linguistique et historique des locuteurs. Sinon, je suppose qu'il s'agit aussi simplement d'une ouverture personnelle envers la diversité linguistique qui n'est pas en relation directe avec le pays d'origine (comme on verra plus pas) ni avec les expériences mono- ou plurilinguistes (puisque un Français peut être aussi tolérant qu'un Sénégalais à cet égard).

L'étudiant cité ensuite décrit une image semblable à celles de ses collègues mais pèse en ce contexte les avantages et inconvénients pour une politique linguistique en Afrique :

« Si on avait en Afrique, je sais pas, moi, une langue/ si on copiait ce qui est bien chez des Occidentaux, c'est-à-dire faire en sorte qu'y ait quelques langues communes, plutôt qu'y ait par exemple cent ou, je sais pas, cent-cinquante langues. C'est, c'est excessif, quoi ! Je pense, voilà, cette différence-là, il faut trouver une solution pour qu'il y ait vraiment le minimum de langues possible, on va dire. Parce que ça va renforcer les liens, peut-être, parce que ça va, je sais pas, ça va rapprocher les gens, • c'est mieux, quoi. [...] si, par exemple, tout le monde parlait une seule langue, l'union serait mieux, quoi. Je pense, l'Afrique devait faire pareil. Copier en tout cas ce qui est bien chez les Occidentaux, en français, quoi. » (13mw/5/192)

L'idée qu'un nombre réduit de langues dans une société facilite la communication, se répète ici comme dans les autres énoncés. Ce qui est nouveau dans cette citation, c'est que le locuteur prend l'Occident pour modèle dont l'Afrique pourrait imiter certains points positifs pour son développement. Il présente ainsi l'opinion équilibrée entre pluri- et monolinguisme concernant leurs avantages économiques et sociaux respectifs.

A l'inverse, et tout au contraire de la grande majorité des interviewés qui préfèrent une situation plurilingue, un étudiant favorise l'unilinguisme :

« Non, je préfère le monolinguisme. Déjà, déjà, si j'avais un bâton magique, j'allais faire qu'on parle la même langue. Déjà ça facilite beaucoup de choses. La communication, les relations, le développement, le commerce, et tout. Ça (nous) facilite beaucoup de choses et puis lorsqu'une langue est unique, elle a plus d'influence. Par exemple l'anglais, comme tout est modelé en anglais, l'anglais a plus d'influence. Le français comme pareil. Mais chez nous, lorsqu'on avait/ si on avait une langue unique, on aurait plus d'influence [...] On pourrait éviter des disparités, des guerres et tout, donc voilà, on pourrait avoir des relations économiques beaucoup plus poussées. Voilà quoi. Je pense que le monolinguisme est un facteur essentiel de développement. » (18mw/5/234)

Une remarque avant : il est important de souligner que ce locuteur parle dans ce contexte seulement des facteurs économiques et de pouvoir, donc laisse les facteurs culturels- que les autres ont mentionné en parlant d'une « richesse »- de côté.

Pour lui, une raison des conflits en Afrique est celle de la diversité linguistique ce qui confirme l'opinion des représentants de la diglossie « classique », c'est-à-dire que le contact linguistique entraîne un conflit.

De plus, le plurilinguisme serait aussi une entrave pour le développement des pays africains, une image presque comparable à l'histoire de Babel dans la religion chrétienne.

Cela veut dire, à mon avis, que la compréhension entre les pays faciliterait un travail collectif pour un développement du continent africain, donc il a, à mon avis, tout à fait raison.

Il continue dans l'interview en disant que le Sénégal, en comparaison avec d'autres pays africains, a pourtant de la chance puisque le wolof est la langue nationale qui est le dénominateur commun d'une grande partie des locuteurs. Il constate, pour le Sénégal comme pour l'Afrique entière, que le colonialisme a empêché aussi le développement en imposant les langues coloniales :

« ...je pense que l'Afrique a tellement de talent que si on nous avait instruit dans nos propres langues, on serait plus talentueux, on serait plus [...] plus rayonnant. Quee/ sur la planète. » (18mw/6/265)

Il préférerait ainsi un monolinguisme africain (au moins avec peu de langues) ce qui- comme il objecte aussi- n'est plus possible à cause de l'établissement irréversible des langues européennes dans l'administration et dans la politique.

En résumé pour ce chapitre, on peut dire que la grande majorité des étudiants a des opinions positives envers le plurilinguisme. Cela s'explique à mon avis surtout par leurs expériences linguistiques au Sénégal où ils ont vécu le plurilinguisme comme situation quotidienne et ainsi familière. Que le contact entre deux langues ou variétés puisse entraîner un conflit est un avis que seulement quelques uns soutiennent, et là encore avec précaution.

On trouve deux types de valorisations du plurilinguisme : d'une part une valorisation subjective, c'est-à-dire des opinions qui s'appuient sur des sentiments qui incluent une importance personnelle et identitaire des locuteurs.

D'autre part, il existe une valorisation objective qui décrit le plurilinguisme en tant que phénomène linguistique important dans le monde d'aujourd'hui, par exemple la nécessité des connaissances dans la langue anglaise.

L'approbation du plurilinguisme (individuel ainsi que collectif) presque sans exception parmi les étudiants sénégalais s'oppose clairement à une citation que Nicolas Sarkozy déclarait dans le « Discours de Dakar » en 2007 que je veux citer ici :

« Ouvrez les yeux, jeunes d'Afrique, et ne regardez plus, comme l'ont fait trop souvent vos aînés, la civilisation mondiale comme une menace pour votre identité mais la civilisation mondiale comme quelque chose qui vous appartient aussi. »⁸¹

Sarkozy reproche aux « jeunes d'Afrique » de refuser une ouverture vers le monde, vers la mondialisation. La façon dont il l'exprime (« Ouvrez les yeux », « ne regardez plus ») laisse penser qu'il constate une inconscience des jeunes par rapport au développement mondial et un retard intellectuel.

Les énoncés des étudiants cités dans ce chapitre (représentant tous les locuteurs interviewés pour ce travail) montrent tout le contraire : le progrès, la mondialisation, l'ouverture d'esprit est apparemment plus dans *leur* conscience que dans celle du président de la France. Ce qui est frappant de plus, c'est que celui-ci, en fait, représente la politique linguistique française qui est caractérisée par une propagation d'un monolinguisme (français)- ce qui s'oppose en fait de nouveau à son plaidoyer pour une « civilisation mondiale » qui implique forcément la diversité (linguistique).

VI.2.7 Langue et intégration

Ce chapitre sera consacré à la langue comme facteur d'intégration. Les locuteurs exposent dans ce contexte différentes approches, avis et terme qui veulent dire « intégration ».

Tout en sachant que ce terme ouvre un champ scientifique qui ne peut pas être traité dans son ensemble ici, une définition sociologique sera présentée qui doit servir à introduire le lecteur dans le sujet. L'intégration est la...

„Bezeichnung für Prozesse der verhaltens- und bewusstseinsmäßigen Eingliederung in bzw. Angleichung an Wertstrukturen und Verhaltensmuster a) durch einzelne Personen an bestimmte Gruppen oder Organisationen oder in die für sie relevanten Bereiche einer Gesellschaft; b) zwischen verschiedenen Gruppen, Schichten, Klasse, Rassen einer Gesellschaft;“ (Hillmann 2007: 338)⁸²

Ce chapitre traitera en même temps des aspects de la migration puisque l'intégration en fait partie. Pour ne pas perdre les priorités de ce travail, l'accent sera mis sur la langue et sa fonction intégrative.

⁸¹<http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2007/discours-a-l-universite-de-dakar.8264.html>
[17.06.2011]

⁸² L'auteur décrit une troisième situation mais qui n'est pas pertinente pour ce contexte („c) zwischen verschiedenen Gesellschaften zugunsten der Herausbildung neuer, "höherer" gemeinsamer kultureller Strukturen und sozialer Ordnungen“)

Ségrégation, adaptation et intégration linguistique

Un mot-clé qu'on rencontre souvent en parlant du contact linguistique avec la communauté française, est l'« adaptation » ce qui, pour les locuteurs, correspond à peu près à ce qu'on entend par « intégration ».

Les deux citations suivantes parlent d'une telle adaptation qu'ils prévoyaient avant leur séjour en France :

« Moi, en fait, je m'attendais à ce fait-là parce que je sais quee/ quand j'ai quitté mes parents pour aller dans un autre pays où ils parlent français, ((1s))/ j'ai pas le choix, je serais obligé de parler le français [...] eet là, je me suis mis dans la tête que • bah, je suis venu dans un pays où ils parlent le français, automatiquement, je dois m'adapter pour parler français avec/ je veux me faire comprendre, donc je vais essayer par tous les moyens de me faire comprendre, • que ça soit par, par ((inin. 1s)), on essayant d'avoir un accent qui passe plus • euh dans le public ...» (02mw/5/193)

Ce locuteur s'attendait au fait qu'il serait obligé de s'adapter aux nouvelles circonstances ce qui avait probablement influencé son comportement linguistique concernant la langue française déjà *avant* son départ pour la France, de sorte qu'il s'est préparé pour avoir plus de connaissances dans la langue française. Il parle ici de l'« accent qui passe plus » ce qui laisse penser qu'il avait la conscience de différentes variétés du français. Le processus d'adaptation commençait ainsi au Sénégal où le nouvel environnement n'était pas encore réel mais présent dans sa tête. De cette façon, on voit confirmée une constatation de Zimmermann sur l'identité individuelle (chapitre « II.2.3.8.3 L'identité individuelle ») : celle-ci se constitue non seulement par ce que l'être humain a déjà fait et vécu, mais aussi d'une certaine façon par ce qu'il souhaite dans la futur.

Un autre interviewé s'exprime de manière métalinguistique sur le même sujet et fait la comparaison avec la situation linguistique dans l'enseignement français :

« C'est plus facile de s'intégrer dans d'autres milieux. Si on a une seule langue, ça sera difficile. [...] la différence/ nous, à l'école, on fait nos cours avec le français. Mais ici, ils font le cours avec le français. Donc ils ne font pas les cours avec l'anglais. Ou bien une autre langue. Nous, ça sera plus facile de s'adapter que eux, lorsqu'ils (sortent) pour aller dans un autre pays. » (19mw/5/223)

Il constate que le fait d'être enseigné en français au Sénégal est un avantage pour l'intégration ailleurs (au moins dans les pays francophones). En concluant de manière

générale, la langue et le plurilinguisme sont considérés comme moyens d'intégration. Cet avis se trouve également dans une citation :

« ...je comprends pas le principe des, des autorités, mais • elle est importante, la Francophonie, dans la mesure où ça véhicule/ on nous a formé en français, donc ça permet une intégration facile en occident » (18mw/7/337)

En réalité, ce locuteur évoque comme but non officiel de la Francophonie le fait de susciter l'intégration, l'adaptation, voire l'assimilation en véhiculant la langue et la culture dès l'école. Cette constatation se trouve d'ailleurs rarement parmi les interviews, où une incompréhension et un désintérêt pour la Francophonie/ francophonie prédominaient.

La citation suivante dans laquelle le locuteur explique son adaptation progressive, illustre bien le fait qu'une réflexion telle que celle des deux étudiants cités ci-dessus, faisaient avant leur migration n'est pas évidente :

« Après ma première année de fac, et quand j'ai commencé à travailler, et ((inin.1,5s)) que j'ai commencé à côtoyer les Français, les gens qui sont d'origi/ qui sont voilà, qui sont des Français qui sont là et il y avait des collègues pour/ à moi, quoi. C'est là que j'ai commencé à les côtoyer et à m'adapter un peu. De côté de la langue. » (09mw/4/151)

Une adaptation, selon ce locuteur, ne commence qu'avec le contact plus intensif avec des *native speakers* du travail et de l'université. Souligner le fait qu'il s'agit d'une adaptation linguistique, et donc pas d'une adaptation complète est l'indice d'une distinction importante dans le processus d'intégration : il y a la socialisation *sociale* indispensable pour vivre paisiblement dans une autre communauté et qui demande une certaine adaptation aux règles sociales, jusqu'à un certain point aussi à la langue ou bien à ses normes d'application (voir ci-dessus le chapitre sur la pragmatique) ; la socialisation *culturelle* par contre n'est pas forcément obligatoire puisqu'elle demande de plus une incorporation des coutumes culturelles de cette communauté. A mon avis, ce locuteur parle ainsi de la première socialisation, qui était son but personnel.

Cela montre d'ailleurs qu'une interculturation- comme je nommerais cette harmonisation partielle à la culture en contact- demande une bonne volonté de la part de l'individu et/ou du groupe à intégrer ainsi que de la communauté d'intégration.

Les citations suivantes doivent permettre de comprendre le *procès* d'adaptation à l'aide des récits de différents locuteurs :

« ...j'essaie d'améliorer la langue française parce que • comme j'essaie d'expliquer, bah, ils ne comprennent pas, j'essaie à chaque fois de/ j'essaie de s'adapter. Par rapport à leur manière de parler, voilà, ((1s)) comme je suis chez eux, il faut essayer de s'adapter (dans les lieux). Voilà. C'est un peu difficile, mais • • je pense que (ça y est). » (19mw/1/74)

« Tu commences à t'adapter, tu commences à imiter les autres, à voir comment les Français parlent et à essayer de parler comme eux. » (11mw/3/98)

« ... après, au fur et à mesure, ça devient automatique. Quand tu vois quelqu'un, tu/ même entre Sénégalais et tout ça, on essaie de parler • français, quoi ! Ca fait six ans que je suis là, donc voilà. Ca commence à avoir l'habitude. » (12mw/21/1003)

« ...j'essaie de m'adapter au fait avec gens. Voilà. Mais au début, je l'expliquais, parce que je venais en cours, et l'après-midi, je disais rebonjour au gars, il dit : « Oh, tu nous as déjà dit bonjour ! », je dis : « Ouais, je l'ai dit parce que chez moi, c'est comme ça. ». C'est l'habitude. Voilà. Mais au fur et à mesure, tu le perds. » (10mw/3/124)

« Mais bon, après, si tu (vois ça dérange), comme ici, les gens, ils aiment pas quand tu appelles trop tard, tout ça. Mais ((inin. 1s)) quand tu viens, tu l'adoptes. Et tu l'adoptes aussi envers les Sénégalais. Tu vois ? Alors qu'au Sénégal, avant si c'est ton ami, tu l'appelles à n'importe quelle heure. » (10mw/4/143)

« Mais maintenant, nous, on parle le français comme les Français. [...] maintenant, on s'est tellement adaptés, on est tellement bien que, des fois, les gens même se trompent pour nous dire que nous sommes nés ici, alors que c'est pas comme ça. » (11mw/3/119)

En évoquant avec ces énoncés (1-6) une adaptation linguistique dans une communauté, on peut constater plusieurs « étapes » : d'abord l'individu calque les caractéristiques linguistiques, comme l'accent ou l'intonation (1 et 2), puis les incorpore et les automatise (3), acquiert et applique des habitudes linguistiques également au champ pragmatique (4) et transpose ces connaissances finalement aussi dans sa propre communauté (linguistique) (5). L'adaptation complète, au moins dans l'exemple 6, va souvent de pair avec une certaine socialisation culturelle lors de laquelle le locuteur s'intègre aussi culturellement dans la nouvelle communauté.

Bien que là, tous les étudiants montrent une grande volonté de s'intégrer, ou au moins de s'adapter socialement, il y a des remarques sur la difficulté de sa réalisation :

« Je n'arrive pas à m'adapter à cent pour cent, j'essaie tous les jours, mais j'arrive pas. »

EH : Ouais.

09mw: J'arrive pas. C'est comme tous les Sénégalais, quoi. Comme tous les Sénégalais parce que la plupart des Sénégalais qui sont là ont du mal à s'adapter du côté (vécu). La façon dont on vit ici, quoi. » (09mw/3/107)

« Ca me fait toujours de la peine parce que je suis pas encore adapté à ça. Le fait que je croise quelqu'un dans le même appartement que moi, chaque fois, je dis bonjour. Il y en a qui répondent mais ceux qui répondent pas, ça me fait de la peine parce que j'ai pas l'habitude. Donc il y a toujours la différence de ((2s)) mode de vie, de la culture et tout ça. » (20mw 9/402)

On voit que la source des difficultés d'adaptation n'est pas toujours la langue, mais aussi les différences des coutumes culturelles en général- qui, évidemment vont de pair avec les différences communicationnelles. Celles-ci sont pourtant traitées avec précaution (même si on a vu que la salutation est une habitude communicative dont on se sert plus au Sénégal qu'en France) puisque le fait de ne pas dire bonjour peut être mal vu également par des Français. Un tel comportement n'est ainsi pas forcément culturel mais aussi personnel.

Il y aussi des remarques sur d'autres qui ne font pas cet effort de vouloir s'adapter. Ceux-ci sont souvent désignés comme des « conservateurs », un terme qui est péjorativement connoté par la plupart des locuteurs⁸³.

« ...dans certaines maisons, tu vas pas te mettre à parler le wolof ou le français alors que tu comprends la langue ethnique, les autres vont te dire : « C'est pas normal, non, il faut parler/ » surtout les conservateurs, il y a beaucoup de conservateurs par rapport aux ethnies sénégalaises. » (11mw/11/530)

Il faut souligner que cette citation était faite par rapport au paysage linguistique au Sénégal. Mais le même locuteur constate des parallèles en France :

⁸³ Un étudiants relativise pourtant : *« ...je suis pas conservateur, ça vaudra pas dire que je suis conservateur, c'est pour tout juste vouloir dire que c'est bien parce que ces différences, ce plurilinguisme, c'est bien parce que ça justifie, ça montre qu'il y a la culture, qu'on garde notre culture. Que chacun garde sa culture. C'est bien. Mais le fait d'être conservateur ne doit pas dire être raciste aussi. » (20mw/7/297)*

« ...il y a des Sénégalais qui ont fait dix ans ici et qui n'arrivent toujours pas, alors que c'est des intellectuels, c'est des étudiants qui ont des Masters deux, mais qui ont toujours un problème avec le français. Parce que ils ont pas des amis français ou ils pratiquent peu le langage français. C'est-à-dire ils côtoient pas des Français, il côtoient que des Sénégalais, [...] et donc quand on se fréquente entre nous, on aura du mal à la fac... » (11mw/4/167)

Ce qui est décrit ici peut être signifié comme la ségrégation (chapitre « II.2.3.4.1 Contact linguistique de l'individu »), donc la démarcation sociale d'un groupe linguistique en contact. De plus, l'interviewé répète (ce qui était cité ci-dessus) que le contact avec des personnes qui ont grandi en France encourage l'éloquence dans la langue française.

Récapitulons : l'intégration dans la communauté française va de pair avec une évolution, une amélioration dans la langue française et une adaptation à celle-ci. Que la langue soit un grand facteur d'intégration est une idée présente dans la conscience de la plupart des locuteurs interviewés.

Les difficultés d'adaptation linguistique sont souvent liées aux différences culturelles en général et représentent, malgré la volonté de s'intégrer dans la société française, un grand obstacle pour certains. Cela est dû aussi au fait que les locuteurs ont quitté la communauté (linguistique) qui est grandi dans l'histoire et qui s'est et développé dynamiquement avec eux, pour venir dans une nouvelle communauté qui leur était jusqu'alors plus ou moins inconnue (Han (2010 : 198) parle de « déracinement »).

Mon impression personnelle est pourtant que la grande majorité dispose d'une haute motivation pour s'adapter et s'intégrer dans la société française tout en gardant leurs coutumes et valeurs acquises jusqu'alors.⁸⁴ Une assimilation aussi linguistique que culturelle est ainsi exclue mais une adaptation dans le sens d'une interculturalisation très répandue. Ainsi un étudiant conclut-il:

« Nous, les Sénégalais, on a une capacité à pouvoir s'adapter aux autres cultures facilement. » (08mfw/10/447)

⁸⁴ Ainsi un étudiant avoue-t-il vouloir garder ses traditions linguistiques auprès des coutumes de la société d'accueil : *« Moi, par exemple, que je vis ici ou ailleurs, j'essayerai de tout faire pour que mes enfants parlent le wolof. Voilà. Parce que je pense que c'est important, voilà, ils vont se sentir sénégalais dans la langue. » (10mw/5/238)*

Intégration, langue, racisme

Un autre aspect qu'il me paraît important de mentionner ici est l'expérience des interviewés du côté des locuteurs de la communauté linguistique française où la langue était source de conflit ou bien moyen d'exclusion.

Deux exemples racontent la difficulté initiale d'utiliser le français comme langue pour communiquer avec des confrères au travail (qu'il s'agisse les deux fois du Mac Donald est un hasard). De plus, ce sont des extraits intéressants parce que la situation quotidienne de la communauté sénégalaise comme minorité auprès de la majorité française est renversée :

« ...je travaille ici dès fois au Mac Do, eet vue qu'au Mac Do, il y a quelques Sénégalais et tout, donc on a l'habitude de parler wolof entre nous, donc ((1s)) eet sans le faire exprès, on se parlera wolof tout le temps. » (07mw/6/269)

J'ajoute que la deuxième citation est (encore une fois) d'une longueur normalement inappropriée. Il s'agit cependant, de mon point de vue, d'un exemple qui contient des aspects intéressants qui devraient être discutés ici.

« ...j'ai travaillé avec des collègues, au Mac Do, tout ça, mais les chefs, il se battait/ bah, non, j'exagère un peu, mais • ils se cassaient la tête pour nous faire parler français ! Parce que c'était • voilà, quoi ! C'était automatique, quand tu vois un Sénégalais, automatiquement, tu parles wolof ! C'est automatique, quoi. Alors que là-bas, on était une quinzaine de Sénégalais, donc si on travaillait ensemble, c'était dur qu'on parle français. Franchement, ils nous obligeaient, ils prenaient des mesures, même pour nous sanctionner, quoi, pour qu'on parle/ alors qu'on faisait pas exprès, en fait. [...] C'est pas qu'on voulait pas parler français, mais c'était automatique. Tu vois ton frère sénégalais, automatiquement, tu essaies de parler wolof ! » (12mw/3/129)

En venant à la fin de l'interview, ce locuteur précise encore :

*« ... tu peux faire l'effort et à ((inin. 1,5s)) au début, mais après, quand le wolof, il sorte, tu t'en rends même pas compte !
[...] Donc, mais, franchement, ils nous essayaient de prendre des mesures fermes pour nous faire parler wolof⁸⁵, tout ça, mais ((rit))/*

EH : Mesures fermes, ça veut dire quoi ?

12mw : De nous dire que ouais, si on entend quelqu'un parler wolof dans la cuisine et tout ça, il y aura un avertissement et tout ça, patati patata, parce que • même, je me rappelle, il y a un manager qui nous a dit que voilà • si on/ « On peut même appeler la police pour dire que voilà. », il m'a traité de salop dans sa langue et tout ça, • un manager ! Il nous a appelé/ et voilà, c'est/ et on pourrait même avoir des sanctions, des porter plainte ((inin. 1s)) et tout parce que tellement (on a) parlé. Moi, je trouve que, voilà, quoi ! C'est pas (une partie) notre faute, parce que il faut nous comprendre, bien évidemment, nous, on essaie de les comprendre ! On faisait l'effort

⁸⁵ Il voulait dire « français », je suppose.

de parler et tout ça ! Mais quand on avait tellement l'habitude de se parler en français⁸⁶ que je trouve que la rupture ne pouvait pas se faire aussi facilement. Comme eux, ils le voulaient.

[...] ils en étaient tolérants parfois. J'avoue, parfois, tu vois, en était < quinze en cuisine, tu voyais < un petit blanc là-bas, on se parlait en wolof, ((riant)) > il ne comprenait rien, il était exclu carrément, donc euh j'avoue que c'était pas facile pour lui non plus. ((souriant)) > [...] Mais pour nous non plus, c'était pas facile. Moi, je me rappelle, c'était ((1s)), < c'était tendu, il y a un moment donné, c'était tendu ! ((souriant)) > < C'était tendu, c'était vraiment tendu, quoi. ((sérieux)) > [...] Mais bon, finalement, voilà, quoi. On essaie, après, au fur et à mesure, on faisait l'effort. On parlait entre nous/ même voilà, dans la cuisine, on parlait français, on essayait de parler français. Et voilà, petit à petit, on a eu un résultat ! Petit à petit, on a eu un résultat. Mais au début, c'était pas facile. Pas du tout. » (12mw/19/940)

L'automatisme de parler avec ses compatriotes en wolof se trouve ici confronté à l'interdiction du supérieur hiérarchique. Ceci est sûrement lié à la peur que soit dit du mal de soi dans une langue que l'on ne comprend pas. La langue française, en fait plus prestigieuse et avec un statut beaucoup plus élevé que le wolof, joue un rôle secondaire dans cette constellation où la langue d'identité des locuteurs arrive au pouvoir. On voit que cette ironie n'échappe pas à ce locuteur puisqu'il raconte ce renversement avec beaucoup d'humour.

La menace de prendre des « mesures fermes » - qui indique la situation vraiment « tendue »- montre l'impuissance et les agressions que l'usage d'une langue peut entraîner, et montre en même temps qu'il s'agit d'un conflit des langues en contact. En même temps, les réactions du chef et du manager donnent l'impression qu'il ne s'agit pas seulement d'un conflit linguistique mais aussi d'une discrimination ethnique. L'incompréhension initiale de chaque deux côté implique également des conflits identitaires, liés à la langue et à la culture correspondante. Ainsi le collègue de 12mw (il s'agit de l'interview tenue avec deux étudiants en même temps) explique qu'ils sont divisés entre la loyauté envers la communauté française et la fidélité à la communauté des langues nationales:

« Après il y aussi la peur que l'autre Sénégalais le perçoivent mal. C'est-à-dire, quand tu vas essayer de lui parler avec le français, il va mal le percevoir, il va dire : « Pourquoi il me parle français ? Non, mais/ », à ((inin. 1s)) il va pas se répondre, la discussion ne va pas aller loin. Alors que si tu avais commencé en wolof, la discussion pourrait durer cinq minutes ou plus. » (11mw/19/936)

⁸⁶ Il voulait dire « wolof », je suppose.

L'intégration dans la communauté française est ainsi toujours liée à une certaine rupture avec la communauté sénégalaise qui peut entraîner des conflits identitaires. Ce déchirement se produit non seulement au cours du séjour en France, mais aussi au retour au Sénégal comme le locuteur suivant le raconte :

« Il y a certains qui critiquent. [...] quand tu es par exemple un ressortissant africain, qui est là, tu fais des études, tu retournes là-bas, certains uns peuvent te critiquer, quoi. [...] ils disent que « Voilà, lui il a adopté une autre langue qui n'est pas la nôtre. Il doit privilégier notre langue, quoi ! [...] Donc voilà, (ils te) voient un peu marginalisé, quoi. » (09mw/2/79)

Il ne s'agit donc pas seulement d'une rupture du côté du locuteur qui a adapté des éléments linguistiques de la France, mais aussi- et je suppose que cela déclenche des bouleversements personnels plus graves- la marginalisation par des confrères au Sénégal qui, eux aussi, se voient attaqués dans leur identité linguistique à cause de la confrontation avec la langue H (en termes diglossiques).

Mais de l'autre côté- et on revient ainsi à l'expérience citée au début de ce paragraphe- les locuteurs constatent un malentendu des locuteurs français en ce qui concerne l'usage des langues nationales au sein de la société française. Ainsi une étudiante résume-t-elle:

« Ca, je pense qu'ils l'aperçoivent un peu mal. Des fois. Parce que/ ils se disent dans leurs têtes qu'on fait pas d'effort d'intégration. C'est comme ça qu'ils l'appellent. Pour eux, c'est une (rupture) d'intégration. [...] quand on parle wolof dans la rue, pour eux, c'est qu'on refuse de s'ouvrir. Alors que c'est pas forcément ça. [...] Peut-être quand on parle fort, pour que les gens, les autres ne sentent pas exclus, on peut parler en français. Quand il y a un étranger ((inin. Is)). Par contre, si on est qu'entre nous, bah, c'est bien que de parler en wolof parce que ça nous permet de garder cette richesse-là. » (21fw/3/134)

L'exemple suivant montre qu'une telle situation, mais inversée, fait partie du quotidien de quelques locuteurs sénégalais. On y voit de nouveau quel pouvoir on peut exercer avec la langue, ce qui peut mener aux actes racistes :

« 20mw: Donc ça, ça m'arrive très souvent au resto, là où je travaille, parce que j'ai un chef de cuisine, il aime bien taquiner ((rit)) les noirs, ((rit)) « Je vais égorger des noirs ! », machins, des trucs comme ça ((rit)),

EH : Oh là là.

20mw: donc voilà, on rigole avec tout ça, mais des fois, il dit des phrases, des expressions que je ne comprends pas. ((rit)) Moi, je sens bien que c'est pas quelque

chose de bien pour moi ((rit)), mais je peux pas répondre parce que je comprends pas. ((rit))

EH : C'est dingue ! ((rit))

20mw: *Ouais ! Donc du coup, les autres, ils rigolent, moi, je leur regarde comme ça/ [...] C'est moi qu'on essaie souvent de, de taquiner ((inin. 1s)), quoi.*

EH : Tu peux le taquiner aussi en wolof.

20mw: *Ah oui ! < Des fois, des fois, je leur dit des mots ! ((riant)) >*

EH : *< Tu dis en wolof et ils comprennent pas ou comment ? ((riant)) >*

20mw: *< Ah ouais ! Ca aussi, je fais souvent aussi ! ((souriant)) > ((rit))*

[...] surtout mon chef-là, il est trop, il est trop marrant. Et il aime bien/ trop bien taquiner les noirs, quoi.

EH : Ouais. Okay. Mais d'une façon gentille, quoi.

20mw: *Non, des fois, il exagère.*

EH : Ouais.

20mw: *C'est normal. Il y a un autre aussi qui, qui/ avec qui, un jour, jee ((2s))/ on a passé/ presque un mois, je l'ai pas parlé parce qu'il avait tenu des mots racistes envers les noirs, eet • c'était pas le chef, c'était quelqu'un d'autre, un collègue, pouvoir des mots*

EH : Ouais.

20mw: *((2s)) (il y avait deux ans), mais c'était pas • vraiment • / c'était pas gentil, quoi, ce qu'il avait dit, et même ça a • déjà arrivé au chef aussi, ((inin.1s)) les chefs, ((inin. 2s)), je/ bon. Des fois, il exagère, quoi. Mais pas trop, mais un jour, il a trop exagéré, du coup voilà, je l'avais dit au patron et tout ça, machins, des trucs comme ça, quoi. » (20mw/5/201)*

Ici, la langue déclenche de nouveau un conflit car elle est utilisée comme moyen d'exclusion. Les patrons profitent éhontément de leur pouvoir à l'aide de leur langue primaire et de l'incompréhension linguistique du locuteur. Qu'il s'agisse ici non seulement de la langue mais indirectement d'une exclusion causée par son origine africaine et sa couleur de peau ne doit pas être souligné. Je laisse au lecteur le soin de se faire sa propre opinion sur ce comportement...

En utilisant le wolof pour répondre aux injures des Français, l'interviewé se sert également de la langue pour se distancier de ses interlocuteurs et pour souligner sa caractéristique ethnique et culturelle. On trouve ce comportement dans le phénomène de l'*ethnolinguistic vitality* de Giles, Bourhis et Taylor (1977), appelé *divergence* (voir chapitre « III.2.2 Le rôle linguistique dans la migration »).

La transcription montre que le locuteur raconte ces événements d'abord de manière très amusée jusqu'au moment où je constate que son chef le taquine d'une manière gentille. Je suppose que la légèreté avec laquelle il expose ces expériences cache un refoulement de la gravité de la situation- ce qu'il avoue après ma constatation et en racontant l'expérience avec le collègue raciste- cette fois-ci avec des expressions sérieuses.

Pour résumer, l'intégration va toujours de pair avec l'intégration linguistique, ici sous la forme d'une adaptation plus ou moins grande. Comme on peut distinguer entre une socialisation sociale ou culturelle, on peut constater aussi une adaptation linguistique, nécessaire pour se faire comprendre, et une adaptation linguistique qui va plus loin vers une intégration profonde dans la communauté française. Les compétences dans la langue française sont en tout cas considérées comme un moyen important pour l'intégration.

Avec l'intégration croissante, les locuteurs font l'objet d'un changement de leur propre conscience et perception linguistique et aperçoivent aussi le comportement linguistique des autres différemment, à cause du changement d'environnement lors de la migration. Les opinions qui en naissent sont objectives et varient selon les locuteurs. On peut quand même conclure que les étudiants interviewés disposent d'une bonne volonté pour s'adapter aux nouvelles situations.

Une intégration réussie se fait pourtant seulement quand les deux côtés (migrants et habitants) y contribuent. On a vu que la langue peut être utilisée ici comme moyen d'exclusion par la majorité linguistique et qu'elle est de plus un moyen pour exprimer une discrimination ethnique de manière sous-jacente. Au contraire de beaucoup d'énoncés disant que des langues en contact ne peuvent pas entraîner de conflit, les exemples cités à la fin de ce chapitre montrent que la réalité peut favoriser l'avis contraire. Ce fait montre la partie inconsciente de la conscience linguistique puisqu'il s'agit d'un décalage entre les pensées du locuteur et son comportement effectif.

V. Evaluation synthétique

L'évaluation et l'interprétation des interviews ont été faites de manière nomothétique, c'est-à-dire qu'on a essayé de tirer des lois générales à partir de faits constatés (soit énoncés). Chaque individu interviewé a ainsi donné des informations sur la réalité sociale dans son entité. En d'autres termes, il s'agit des fonctionnements linguistiques des locuteurs, appris par leurs énoncés, dont j'essaie d'établir les caractéristiques de cette communauté.

Ceux-ci seront résumés dans les paragraphes ci-après permettant un tour d'horizon final de l'analyse.

La conscience linguistique des interviewés a changé dans plusieurs sens. Il est évident que les aspects présentés ici ne sont qu'une partie de celle-ci, puisqu'elle comporte, aussi, comme on l'a vu, des contenus inobservables.

Les locuteurs constatent majoritairement des difficultés initiales en ce qui concerne la compréhension et l'expression dans la langue française lors de l'arrivée en France. La perception est renforcée dans le sens de l'existence de différentes façons de prononciation, de différents standards et de différents registres de la langue française.

Au cours du séjour, les interviewés constatent d'abord un changement dans la langue française, déclenché par le changement local dans le cadre de la migration. D'un côté, on trouve des avis (représentant la majorité) qui remarquent une amélioration concernant la fluidité d'expression et l'accroissement du vocabulaire. Ladite amélioration se produit effectivement et comporte simultanément un rapprochement avec le standard du français hexagonal, ce qui implique que les locuteurs, tout en progressant oralement et en s'intégrant, délaissent le registre soutenu qu'ils ont appris à l'école. Ce standard est en forte relation avec la langue parlée qui contient des contractions et marqueurs d'hésitations. La reprise de ceux-ci est vue par une partie des locuteurs comme un progrès dans la langue française et indice d'intégration. En revanche, une autre partie considère cela comme la dégradation des compétences acquises au Sénégal. Ainsi peut-on constater une différenciation dans l'évaluation de la langue française.

La régression de l'usage des langues nationales à Nice en faveur du français est considérée indifféremment, aussi avec une certaine nostalgie qui déclenche une crise identitaire. De plus, la manière dont on parle les langues nationales change dans le sens où les locuteurs s'harmonisent avec l'environnement parlant français mais aussi avec les normes linguistiques des compatriotes.

La conscience linguistique change également par le fait que certains contenus deviennent conscients seulement à travers l'échange avec autrui au Sénégal (notamment les membres de famille), en France ou à travers des médias sénégalais. Pareillement, les locuteurs sont sensibilisés par leur propre perception sur le comportement linguistique d'autrui (ce qui, en fait, est aussi un précepte du concept de la conscience linguistique entière). Ils évaluent ainsi leurs compétences et habitudes linguistiques et réagissent en s'adaptant ou en se distinguant des entités correspondantes.

En ce qui concerne des différences entre le Sénégal et la France, deux exemples surtout servent à l'illustration des contrastes communicationnels et culturels : les règles de salutation (à qui s'adresse la salutation et si on la répète ou non dans la journée) et les personnes qui méritent du respect (âge versus statut professionnel). Le respect entraîne de plus le choix du sujet de conversation, mais diffère de nouveau également selon les cultures. Ces différences se retrouvent également à propos des sujets intimes.

En outre, la perception du plurilinguisme est aiguisée à la suite de la migration en France : en général, il est compris comme positif. Economiquement, et en comparaison avec l'Europe, le monolinguisme est en revanche favorisé vu qu'une seule langue facilite la communication entre les individus et les pays. Finalement, les locuteurs donnent quand même la préférence à la pluralité linguistique qui est considérée comme un enrichissement. Celui-ci s'explique par des raisons identitaires (car le plurilinguisme est un composant du quotidien sénégalais), et par des raisons utilitaires (nécessité d'une communication transnationale à l'époque de la mondialisation). Au plan international, les locuteurs soulignent l'importance de la langue anglaise, mais aussi d'autres langues comme l'arabe ou le chinois.

Même s'ils constatent que l'adaptation est parfois difficile, les étudiants sénégalais disposent de la bonne volonté nécessaire pour s'adapter aux nouvelles circonstances et à la langue française. La motivation varie selon les locuteurs, mais on peut constater que ceux qui comptent rentrer au Sénégal après une période prévue, donc migrer temporairement, montrent une adaptation (linguistique et culturelle) plus sociale que culturelle. Néanmoins, la volonté d'élargir ses connaissances dans la langue française est

vaste. Je suppose que cette motivation vient du fait que le français est aussi indispensable pour une promotion professionnelle au Sénégal que dans le monde international. Ce qui est nettement à exclure, ce sont des comportements comparables à l'assimilation ou la ségrégation.

De plus, les locuteurs remarquent (parfois indirectement) qu'une adaptation linguistique va de pair avec l'intégration dans la communauté française. Ils constatent dans ce contexte, que la langue peut être aussi moyen de pouvoir, d'exclusion, voire d'actes racistes. Cela montre que la conscience linguistique est fortement liée à l'image de soi, à la conscience de soi et d'autrui et que les mots, les pensées et les actes vont souvent ensemble- et donc le racisme aussi. Je présume que ce fait influence de manière négative les attitudes envers la langue française (qui sont, dans leur ensemble, positives).

La conscience linguistique est un composant et un acteur solide dans la réaction et la pensée des locuteurs. Comme ces étudiants émigrés s'adaptent avec un certain décalage de réaction aux influences immédiates environnementales, on remarque à la fois l'aspect dynamique et inerte de leur/la conscience linguistique.

Cela vient de l'individu lui-même mais aussi de l'influence de la société d'accueil sur son intégration (linguistique).

Maintenant, il ne reste que quelques aspects à souligner :

La langue est un facteur prépondérant pendant tout le processus de la migration. Elle est d'abord quelque chose qui est perçu comme tout naturel et fait ensuite l'objet d'un changement identitaire et d'un changement d'évaluation, à cause du dynamisme de la conscience linguistique. Ce changement influence de nouveau la conscience linguistique de la société qui entoure l'individu, dans notre cas les sociétés française et sénégalaise et les individus appartenant à celles-ci.

Les étudiants sénégalais interviewés disposent d'un haut degré de réflexion sur le langage, grâce, d'une part, à leurs compétences plurilingues existantes à l'arrivée en France, d'autre part au changement environnemental. Leur est également spécifique la compétence de pouvoir distinguer précisément (et surtout de manière métalinguistique) les différents standards et différentes variétés du français, ce qui précède une conscientisation à ce sujet. Cela est dû à l'éducation puisque un migrant sénégalais qui aurait un cursus scolaire incomplet ne décrirait pas cette différence ainsi.

Les caractéristiques résumées des interviewés semblent être suffisamment solides pour être transposées au groupe entier d'étudiants d'origine sénégalaise à Nice.⁸⁷ Quelques éléments représentent même, à mon avis, ceux de toute la communauté sénégalaise en France, comme par exemple la comparaison des traits linguistiques ou culturels au Sénégal et en France.

En regardant dans l'avenir, deux desideratas de recherche ont surtout émergé au cours de ce travail sur la conscience linguistique des étudiants sénégalais :

Des études sur la conscience linguistique comme j'en ai élaboré une ici, se trouvent dans différentes disciplines et ainsi également dans la sociolinguistique. Les ouvrages sont par contre souvent élaborés à partir des langues dominantes. Il serait ainsi souhaitable que de telles enquêtes soient faites aussi à partir des langues sur lesquelles on interviewe les locuteurs. Dans notre cas par exemple, cela serait sur la conscience linguistique des locuteurs de langues autochtones sénégalaises qu'on interroge en wolof, peul, soninké, mandingue, etc. L'étude sur la conscience linguistique apparaîtrait sous un jour nouveau et relèverait de nouveaux aspects de ce phénomène.

En outre, un sondage parmi des locuteurs sénégalais disposant de connaissances réduites dans la langue française, serait un autre aspect qui mériterait plus d'attention à ce sujet.

Le deuxième desiderata représente une perspective qui est peu réaliste mais souhaitable : il s'agit d'une sensibilisation de la communauté sénégalaise migrant en France ainsi que de la communauté française en ce qui concerne l'existence de différents standards et variétés de la langue française (qui ne sont ni justes, ni faux, mais seulement différents). Cela faciliterait la compréhension mutuelle dans la langue et entraînerait une plus grande tolérance en matière de pluralité linguistique. Une telle sensibilisation qui aurait lieu avant la migration- dans le cadre scolaire, par exemple- aiderait de plus les étudiants à un affrontement moins abrupt des différents standards dans la langue française à leur arrivée. Reste à dire que la conscience linguistique est une réalité plus ou moins présente en nous, et qui se transforme tout au long de la vie. On a vu dans ce travail ce qui peut changer et à quels facteurs est soumise cette conscience.

Dans l'inconscient de ces étudiants reposent sans doute des données qui pourront surgir un jour ou l'autre, ou bien rester à jamais enfouies. Le sujet reste ouvert.

⁸⁷ Rappelons que le taux des étudiants sénégalais à Nice est situé entre 300 et 50, ce qui donne un pourcentage entre 7 et 40 % d'étudiants interviewés.

VI. Bibliographie

- Achard** de Denariám Kazra/ **Galeano** Massera, Jorge (1983): « Vicisitudes del inmigrante », dans : *Revista de psicoanalysis*, Vol 40, n2, 409-417.
- Adorno(-Wiesengrund)**, Theodor [et al.] (1950): *The authoritarian personality*, New York: Harper.
- Ammon**, Ulrich et al. [Ed.] (1987): *Sociolinguistics/ Soziolinguistik*, Berlin/ New York : De Gruyter.
- Benedict** Anderson (1983): *Imagined Communities. Reflections on the origin and spread of nationalism*, London: Verso.
- Aracil**, Lluís (1965): *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy : Centre Universitaire.
- Atteslander**, Peter (1974): *Methoden der empirischen Sozialforschung*, Berlin [et al.]: de Gruyter.
- Aub**, Walter (1982): *Die dialektische Entwicklung des Bewußtseins. In Individuum, Gesellschaft und Geschichte*, Wiesbaden: Steiner.
- Begle**, Eva (2003): *La situation sociolinguistique de la République du Sénégal : La conscience et le comportement linguistique des étudiants*, Wien : Univ., Dipl.
- Bilger**, Veronika; **Kraler**, Albert (2005): "Introduction: African migrations. Historical perspectives and contemporary dynamics.", dans: Bilger, Veronika; Christiansen, Elke; Englert, Birgit; Gomes, Bea; Grau, Inge; Maral-Hanak; Kraler, Albert; Schicho, Walter; Sonderegger, Arno [Ed.] (2005): *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, Nr. 8, 5.Jg., Wien: ECCo, 5-22.
- Bilger**, Veronika; **Christiansen**, Elke; **Englert**, Birgit; **Gomes**, Bea; **Grau**, Inge; **Maral-Hanak**; **Kraler**, Albert; Schicho, Walter; **Sonderegger**, Arno [Ed.] (2005): *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, Nr. 8, 5.Jg., Wien: ECCo.
- Bloomfield**, Leonard (1933): *Language*, New York: Holt.
- Bourdieu**, Pierre (1982) : *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.
- Brown**, Keith [Ed.] (2006): *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd ed., Oxford : Elsevier.
- Busch**, Brigitta (2010): „...und Ihre Sprache? Über die Schwierigkeiten, eine scheinbar einfache Frage zu beantworten“, dans: *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, Nr. 19/2010, 10. Jg, 9-33.

- Busch**, Brigitta/ **Busch**, Thomas (2008) : *Von Menschen, Orten und Sprachen: multilingual leben in Österreich*, Klagenfurt: Drava.
- Bußmann**, Hadumod (1990) : *Lexikon der Sprachwissenschaft*, Stuttgart: Kröner.
- Castels**, Stephen; **Miller**, Mark J. (1993): *In age of migration. International population movements in the modern world*, New York [et al.]: Guilford Pr.
- Changeux**, Jean-Pierre (1983) : *L'homme neuronal*, Paris : Librairie Arthème Fayard.
- Chaudenson**, Robert (1992): *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Aix-en-Provence: Didier Erudition.
- Cichon**, Peter (1995): *Sprachbewußtsein und Sprachhandeln: Bedingungen und Formen des Umgangs von Romands mit Deutschschweizern in verschiedenen urbanen Kontexten*, Wien: Univ., Diss.
- Cichon**, Peter (2001): „Sprachgruppeninterne Einflußfaktoren auf Erfolg und Scheitern von Sprachenpolitik“, dans: Cichon, Peter/ Czernilofsky, Barbara [Ed.] (2001): *Mehrsprachigkeit als gesellschaftliche Herausforderung. Sprachenpolitik in romanischsprachigen Ländern*, Wien: Ed. Praesens, 181-193.
- Cichon**, Peter (2002): „Weniger ist manchmal mehr: die Stellung des Französischen im heutigen Senegal“, dans: *Quo vadis, Romania?*, Nr. 20, 98- 107.
- Cichon**, Peter (2005): „‘Falsches’ und ‘fehlendes’ Sprachbewusstsein – brauchbare oder irreführende Erklärungsbegriffe?“, dans: *Quo vadis, Romania?*, Nr. 25, 13-19.
- Cichon**, Peter (2006): "Alloglotte Sprechergruppen in den romanischen Sprachräumen: Iberoromania (außerhalb Europas)“, dans: Ernst, Gerhard; Gleßgen, Martin-Dietrich; Schmitt, Christian; Schweickard, Wolfgang, [Ed.]: *Romanische Sprachgeschichte*, 2. Teilband, Berlin, New York: Mouton de Gruyter, S. 1878-1885.
- Cichon**, Peter/ **Czernilofsky**, Barbara [Ed.] (2001): *Mehrsprachigkeit als gesellschaftliche Herausforderung. Sprachenpolitik in romanischsprachigen Ländern*, Wien: Ed. Praesens.
- Coseriu**, Eugenio (1958): *Sincronía, diacronía e historia, Montevideo El problema del cambio lingüístico*, Montevideo: Univ. de la Republica.
- Daff**, Moussa (1996) : « La situation du français au Sénégal », dans : Robillard, Didier [Ed.] (1996) : *Le français dans l'espace francophone*, Tome 2, Paris : Champion, 656-575.
- De Cillia**, Rudolf ; **Busch**, Brigitta (2006): "Language Policies/ Policies on Language in Europe", dans : Brown, Keith [Ed.] (2006) : *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd ed., Oxford : Elsevier, Art. 4263, Vol. 9, 707.

- Devetak**, Silvo (1996): „Ethnicity“, dans: Goebel, Hans/ Nelde, Peter/ Starý, Zdeněk/ Wölck, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 203-209.
- Dia**, Ibrahim Amadou (2005): « Déterminants, enjeux et perceptions des migrations scientifiques internationales africaines: le cas du Sénégal », dans : Bilger, Veronika; Christiansen, Elke; Englert, Birgit; Gomes, Bea; Grau, Inge; Maral-Hanak; Kraler, Albert; Schicho, Walter; Sonderegger, Arno [Ed.] (2005): *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, Nr. 8, 5.Jg., Wien: ECCo, 141- 172.
- Diop**, Cheikh Anta (1954): *Nations nègres et culture: de l'antiquité nègre égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, Paris : Présence Africaine.
- Dumont**, Pierre (1983) : *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Paris: A.C.C.T. [et al.].
- Ehlich**, Konrad (1996): „Migration“, dans: Goebel, Hans/ Nelde, Peter/ Starý, Zdeněk/ Wölck, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 180-193.
- Ernst**, Gerhard; **Gleßgen**, Martin-Dietrich; **Schmitt**, Christian; **Schweickard**, Wolfgang, [Ed.]: *Romanische Sprachgeschichte*, 2. Teilband, Berlin, New York: Mouton de Gruyter.
- Fall**, Papa Demba (2003): *Migration internationale et droit des travailleurs au Sénégal*, UNESCO.
(Version internet: <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001395/139532f.pdf> [3.6.2011])
- Ferguson**, Charles Albert (1959): „Diglossia“, dans: *Word* 15, 325-340.
- Freeland**, Jane/ Patrick, Donna [Ed.] (2004): *Language Rights and Language Survival*, Manchester: St. Jerome.
- Fuchs**, Werner [Ed.] (1973): *Lexikon zur Soziologie*, Opladen: Westdt. Verlag.
- Gal**, Susan (2006): „Migration, Minorities and Multilingualism: Language Ideologies in Europe“, dans: Mar-Molinero, Clare [Ed.]: *Language ideologies, policies and practices: language and the future of Europe*, Basingstoke [et al.]: Palgrave Macmillan, 13-27.
- Gassama**, Maghily [Ed.] (2008) : *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Paris : Rey.
- Gauger**, Hans-Martin (1976): *Sprachbewußtsein und Sprachwissenschaft*, München: Piper.
- Gerdes**, Felix (2007): „Länderprofil Senegal“, dans: *focus Migration*, Nr. 10, Hamburg: Hamburgisches WeltWirtschaftsinstitut (HWWI).

(Version internet : <http://focus-migration.hwwi.de/index.php?id=2636&L=0> [3.6.2011])

Glück, Helmut [Ed.] (1993): Metzler Lexikon Sprache, Stuttgart [et al]: Metzler.

Giles, Howard; **Clair**, Robert N. St. (1979): Language and Social Psychology, Oxford: Blackwell.

Giles, Howard; **Bourhis**, Richard; **Taylor**, Donald M (1977): "Towards a theory of language in ethnic greek-australian setting", dans: *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, Vol. 6/3-4, 253-269.

Goebl, Hans/ **Nelde**, Peter/ **Starý**, Zdeněk/ **Wölck**, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter.

Gormsen, Erdmann[Ed.] (1993): *Migration in der dritten Welt*, Mainz: Univ. Mainz.

Guilbert, Louis [Ed.] (1972): *Grand Larousse de la langue française*, Vol 2, Paris : Larousse.

Gugenberger, Eva (2006): *Migrationslinguistik: Akkulturation, Sprachverhalten und sprachliche Hybridität am Beispiel galicischer Immigranten und Immigrantinnen in Buenos Aires*, Bremen: Habil.schrift.

Gumperz, John [Ed.] (1982): *Language and Social Identity*, Cambridge [et al.]: Cambridge Univ. Press.

Haarmann, Harald (1983): „Methodologisches zum Begriff der Diglossie und seiner Anwendung“, dans: *Hitotsubashi Journal of Social Studies* 22, 25-43.

Habermas, Jürgen (1967): *Zur Logik der Sozialwissenschaften*, Philosophische Rundschau, Beiheft 5, Tübingen Mohr.

Halbwachs, Maurice (1968): *La mémoire collective*, Paris : Presses universitaires de France.

Han, Petrus (2010): *Soziologie der Migration*, Stuttgart: Lucius& Lucius.

Hall, Stuart [Ed.] (2000, ¹1994): *Rassismus und kulturelle Identität*, Hamburg: Argument.

Hillmann, Karl-Heinz (⁵2007) : *Wörterbuch der Soziologie*, Stuttgart: Kröner.

Hödl, Gerald; **Husa**, Karl; **Parnreiter**, Christof; **Stacher**, Irene (2000): "Internationale Migration: Globale Herausforderung des 21. Jahrhunderts?", dans: Husa, Karl [Ed.] (2000) : *Internationale Migration : die globale Herausforderung des 21. Jahrhunderts?*, Frankfurt a. M.: Brandes & Apsel; Wien: Südwind.

Holtus, Günter; **Metzeltin**, Michael; **Schmitt**, Christian (1990): *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 1990.

- Holtzer**, Gisèle; **Wendt**, Michael [Ed.] (2000) : *Didactique comparée des langues et études terminologiques*, Frankfurt am Main [et al.] : Lang.
- Humboldt**, Wilhelm von (1963): Schriften zur Sprachphilosophie, Werke Bd. 3, ed.: A. Flitner und K. Giel, Stuttgart: Cotta.
- Humboldt**, Wilhelm von (1984): Mexicanische Grammatik, Textedition und historisch-kritische Einleitung von Maria E. Nansen D'íaz, Diss. Tübingen.
- Humboldt**, Wilhelm von [s.indication]: *Otomí-Grammatik*, o.D., Manuskript Staatsbibliothek Berlin.
- Husa**, Karl [Ed.] (2000) : *Internationale Migration : die globale Herausforderung des 21. Jahrhunderts?*, Frankfurt a. M.: Brandes & Apsel; Wien : Südwind.
- Hymes**, Dell (1974): *Foundations in Sociolinguistics: An Ethnographic Approach*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Hymes**, Dell (1987): "Communicative competence", dans: Ammon, Ulrich et al. [Ed.] (1987): *Sociolinguistics/ Soziolinguistik*, Berlin/ New York : De Gruyter, 219-229.
- Imbusch**, Peter (1993): „Flucht und Migration in Lateinamerika“, dans: Gormsen, Erdmann [Ed.] (1993): *Migration in der dritten Welt*, Mainz: Univ. Mainz, 129-146.
- Jacquemet**, Marco (2005): "Transidiomatic practices: Language and power in the age of globalization" in: *Language & Communication* 25, 257–277.
- Jaeggi**, Urs/ **Faßler**, Manfred (1982): *Kopf und Hand. Das Verhältnis von Gesellschaft und Bewußtsein; eine Einführung*, Frankfurt am Main [et al.]: Campus.
- Janich**, Nina/ **Thim-Mabrey**, Christiane [Ed.] (2003): *Sprachidentität - Identität durch Sprache*, Tübingen: Narr.
- Kearney**, Michael (1995): "The Effects of Transnational Culture, Economy, and Migration on Mixtec Identity in Oaxacalifornia", dans: Smith, Michael Peter; Feagin, Joe R. (1995): *The Bubbling Cauldron. Race, Ethnicity, and the Urban Crisis*, Minneapolis: University Minnesota Press, 226-243.
- Klement**, Hans-Werner (1975): *Bewusstsein. Ein Zentralproblem der Wissenschaften*, Baden-Baden: Agis.
- Kloepfer**, Rolf [Ed.] : *Bildung und Ausbildung in der Romania, Akten des Romanistentages Gießen 1977*, München: Fink, II.
- Kloss**, Heinz (1976): „Über Diglossie“, dans: *Deutsche Sprache*, IV, 1976, 313-323.
- Kluge**, Bettina (2005) : *Identitätskonstitution im Gespräch: südchilenische Migrantinnen in Santiago de Chile*, Madrid: Iberoamericana [et al.].

- Knapp**, Karlfried [Ed.] (2004): *Angewandte Linguistik- Ein Lehrbuch*, Tübingen [et al.]: Francke.
- Knox**, Paul L.; **Taylor**, Peter J. [Ed.] (1995): *World cities in a world system*, Cambridge: Cambridge University Press
- Kremnitz**, Georg (1990): *Gesellschaftliche Mehrsprachigkeit. Institutionelle, gesellschaftliche und individuelle Aspekte; ein einführender Überblick*, Wien: Braumüller.
- Kremnitz**, Georg (1991): « Y a-t-il des diglossies neutres », dans : *Lengas* 30, 29-36.
- Kremnitz**, Georg (1995): *Sprachen in Gesellschaften. Annäherung an eine dialektische Sprachwissenschaft*, Wien: Braumüller.
- Kremnitz**, Georg (1996): „Diglossie“, dans: Goebel, Hans/ Nelde, Peter/ Starý, Zdeněk/ Wölck, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 245-257.
- Kremnitz**, Georg (2001): „Über die Teilhaber an sprachpolitischen Prozessen und ihre Rollen. Eine Annäherung und viele offene Fragen“, dans: Cichon, Peter/ Czernilofsky, Barbara [Ed.] (2001): *Mehrsprachigkeit als gesellschaftliche Herausforderung. Sprachenpolitik in romanischsprachigen Ländern*, Wien: Ed. Praesens, 157-167.
- Labrie**, Normand (1996): „Politique linguistique“, dans : Goebel, Hans/ Nelde, Peter/ Starý, Zdeněk/ Wölck, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 826-833.
- Laclau**, Ernesto (1990): *New Reflections on the Revolution of our Time*, London: Verso.
- Lafont**, Robert (1979): „La diglossie en pays occitan, ou le réel occulté“, dans: Klopfer, Rolf [Ed.] : *Bildung und Ausbildung in der Romania, Akten des Romanistentages Gießen 1977*, München: Fink, II, 504-512.
- Lamnek**, Siegfried (2010): *Qualitative Sozialforschung*, Weinheim [et al.]: Beltz.
- LePage**, Robert Brock; **Tabouret-Keller**, Andrée (1985): *Acts of identity: Creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge [et al.]: Cambridge Univ. Press.
- Lüdi**, Georges: "Diglossie et polyglossie", dans: Holtus, Günter; Metzeltin, Michael; Schmitt, Christian (1990): *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, t. V/1, 307-334.
- Lüdi**, Georges (1996a): „Mehrsprachigkeit“, dans: **Goebel**, Hans/ **Nelde**, Peter/ **Starý**, Zdeněk/ **Wölck**, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 233-243.
- Lüdi**, Georges (1996b): „Migration und Mehrsprachigkeit“, dans: Goebel, Hans/ Nelde, Peter/ Starý, Zdeněk/ Wölck, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein*

internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung, Berlin/ New York: Gruyter, 320-327.

Madera, Mónica (1996): „Speech community“, dans: **Goebel**, Hans/ **Nelde**, Peter/ **Starý**, Zdeněk/ **Wölck**, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 169-174.

Mar-Molinero, Clare [Ed.] (2006): *Language ideologies, policies and practices: language and the future of Europe*, Basingstoke [et al.]: Palgrave Macmillan.

Masuy, Françoise (1998): « Attitudes et représentations linguistiques d'une population universitaire dakaroise face au 'francolof' », dans : Queffelec, Ambroise [Ed.] (1998) : *Alternance codiques et français parlé en Afrique*, Univ. Aix-en-Provence, 293-305.

May, Stephen (2004): "Rethinking Linguistic Human Rights. Answering Questions of Identity, Essentialism and Mobility", dans: Freeland, Jane/ Patrick, Donna [Ed.] (2004): *Language Rights and Language Survival*, Manchester: St. Jerome, 35-53.

Mead, George H. (1968): *Geist, Identität und Gesellschaft. Aus Sicht des Sozialbehaviorismus*, Frankfurt: Suhrkamp.

Morel, Mary-Annick ; **Danon-Boileau**, Laurent (1998): *Grammaire de l'intonation: l'exemple du français*, Gap [et al.]: Ophrys.

Ninyoles, Rafael Lluís (1969): *Conflicte lingüístic valencià*, València : Tres i Quatre.

Oksaar, Els (2003): *Zweitspracherwerb. Wege zur Mehrsprachigkeit und zur interkulturellen Verständigung*, Stuttgart: Kohlhammer.

Oppenrieder, Wilhem/ **Thrumair**, Maria: „Sprachidentität im Kontext von Mehrsprachigkeit“, dans: Janich, Nina/ Thim-Mabrey, Christiane [Ed.] (2003): *Sprachidentität- Identität durch Sprache*, Tübingen: Narr, 39-60.

Plöderl, Gerd (2005) : *Conscience linguistique et comportement diglossique en Corse. Problématique générale et résultats d'un enquête réalisée sur place en 2005.*, Wien : Dipl.arbeit.

Pool, Jonathan (1979) : "Language Planning and Identity Planning", dans: *International Journal of the Sociology of Language (IJSL)* 20, 5-22.

Queffelec, Ambroise [Ed.] (1998): *Alternance codiques et français parlé en Afrique*, Univ. Aix-en-Provence.

Quasthoff, Uta (1987): „Linguistic Prejudice/ Stereotypes“, dans: Ammon, Ulrich [Ed.] : *Sociolinguistics/ Soziolinguistik*, Berlin/ New York : De Gruyter, Vol I, 785-799.

Rehbein, Jochen ; **Schmidt**, Thomas ; **Meyer**, Bernd ; **Watzke**, Franziska ; **Herkenrath**, Annette (2004) : *Handbuch für computergestütztes Transkribieren*

nach HIAT, Hamburg. [http://www1.uni-hamburg.de/exmaralda/files/azm_56.pdf, 22.07.2011]

- Riccio**, Bruno (2005) : “Talkin’ about migration- some ethnographic notes on the ambivalent representation of migrants in contemporary Senegal”, dans : Bilger, Veronika; Christiansen, Elke; Englert, Birgit; Gomes, Bea; Grau, Inge; Maral-Hanak; Kraler, Albert; Schicho, Walter; Sonderegger, Arno [Ed.] (2005): *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, Nr. 8, 5.Jg., Wien: ECCo, 99- 118.
- Riehl**, Claudia Maria (2004): *Sprachkontaktforschung : eine Einführung*, Tübingen: Narr.
- Robillard**, Didier [Ed.] (1996) : *Le français dans l’espace francophone*, Tome 2, Paris : Champion.
- Röhrli**, Wolfgang (1983): *Sprache und Bewußtsein, Zur Theorie Des Selbstbewußtseins*, Bonn: Bouvier.
- Scherfer**, Peter (1983): *Untersuchungen zum Sprachbewußtsein der Patois-Sprecher in der Franche-Comté*, Tübingen: Narr.
- Scherfer**, Peter (2000) : « La notion de conscience linguistique », dans : Holtzer, Gisèle/ Wendt, Michael [Ed.] (2000) : *Didactique comparée des langues et études terminologiques*, Frankfurt am Main [et al.] : Lang, 169-184.
- Schicho**, Walter (2001) : *Handbuch Afrika, Vol.2, Westafrika und Inseln im Atlantik*, Frankfurt/Main : Brandes& Apsel.
- Schlieben-Lange**, Brigitte (1971): “La conscience linguistique des Occitans“, dans : *Revue de Linguistique Romane* 35, 298-303.
- Schlieben-Lange**, Brigitte [Ed.] (1975): *Sprachtheorie*, Hamburg: Hoffmann und Campe.
- Schlieben-Lange**, Brigitte (1983): *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart/ Berlin/ Köln/ Mainz: Kohlhammer.
- Schjerve-Rindler**, Brigitte (1986): *Sprachkontakt auf Sardinien*, Wien: Habil. schrift.
- Schulze**, Hagen (1994) : *Staat und Nation in der europäischen Geschichte*, München: Beck.
- Senghor**, Léopold Sédar (1964): *Négritude et humanisme*, Paris : Seuil.
- Smith**, Michael Peter (1995): “The disappearance of world cities and the globalization of local politics”, dans: Knox, Paul L.; Taylor, Peter J. [Ed.] 1995): *World cities in a world system*, Cambridge: Cambridge University Press, 249-266.
- Smith**, Michael Peter; **Feagin**, Joe R. (1995): *The Bubbling Cauldron. Race, Ethnicity, and the Urban Crisis*, Minneapolis: University of Minnesota Press.

Spöhring, Walter (1989): *Qualitative Sozialforschung*, Stuttgart: Teubner .

Stienen, Angela; **Wolf**, Manuela (1991): *Integration - Emanzipation: ein Widerspruch : kritische Analyse sozialwissenschaftlicher Konzepte zur "Flüchtlingsproblematik"*, Saarbrücken [et al] : Breitenbach.

Weisgerber, Bernd (1996): „Mundart, Umgangssprache und Standard“, dans: **Goebl**, Hans/ **Nelde**, Peter/ **Starý**, Zdeněk/ **Wölck**, Wolfgang (1996): *Kontaktlinguistik- Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung*, Berlin/ New York: Gruyter, 258-270.

Whorf, Benjamin Lee (2003): *Sprache - Denken - Wirklichkeit: Beiträge zur Metalinguistik und Sprachphilosophie*, Reinbek bei Hamburg: Rowohlt.

Wodak, Ruth (1998) : *Zur diskursiven Konstruktion nationaler Identität*, Frankfurt am Main: Suhrkamp

Wojnesitz, Alexandra (2009): *Sprachbewusstsein und Einstellungen zur Mehrsprachigkeit an Wiener AHS im Kontext von Migration*, Dissertation, Universität Wien, Philologisch- Kulturwissenschaftliche Fakultät.

Yoka, Lye (2008): « La francophonie, une affaire hors la France », dans : Gassama, Maghily [Ed.] (2008) : *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Paris : Rey.

Zimmermann, Klaus (1992): *Sprachkontakt, ethnische Identität und Identitätsbeschädigung: Aspekte der Assimilation der Otomí-Indianer an die hispanophone mexikanische Kultur*, Frankfurt (Main): Vervuert.

(sans indications) [1980] : *Petit Larousse illustré 1981: dictionnaire encyclopédique pour tous*, Paris: Larousse.

Adresses sur internet:

- **République du Sénégal, Ministère de l'économie et des finances ; Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)** (2008) : *Resultats definitifs du troisième recensement général de la population et de l'habitat – (2002) Rapport national de présentation* :
http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/RGPH3_RA_P_NAT.pdf
- Bureau de la Vie Etudiante, Nice :
<http://www.bve-unice.fr/>
- Centre de linguistique appliquée de Dakar:
<http://clad.ucad.sn/>

- Discours du 26 juillet 2007 à Dakar par Nicolas Sarkozy :
<http://www.elysee.fr/president/les-actualites/discours/2007/discours-a-l-universite-de-dakar.8264.html>
- Site des ambassades et consulats dans le monde :
<http://www.embassyconsulates.com>
- Carte du Sénégal
<http://www.embassyconsulates.com/senegal/maps-of-senegal.html>
- Informations démographiques du Sénégal :
<http://www.geoplay.de/afrika/senegal/demographie.aspx>
- Site officielle du Gouvernement du Sénégal :
<http://www.gouv.sn>
- Article 1 de la constitution sénégalaise du 7 janvier 2007 :
<http://www.gouv.sn/spip.php?article793>
- « Mieux connaître le Sénégal, présentation, chiffres clés... » :
<http://www.gouv.sn/spip.php?rubrique19>
- **Leclerc**, Jacques « Sénégal » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval : informations linguistique sur des pays du monde entier :
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/>
- **Leclerc**, Jacques « Sénégal » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval :
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/senegal.htm>
- Article 6 dans la loi no 91-22 du 16 février 1991 de Sénégal
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/senegal.htm>
- TV5 Monde :
<http://www.tv5.org/>
- *Site de l'Université de Dakar:*
www.ucad.sn/
- Site de l'Université Sophia-Antipolis:
<http://unice.fr/>
- Résultats Enquête SISE du 15/01/2011 :
<http://unice.fr/universite/les-chiffres>
- Cellule Aide au Pilotage et Indicateurs : *Livret Statistique LS N°2-2009-2010*
Livret statistique 2009/2010 de l'Université Nice Sophia-Antipolis :

<http://unice.fr/universite/les-chiffres/telecharger/Livret%20Statistique%202009-2010.pdf>

- Décret n 71-566 du 21 mai 1971 relatif à la transcription des langues nationales (dans : Leclerc 2010 (<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/senegal.htm>))
- Le Quotidien de la République 10 décembre 2002 sur Conseil Interministériel contre la Fuite des Cerveaux :
<http://www.refer.sn/article534.html>

Autres sources :

- Emails de Marie Buteau, Bureau de la Vie Etudiante, du 26.11.2010 et du 15.06.2011

VII. Appendice

VII.1 Tables des images et des tableaux

Table des images :

Image 1: « Schema KS 5 » ; Zimmermann 1992 :73 (schème de conséquence de contact linguistique à l'échelle sociale).....	25
Image 2 : Carte du Sénégal	42

Table des tableaux :

Tableau 1: Schème de la situation linguistique au Sénégal	34
Tableau 2: Conventions de transcription utilisées d'après HIAT	61
Tableau 3: Langues primaires des informateurs	63
Tableau 4: Etudes supérieures des informateurs.....	64

VII.2 Guide d'interview

Pour la recherche empirique du mémoire :

« La conscience linguistique des étudiants d'origine sénégalaise à l'Université de Sophia-Antipolis à Nice »

Eva Huber, mars/avril 2011

A remarquer :

Rien ce que tu dit est juste ou faux ! Dans cette interview, tu es l'expert en ta personne et des thèmes qui m'intéressent !

Questions qui *peuvent* être introduites lors des interviews, mais pas *obligatoirement* (seulement au cas où le contenu n'est pas abordé pendant la conversation!) :

<u>Catégorie</u>	<u>Question</u>	<u>Toiles de fond</u>	<u>Remarques</u> (pendant l'interview)
1. Questions biographiques	▪ Age/ année de naissance ▪ Depuis quand est-ce que tu habites en France ? (année/ mois) ▪ Et à Nice ? (année/ mois) ▪ Où est-ce que tu as séjourné avant ? ▪ Quelles études est-ce que tu fait ? ▪ Depuis quand ?	Informations cadre	
2. Question d'ouverture	Ca te plaît ici, à Nice ?	Est-ce que tu peux me raconter quelque chose de toi concernant ton usage linguistique ?	
3. Compétence/ performance	▪ Quelles langues est-ce que tu parles ?/ Dans quelles		

	langues est-ce que tu as des connaissances (actives/ passives) ? ▪ ▪ Quand, où et comment est-ce que tu as appris les langues que tu parles ? ▪ Quand est-ce que tu utilises les langues ? (→ Question sur l'usage selon les domaines : amis, parents, famille, frères et sœurs, fac, travail Est-ce qu'il y a des situations où tu utilises ... ▪seulement une langue que tu parles ? ▪des langues spécifiques que tu parles ? ▪ ... toutes les langues que tu parles ? ▪ (Ce sont quelles situations ?)) ▪ Quelles langues est-ce que tes parents parlent ? Et avec toi ? ▪ Langues « primaires » des parents ? Quelles langues parlent-t-ils entre eux ?	Circonstance sociales, comportement linguistique (manifestations de la consc. ling.)	
4. Evaluation linguistique	▪ Dans quelle(s) langue(s) est-ce que tu es alphabétisé ? (lge primaire/ étrangère) ▪ Quelle(s) langue(s) était ta langue d'enseignement? ▪ Comment estimes-tu tes connaissances	savoir linguistique	

	codification des lges afr.s dans la patrie !		
6. Prestige/ statut	▪ Est-ce que tu crois qu'il y a des langues qui sont plus importantes que d'autres (pour toi/ pour la société) ? (Lesquelles ? Pourquoi ?) ▪ Est-ce que tu as des sentiments spécifiques (pos./nég.) envers des langues que tu parles? Pourquoi/ Quand ? ▪ Ca a changé depuis ton séjour à Nice ?	attribution du statut de langue à ses locuteurs ; loyauté avec communauté linguistique	
7. (Changements d') identité linguistique et culturelle	▪ Est-ce qu'il y a une différence entre le français et le...(wolof,.../ les langues que tu parles) pour toi ? ▪ On dit que le fait d'un contact de deux ou plusieurs langues entraîne un certain conflit. Qu'est-ce que tu en penses ? ▪ Est-ce que tu as remarqué des différences de communication en général entre le Sénégal et la France ? ▪ Est-ce que ta façon de parler à changé depuis que tu es ici ? (Avec des amis, p.ex. que tu connais	loyauté ; variété H et L (Haarmann) ; comportement linguistique	

	du Sénégal et qui sont ici maintenant également ?) ▪ Si oui : Que penses-tu pourquoi ? ▪ Qu'est-ce que tu penses de la Francophonie : pour toi ? pour le Sénégal ? plus précisément : de la politique ling. de la France en Afrique ? ▪ Il y a des (dés-) avantages ?		
Pour clore	▪ Qu'est-ce qu'ils sont tes projets après tes études ?		

VII.3 Deutsche Zusammenfassung

Im Rahmen des Diplomstudiums an der Romanistik Wien erforsche ich in meiner Diplomarbeit das Sprachbewusstsein von Studenten und Studentinnen an der Universität Nizza Sophia-Antipolis, d.h. die Verwendung der und Einstellungen zu den Sprachen, die sie sprechen. Dabei liegt mein Interesse in mehrsprachigen Informanten und Informantinnen, die Französisch als Arbeits- oder Muttersprache sprechen. So fällt meine Wahl auf Studenten und Studentinnen aus einer ehemaligen französischen Kolonie, dem Senegal. Die französische Sprache spielt noch immer eine wesentliche Rolle in dem einstigen Kolonieland und ist für einen Teil der Bewohner eine unerlässliche Sprache, um sich in der senegalesischen Gesellschaft (intellektuell) zu etablieren und etwa in Frankreich studieren zu können. Das Erkenntnisinteresse liegt aber weniger in dem- oft stigmatisierenden- Unterschied zwischen afrikanischer und europäischer Kultur, sondern in den persönlichen Erfahrungen von Individuen, die in einer mehrsprachigen Gesellschaft aufwachsen, wobei das Französische als Kolonialsprache den Status als einzige Staatssprache hat, und diese Individuen dann in die (französisch) monolinguale Gesellschaft kommen, in der sie ihre Mehrsprachigkeit nur begrenzt praktizieren können. Sie sind in einer Umgebung aufgewachsen, in einem „carrefour des langues et cultures“, in der Pluralität als selbstverständlich und alltäglich verstanden wird- die Tatsache, dass es elf Nationalsprachen in diesem Land gibt, zeigt bereits einen wesentlichen Unterschied zur monolingual geführten französischen (und größtenteils auch europäischen) Sprachkultur.

Interessant dabei ist auch, dass die Affinität zum Französischen von Senegalesen im Allgemeinen positiv gesehen wird. Diese Tatsache ist nicht selbstverständlich, handelt es sich doch um eine Kolonialsprache, die ursprünglich Mittel und Symbol der Besetzung war. Ein Grund für dieses Verhältnis war und ist nicht zuletzt die Politik Léopold Sédar Senghors mit der Entstehung der *Organisation Internationale de la Francophonie*.

Die Frage ist nun, wie diese Individuen mit ihrer diglossischen bzw. vielmehr plurilingualen Situation in Nizza umgehen, in der sie mit persönlichen Erfahrungen in Senegal, historischen Begebenheiten und aktuellen Ereignissen konfrontiert sind.

Methodik

Um an das Wissen genau dieser Personen zu gelangen, ist ein qualitativer Methodenzugang unerlässlich. Ich wähle daher die offene Interviewform des Leitfadeninterviews, das einerseits den Informanten und Informantinnen einen sprachlichen Spielraum lässt, ihre Schwerpunkte

im Gespräch selbst festzulegen, andererseits mit Hilfe der vorbereiteten Fragen die Kommunikation so zu lenken, dass für mich relevante Themenbereiche behandelt werden. Die Interviews (insgesamt 21) werden mittels der sprachwissenschaftlichen Inhaltsanalyse interpretiert bzw. (das Prinzip der Offenheit stets als Leitidee beibehaltend) Aussagen für die gesamte Zielgruppe induziert.

VII.4 Curriculum Vitae

Persönliche Daten

Name	Eva-Katharina Huber
Geburtsdaten	20.09.1986, Ried im Innkreis
Kontakt	huber.eva@gmx.at

Bisherige Ausbildung

März 2011	Forschungsaufenthalt in Nizza (Frankreich), unterstützt durch KWA-Stipendium (Kurze Wissenschaftliche Arbeit)
September 2008- Juli 2009	ERASMUS-Studium in Nizza (Frankreich)
seit WS 2008	Studium an der Germanistik Wien: Deutsch als Fremdsprache/ Deutsch als Zweitsprache
seit WS 2005	Studium an der Romanistik Wien: Französisch (Diplom) Schwerpunkt: Trans- und interdisziplinäres Arbeiten
2005	Matura am Bundesstufenoberrealgymnasium Ried. i. I. „Guter Erfolg“

Studienbezogene Erfahrungen

seit SS 2011	Projektassistentin im Projekt PluS (Plurilinguale Sprecher in monolingualen Kontext)
SS2010-SS 2011	Sprachwissenschafts-Tutorin an der Romanistik Wien
WS 2009	Erstsemestrigen-Tutorin an der Romanistik Wien
2009-2010	Linguistische Transkriptionen im Rahmen des europäischen Projekts LINEE (<i>Langue In a Network of European Excellence</i>), wissenschaftliche Transkriptionen für Dr. Eva-Maria Graf (Ludwig-Maximilians-Universität München)
September 2008/2009/2011	Nachhilfelehrerin für Französisch am Parolini-Nachhilfe-Institut, Ried i. I.

Sprachkenntnisse

Französisch	Fließend in Wort und Schrift
Englisch	Fortgeschritten
Latein, Spanisch, Okzitanisch (Nissart)	Grundkenntnisse

Diverses

Computerkenntnisse	Word, Moodle, Fronter, EXMARaLDA
--------------------	----------------------------------

